Montréal, Jeudi 29 avril 1937

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : . . . . . BElair 3361★

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : . . . . . BElair 3366
Rédaction : . . . . . BElair 2984
Gérant : . . . . . BElair 2239

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXVIII — No 98

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue).
E.-Unis et Empire britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Sur la "Saint-Jean-Baptiste de Montréal"

Les réflexions que suscite le rapport que nous publions aujourd'hui

On trouvera ailleurs, dans ce numéro du *Devoir*, le compte rendu d'une réunion tenue dimanche, sous les auspices de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*.

Le texte est intéressant par ce qu'il révèle, et plus encore peut-être par la lumière qu'il projette sur le travail de la Société.

Dimanche, sans tapage, sans réclame préalable, la *Saint-Jean-Baptiste* réunissait donc ici des représentants des diverses sociétés du même type établies à Québec, à Ottawa, à Eastview Centre, à Cornwall, à Plessisville, aux Trois-Rivières, à Saint-Hyacinthe, à Valleyfield, au Village Montmorency, à Saint-Jean-de-Québec, à Rimouski, ainsi que des représentants d'une société amie, les *Chevaliers de Carillon*. On ajoute que d'autres *Saint-Jean-Baptistes*, celles de Sudbury et de Belle-Rivière, en Ontario, de l'Islet, de Courville, de Montmagny, de la Rivière-du-Loup, du Cap de la Madeleine, du Témiscamingue, n'ayant pu se faire représenter à la réunion, avaient d'avance témoigné de leur volonté de collaboration.

L'assemblée de dimanche n'était que la suite de réunions qui se tiennent depuis 1934 et qui tendent à multiplier et à relier par des liens moraux les Sociétés Saint-Jean-Baptiste dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

Elle se rattache à toute une série d'entreprises anciennes. Depuis longtemps la *Saint-Jean-Baptiste de Montréal* entretient des relations régulières avec les corps qui, à l'extérieur, représentent les divers groupes français. Depuis quelque temps, elle a même institué une sorte de comité consultatif où siègent des hommes qui connaissent particulièrement les groupes extérieurs et à l'expérience desquels le conseil général ne manque pas de recourir. Sans bruit, on a organisé une série de voyages aux Etats-Unis qui permettent aux dirigeants de la Société de prendre contact avec les groupes franco-américains.

Par ailleurs, nul de nos lecteurs n'ignore le travail fait par la Société pour la cueillette et la diffusion du livre et du disque français, pour la tenue de concerts populaires, etc., ni sa publication de l'*Oiseau bleu*, etc.

Quand il s'est agi d'organiser la partie montréalaise du Congrès de la Langue française, c'est naturellement aussi à la *Saint-Jean-Baptiste* qu'on s'est adressé. Elle seule, grâce à son comité central, à ses sections paroissiales, à son secrétariat permanent, possédait les moyens d'imprimer à l'oeuvre l'impulsion qu'il fallait.

* * *

Le fait est qu'à l'heure actuelle, nous nous trouvons en face d'un phénomène double: d'une part, certains sont tellement habitués à voir la *Saint-Jean-Baptiste* s'occuper de certaines besognes qu'ils ne songent plus même à le remarquer et, encore moins, à lui en tenir compte; de l'autre, il est si clair qu'elle est l'un des plus puissants instruments dont nous puissions disposer qu'on est prêt à lui demander de se charger de maintes initiatives nouvelles.

Il faudrait peut-être ajouter que, pendant ce temps-là, d'autres, qui ne la connaissent guère, ou qui n'aiment pas telle manifestation extérieure dont elle prend annuellement la responsabilité, lui reprochent de ne pas faire davantage, de ne pas s'occuper de ceci ou de cela.

La vérité, c'est que la *Société Saint-Jean-Baptiste* fait beaucoup plus qu'on ne pense la plupart du temps; c'est, surtout, qu'elle pourrait faire bien davantage encore si elle disposait de moyens plus considérables.

Le seul fait qu'il existe ici un corps *permanent*, en relations actuelles ou possibles avec les autres groupes français de l'Amérique, est déjà chose fort importante. Il suffit d'y regarder d'un peu près pour constater, non pas que ce corps a fait tout le possible, mais qu'il a fait beaucoup. Il suffit surtout, après cet instant d'observation, de quelques moments de réflexion pour deviner ce qui pourrait être fait avec des ressources accrues.

* * *

Il est assez naturel qu'on veuille chercher à faire du tout neuf, et cela, souvent, est nécessaire. Mais il y a danger, souvent aussi, à négliger ce qui existe, qui n'aurait besoin que d'être maintenu et développé, qui représente un important capital de relations et d'expériences. Utiliser tout le positif légué par le passé, c'est encore l'un des bons moyens d'assurer l'avenir.

L'observation est de portée très générale. Elle trouve peut-être, dans le cas de la *Saint-Jean-Baptiste*, une application particulière, et qui ne manque pas d'intérêt.

Et cela vaut peut-être aussi la peine d'y réfléchir.

Omer HEROUX

L'actualité

M. le supérieur du collège de l'Assomption

Le vieux collège de l'Assomption a fêté hier les noces d'argent sacerdotales de son supérieur, M. l'abbé Pierre Gauthier.

Les condisciples de collège de M. Gauthier sont allés lui offrir leurs félicitations. Tous n'y étaient pas; certains, comme l'auteur de ces lignes, étant retenus par leurs affaires en ont été bien chagrins.

M. Gauthier est l'un de ces hommes que ne peuvent apprécier que ceux qui les connaissent bien. Il est timide, modeste, hostile à toute ostentation et les fêtes d'hier ont dû être pour lui la pire des épreuves. Les dispositions que nous venons d'énumérer élèvent entre les étrangers et lui de farouches barrières. On ne conquiert du premier coup ni sa confiance ni sa cordialité.

Pas un homme n'a été plus réfractaire au frottement de la vie que cet ecclésiastique distingué qui a tenu toutes les promesses qu'il donnait au collège dès ses premières classes.

Pierre Gauthier avait de la facilité. Il aurait pu atteindre sans effort à un rang honorable. Mais sa conscience du devoir, qui se manifestait à l'âge où tant d'enfants sont les victimes de l'étourderie, lui inspirait un travail assidu et une ponctualité qui le situaient aux toutes premières places. Il excellait dans toutes les matières et bien que plus tard il ait professé les mathématiques, il cultivait secrètement les lettres. Nous le sûmes quand un conventum nous réunit à l'Assomption. L'une des joies de cette réunion, ce fut la lecture des cahiers de Pierre. Sans que personne s'en doutât, tant il était effacé et discret, il avait scruté un à un tous ses condisciples et les avait peints en traits précis dans une série de portraits fort heureusement tempérés par sa grande bonté de coeur. On sentait en effet que cette plume trempée dans une encre bienveillante l'aurait pu être, au gré de l'auteur, dans une autre beaucoup plus révélatrice, comme un décapant.

Nous lui sûmes gré de ce film qui nous faisait revivre notre jeunesse dans une lumière si fidèle, car c'est bien au fond pour goûter cette volupté spéciale que l'on se rend aux conventums et aux autres réunions du genre.

L'Alma Mater discerne dès leur entrée au collège certains élèves dont l'affection pour elle a un élan et une ferveur spéciaux. Cela fut toujours de règle à l'Assomption, où tant de professeurs n'ont jamais quitté la maison, sauf pour les années de séminaire, depuis leur entrée en éléments latins. Pierre Gauthier était l'un de ces lévites du temple. Tant de choses qui nous semblaient insignifiantes avaient beaucoup de valeur à ses yeux, car il savait que cette maison serait sienne pendant bien des années sinon pour toujours. Il se pénétrait de l'esprit de l'antique institution et il avait pour la règle un tel culte que je ne crois pas qu'il l'enfreignit une seule fois, même en matière vénielle — volontairement du moins. Il faut faire cette dernière correction, car je me rappelle que, moi qui étais son voisin de classe, je lui ai dû plus d'une fois la solution d'un problème ou d'un théorème. La vie avait pour moi des gâteries discrètes. Buté en mathématiques, j'avais comme voisin de gauche un as en la matière dont la science me pénétrait par une sorte d'endosmose mentale. Affamé et vorace comme tous les adolescents, comme eux aussi toujours mécontent du menu collégial, j'avais comme voisin de droite un authentique fils de seigneur, amateur de fromage et dont les parents flattaient les préférences gastronomiques. Après chacune des visites de ceux-ci, qui étaient étaient régulières et rapprochées, nous dégustions, lui et moi, derrière Horace ou Virgile qui, du reste, nous parlaient assez souvent de fromage, un Gruyère aux immenses yeux humides comme oncques n'en avait vu le réfectoire. (C'est ainsi que l'on peut parfois goûter précocement l'influence des distributeurs de fromage.)

* * *

Voilà ouvert le robinet aux souvenirs, mais il faut le refermer, car l'heure me presse et le manque d'espace me restreint.

Je veux, en terminant, porter témoignage auprès des élèves envers leur supérieur qui fut notre condisciple à l'âge qu'ils ont aujourd'hui. Apprécient-ils assez ces éducateurs, dont la vocation fut si précoce, qui si tôt et comme par instinct formèrent le voeu de travailler à la conservation et au développement de la vieille maison,qui s'intégrèrent, pour ainsi dire, à elle? Pierre Gauthier, encore une fois, fut de ceux-là. Il ne rêvait sûrement pas alors d'être un jour le dirigeant de ce collège, car jamais il n'eut l'ambition d'être en lumière, de recueillir des honneurs et des responsabilités. Servir, à n'importe quel poste, mais servir avec tous ses talents, toute son énergie, telle fut sa fin. Un pareil zèle ne pouvait manquer d'être observé et compris par ses collègues de la corporation du collège et c'est pourquoi ils le mirent sagement à leur tête quand M. l'abbé Forget les quitta pour devenir grand vicaire de l'archevêché de Montréal, puis évêque-fondateur du diocèse de Saint-Jean.

Par décret providentiel, à un supérieur d'un exceptionnel brillant succéda, aux heures dures, aux heures de contrainte et de difficultés, cet homme noué par toutes les fibres à l'Alma Mater, que l'idée de la quitter n'effleura jamais et qui verserait tout aussi bien son sang qu'il donne ses sueurs pour qu'elle dure, pour qu'elle se développe, pour la gloire de l'Eglise et de la patrie.

Un autre Assomptionniste, M. Gervais, célébrait également en même temps que M. l'abbé Gauthier, son 25e anniversaire d'ordination. Il a eu une vie parallèle à celle du supérieur de l'Assomption, a été son collaborateur de tous les instants. et, mutatis mutandis, comme disent les avocats, ce que j'ai dit de celui-ci s'applique à celui-là.

Paul ANGER

Lire en page 2 : Pourquoi les Communes n'ont pas parlé d'immigration ces mois-ci, par Léopold Richer.

Bloc-notes

L'amélioration du logement

Selon un rapport qui vient d'être publié à Ottawa, ce sont des propriétaires de Montréal qui ont jusqu'à présent le plus largement profité du plan fédéral pour l'amélioration des logements. Le total des prêts consentis par tout le pays est de $2,405,350, dont $208,175 dans la ville de Montréal alors que Toronto n'empruntait que $204,099. Fait assez curieux, Toronto a moins emprunté au total mais le nombre de ses emprunteurs est plus considérable que celui des emprunteurs montréalais, 543 emprunteurs dans le cas de la capitale ontarienne et 372 emprunteurs seulement dans le cas de la métropole.

On sait qu'en vertu de ce plan, dont l'exécution est confiée au ministère des Finances, l'Etat fédéral se porte garant, jusqu'à concurrence de 15 pour cent, auprès des institutions de crédit qui consentent des prêts aux propriétaires qui veulent restaurer, modifier ou embellir leurs maisons. Ce plan de finance est en somme assez semblable à celui qui avait été mis de l'avant, dans les dernières années de l'administration Bennett, pour encourager la construction de nouvelles maisons, de logements ouvriers, comme l'on disait, bien que ce ne fût pas exactement le cas. Après le retour des libéraux au pouvoir, le même plan d'encouragement à la construction fut continué avec de légères modifications. Un rapport qui fut déposé subséquemment à la Chambre des Communes indiquait comment les prêts consentis dans la ville de Montréal se répartissaient par quartiers. Dans les quartiers populaires et populeux, les quartiers ouvriers, notamment dans l'est et dans le nord de la ville, il n'y avait pour ainsi dire pas eu de prêts de consentis. L'aide de l'Etat à la construction de logements salubres s'était fait sentir dans les quartiers et dans les banlieues de Montréal qui en avaient le moins besoin, par exemple Westmount, Notre-Dame de Grâce, Outremont, ville Mont-Royal.

Il serait intéressant de savoir si le même phénomène de distribution ne s'est pas reproduit à l'occasion du plan pour l'amélioration du logement. Des 372 prêts consentis à Montréal combien y en a-t-il qui concernent l'amélioration du logement dans les quartiers où le besoin d'amélioration se fait le plus sentir?

Sombre bilan

Une statistique que vient de publier le *National Safety Council* des Etats-Unis démontre que les accidents ont causé 111,000 pertes de vie humaine, en 1936, dans ce pays, en même temps que des pertes en argent qui se totalisent par $3,750,000,000. Par rapport à l'année précédente, il y a augmentation sur toute la ligne, augmentation de 11,000 pour les pertes de vie et augmentation de plus de $300 millions pour les pertes en argent. Le rapporteur du *Safety Council* note qu'un très grand nombre d'accidents auraient pu être évités.

Le tableau des accidents de la route est certes appréciable, avec 38,500 victimes, soit une augmentation de 4 pour cent, si l'on établit une comparaison avec 1935. Mais ce tableau n'est pas toutefois le plus sombre. Les accidents au foyer ont fait encore de plus nombreuses victimes, 39,000 morts, soit 7,500 de plus qu'en 1935. Ce sont surtout des enfants et des vieillards qui sont victimes d'accidents au foyer.

Pareil bilan, 111,000 pertes de vie et perte en argent de $3,750 millions, pourrait être celui d'une guerre sanglante.

E. B.

Le bill de Montréal

La dernière séance

Pouvoirs du maire — Referendum général — Marché central — Elargissement du boulevard Lachapelle — Les nettoyeurs et dégraisseurs — L'expropriation de la rue Jarry

Québec, 29. — M. le maire Raynault a obtenu du comité des bills privés de l'Assemblée législative les pouvoirs qu'il a demandés, ceux du maire de n'importe quelle ville de la province. M. Raynault, comme M. Houde, avait fait de cette restauration des pouvoirs du maire, l'un des principaux arguments de sa campagne électorale en décembre dernier; et le premier ministre, en appuyant cette demande, a pu dire que l'électorat s'était prononcé presque à l'unanimité pour cette réforme. Cependant, comme le bill de Montréal doit aller devant le Conseil législatif et subir diverses formalités avant de devenir loi, notre premier magistrat n'étrennera ses nouveaux pouvoirs qu'à son retour des fêtes du couronnement.

* * *

Le comité des bills privés a pris plusieurs autres décisions importantes au cours de la dernière séance de l'étude du bill de Montréal hier avant-midi. Un amendement a affirmé de façon plus précise que la ville a le droit d'emprunter $100,000 sans referendum pour l'aménagement d'un marché central dont le site n'est pas fixé. cela avait été entendu au cours du débat sur le marché de l'Est, mais le texte adopté ne paraissait pas assez catégorique aux échevins intéressés.

* * *

Le projet d'expropriation pour l'ouverture du boulevard Saint-Joseph jusqu'au boulevard Pie IX n'a pas été accepté par le comité. Comme pour les divers projets de travaux que comportait le bill, le premier ministre a déclaré que les électeurs qui paieront doivent être consultés. Et il a fait adopter un amendement qui dit que Montréal pourra tenir un referendum et y inclure tous les projets qu'il désirera. En fait, la ville avait déjà des pouvoirs fort étendus dans ce domaine. Une foule de projets sont dans la charte, et peuvent être réalisés à condition que l'on ait l'approbation des électeurs-propriétaires. Mais l'amendement adopté affirme le principe du referendum et permet au conseil de soumettre aux propriétaires tous les projets qu'il voudra.

La clause qui aurait permis à la ville d'exproprier pour l'élargissement du boulevard Lachapelle entre la montée Saint-Laurent et pont Lachapelle, a été rayée, mais M. Duplessis a promis que la province construira la route à condition que la ville fournisse le terrain nécessaire, ce qui a été accepté par les échevins. Le premier ministre a déclaré que lorsque le gouvernement présentera un projet pour la construction de cette route de grande circulation, une clause autorisera la ville à faire l'expropriation nécessaire.

Les échevins ont demandé que Westmount et Outremont contribuent à ce projet et M. Bullock, député de Westmount, qui avait déclaré pendant l'étude du bill que Westmount était prête à faire sa part dans la région métropolitaine, n'a pu que réitérer cette promesse générale à propos du boulevard Lachapelle.

* * *

On a adopté, après modification, la clause qui impose une taxe de $1,000 sur les courtiers qui ne tiennent pas de place d'affaires à Montréal; les autres courtiers paient une taxe de $100. L'on est revenu sur l'article à l'effet de taxer les nettoyeurs et dégraisseurs, pour adopter le texte amendé; comme la chose avait été décidée la veille ces établissements seront soumis à la taxe progressive des chaines de magasins. Mais l'avocat des nettoyeurs et dégraisseurs a fait une vive sortie contre la firme *Paul Service Stores*. Le débat s'est étendu et l'on a parlé de l'*Imperial Oil* et des stations de gazoline, des taxis, etc. M. Duplessis a déclaré qu'il ne faut pas imposer de charges trop extraordinaires parce que cela encourage les assujettis à éluder la loi.

* * *

La clause du bill à l'effet de fixer le prix des billets de tramways des écoliers à dix pour vingt-cinq sous a été biffée: l'avocat de la compagnie, M. Vallée, a dit que cela représenterait une diminution de recettes de $160,000. La question sera étudiée par la commission qui revisera le contrat.

* * *

On a adopté la clause relative à l'expropriation de la rue Jarry. L'échevin du quartier Villeray a gagné son point. Lors de l'expropriation, on a dû enlever une partie du poste de police. Le coût de ce travail avait été chargé à l'expropriation et donc aux propriétaires des environs. L'amendement est à l'effet de faire payer cette dépense par toute la ville.

* * *

L'on s'attendait à un autre amendement pour enlever à certains fonctionnaires le privilège qui les rend presque inamovibles, mais il n'est pas venu. La séance s'est terminée par les remerciements des échevins et des autres intéressés au bill. Le principal regret de la plupart des échevins c'est l'échec du projet de logement salubre. Pour le reste, le conseil est fort satisfait, dans l'ensemble.

Paul SAURIOL

Le carnet du grincheux

Le **Grincheux** lui-même regrettera le départ de M. Turcotte du **Canada**. Le **Grincheux** lui empruntait tant de notes. . .

★ ★ ★

On peut constater les erreurs de l'ancien gouvernement québécois, dit le Conseil législatif; mais de là à les statufier. . . Le Conseil préférerait que ce soit lui qu'on statufiât. De la sorte, il courrait risque de durer.

★ ★ ★

Le maire de Montréal aura des pouvoirs. Et dire que M. Houde ne sera pas là pour les exercer!

★ ★ ★

A semer de l'insinuation chez soi, on court risque d'en trouver partout chez les autres.

★ ★ ★

Il y a de la poudre dans le bill de Québec, prétend-on. S'il y a de la poudre dans le bill, il y aura de la fumée au comité.

★ ★ ★

M. Godbout estime que M. Bouchard est à mettre de la cohésion dans l'opposition au gouvernement. M. Bouchard, il est vrai, fait de son mieux. Ne sait-il pas que parfois le provisoire devient le permanent?

★ ★ ★

M. Crerar cherchait un prétexte pour aller à Londres. Il l'a royal.

★ ★ ★

Le **Soleil** mis à l'index par le **Canada**, c'est la dernière galéjade de M. Turcotte à l'avant-veille de son départ. Et sa meilleure. . .

Le Grincheux

LE BILL DE QUEBEC

"Nous n'avons pas voulu embêter le gouvernement" (M. Grégoire)

"Nous sommes prêts à vous accorder tout ce qui est réellement avantageux, mais non pas tout ce que vous croyez avantageux pour la ville", dit M. Duplessis

La date des élections fixée au mois d'octobre 1938 au lieu de février

Municipalisation de l'électricité — Annulation du contrat de la "Quebec Power"

Québec, 29 (D. N. C.) — Dès le début de la séance du comité des bills privés qui commence l'étude du bill de Québec, le premier ministre, M. Duplessis, déclare qu'il serait bon, pour mieux comprendre le bill de Québec, que le maire ou un autre officier de la ville en donne les grandes lignes.

M. Duplessis ajoute que le gouvernement est très bien disposé envers la cité de Champlain, capitale de la province, et qu'il est prêt à lui accorder tout ce qui lui est nécessaire pour assurer sa prospérité dans l'ordre et la justice. M. Grégoire assume alors la tâche d'exposer le but des principales clauses du bill de Québec.

Québec demande justice

M. Grégoire — Je suis heureux d'entendre le premier ministre dire qu'il est prêt à accorder à Québec tout ce qui est avantageux pour notre ville, tout ce qui est juste et raisonnable.

Nous ne demandons pas autre chose. Je désire dire tout d'abord qu'en étudiant les amendements à la charte nous n'avons pas eu pour but d'embêter le gouvernement, mais si certains articles peuvent donner cette impression, veuillez croire que nous n'avions en vue que l'intérêt général de la Cité de Champlain. Nous comptons donc obtenir justice. Je ne veux pas tenir le gouvernement actuel responsable de tout ce qui existe de mal mais puisque le gouvernement actuel a la prétention de vouloir donner justice. . .

M. Duplessis—Ce n'est pas une prétention, mais un fait. . .

Emprunts

M. Grégoire — Nous avons tout d'abord des demandes d'emprunt...

M. Duplessis—Quel montant voulez-vous emprunter?

M. Grégoire—Je dois dire tout d'abord que nous effaçons le paragraphe C demandant un emprunt de $750,000 pour consolider les déficits établis au 30 avril 1934.

M. Duplessis. — Quelle est la dette totale de votre ville?

Dette de $33,000,000

M. Grégoire. — Environ $33,000,000!

M. Duplessis. — Qu'elle est votre évaluation totale?

M. Grégoire. — $116,000,000 environ. Je ne sais pas au juste, mais le trésorier est ici et il vous donnera ces chiffres exactement.

M. Duplessis. — Donc, votre dette représente 25 pour cent de l'évaluation. C'est beaucoup.

M. Duplessis. — Avez-vous dans votre dette le montant que vous devez au gouvernement de la province pour l'assistance publique?

M. Grégoire. — Oui.

M. Duplessis. — En un mot combien nous demandez-vous?

$1,600,000

M. Grégoire. — Nous voulons emprunter $1,600,000. Mais il y a là dedans $750,000 pour consolider les déficits et $626,000 pour les logements salubres. Nous devions cette dernière somme au gouvernement et nous payions six pour cent d'intérêt mais nous avons remboursé le gouvernement en empruntant à la banque à meilleur compte et nous voulons maintenant consolider cette somme avec d'autres.

Il nous reste environ $150,000 divisé comme suit:

$50,000 pour l'égout collecteur; $10,000 pour le chemin de Charlesbourg; $25,000 pour enquête et auditions depuis un an; $25,000 pour réorganiser la comptabilité.

M. Duplessis. — Ça fait $250,000 dans un an pour des enquêtes à l'hôtel de ville

M. Grégoire. — Non, ça fait $25,000. Puis nous avons $10,000 pour la Côte Franklin, $5,000 pour octroi au congrès de la langue française et $20,000 pour les signaux lumineux et la radio-police.

M. Duplessis. — Alors, vous enlevez $750,000 du total?

M. Grégoire. — Oui.

La date des élections

Le maire commence à ce moment à expliquer pourquoi la ville voulait changer la date des élections mais il ajoute qu'ayant appris que ce changement ne plaisait pas au gouvernement de la province, il avait enlevé cet amendement pour cette année, en le laissant tout de même pour les élections qui auront lieu au mois d'octobre 1941 si les électeurs approuvent ce changement au mois de février prochain. Si cet amendement est accepté, le prochain Conseil, élu en février 1938, restera au pouvoir pendant deux ans et huit mois.

M. Duplessis. — Pourquoi ce changement de date?

M. Grégoire. — Parce que c'est dans l'intérêt de la ville, les échevins n'étant plus obligés de discuter ensemble le budget et le bill de Québec.

M. Duplessis. — Comme cela, vous prétendez que c'est bien avantageux pour la ville?

Le maire. — Oui, sans doute.

M. Duplessis. — Dans ce cas-là, si c'est si avantageux que cela, nous allons vous donner le droit de faire les élections au mois d'octobre 1938. La ville de Québec a droit à cet avantage et nous sommes prêts à le lui accorder tout de suite.

M. Grégoire. — Si le premier ministre est prêt à accorder tout ce qui est avantageux pour la ville, nous allons bien nous entendre.

M. Duplessis. — Nous sommes prêts à vous donner tout ce qui est réellement avantageux, mais non pas tout ce que vous croyez avantageux pour la ville.

M. Grégoire. — Nous avons ensuite plusieurs amendements concernant spécialement la régie interne.

Le fonds de pension

M. J.-E. Grégoire. — Il serait supposé y avoir $800,000 de réserve pour le fonds de pension, et nous constatons qu'il n'y a que $80,000. Nous voulons stabiliser le fonds de pension.

M. Duplessis. — Je comprends.

M. J.-E. Grégoire. — Nous voulons stabiliser et réorganiser ce fonds qui actuellement est défoncé. Nous voulons également racheter la dette obligataire de la ville, sans vouloir causer des ennuis au gouvernement.

M. Duplessis. — Je dirai tout de suite au maire que s'il veut nous causer des ennuis qu'il y aille tout de suite et qu'il ne se gêne pas.

M. J.-E. Grégoire. — J'espère que la discussion va rester dans cette atmosphère. Nous voulons remettre aux obligataires ce que nous leur devons avec les intérêts accrus. Nous voulons leur remettre tout ce que nous leur devons. Donnez-nous les armements nécessaires et nous allons nous entendre.

M. Duplessis. — Comment, vous êtes pour les armements!

M. Grégoire. — A ce point de vue, oui, pour les armements qui ne tuent pas. Nous voulons également, monsieur le premier ministre, employer le fonds d'amortissement comme fonds de roulement en anticipation des revenus ordinaires, toujours après entente avec la commission municipale.

Municipaliser l'électricité

Nous voulons également municipaliser l'électricité, sans vouloir créer d'ennuis au gouvernement, mais municipaliser à notre point de vue. S'il s'agissait d'étatisation, ce ne serait pas la même chose, et nous nous écarterions volontiers pour donner notre place au gouvernement dans ce domaine. Nous voulons également l'annulation du contrat de la *Quebec Power* avec la ville. Cette demande existait dans nos autres bills. Nous avons apporté cette demande sous l'ancien gouvernement, et on ne peut nous accuser de vouloir ennuyer le gouvernement avec ça. Voilà le résumé de notre bill.

M. Duplessis. — Vous ne demandez pas de taxes!

Responsabilité

M. Grégoire. — Oui, mais je n'en prends pas la responsabilité.

M. Duplessis. — Avez-vous honte de votre bill? Si vous n'en avez pas honte, pourquoi ne pas en prendre la responsabilité? Vous êtes le maire de Québec et vous ne voulez pas accepter ce qui est dans le bill?

M. Grégoire. — L'administration d'une ville, ce n'est pas l'administration d'un homme. Nous sommes quatorze au conseil de ville. C'est une proposition que je ne pouvais accepter personnellement au sujet des taxes. Je voulais permettre aux échevins d'inclure dans le bill ce qu'ils demandaient et ce qu'ils ont voulu.

M. Duplessis. — En somme, il y a une bonne partie du bill que vous n'approuvez pas?

M. Grégoire. — Je n'ai pas honte du bill.

On suspend alors l'étude du préambule du bill, et M. Lucien Plamondon se lève pour prendre la parole.

(*Suite à la page 3*)

Le bill de Québec aujourd'hui

Enfin, on a quitté la politique pour parler d'électricité, hier — La Chambre et le budget

Québec, 29. — Après plusieurs jours de discussion, l'étude détaillée du bill de la municipalisation des services électriques a pris fin hier après-midi, à la suite d'un débat intéressant.

Pendant quelques-unes des séances précédentes, on avait surtout orienté la critique sur un plan politique. Hier, les députés ont au contraire analysé le mérite de divers articles, avec une dialectique plus substantielle et modérée, ce qui ne donnait que plus de force aux arguments. Il faut souhaiter que les débats de ce genre continuent dans la même veine.

* * *

La Chambre a accompli beaucoup de besogne. Outre de nombreux bills privés, les députés ont adopté en troisième lecture divers bills publics, dont un pour la création d'une école technique de mineurs, un autre pour donner droit de cité légale à la dactylotypie pour la rédaction des lettres patentes, un autre pour permettre au service de colonisation de fermer les routes au temps du dégel, enfin, un dernier pour modifier le système d'endossement des chèques pour pensions de vieillesse.

* * *

Les députés ont expédié également tout le budget supplémentaire. On y allait si rondement qu'à un moment donné, quelqu'un suggérait d'adopter les pages entières du budget, au lieu des articles en particulier.

* * *

Le parlement a connu hier après-midi des heures de tranquillité et de paix lorsque, le bill de Montréal terminé, les nombreux délégués ont repris le train de Montréal. L'étude a pris fin sur un coup de théâtre lorsque M. Raynault a conquis, après une brève discussion, appuyé par M. Duplessis, ses pouvoirs de maire.

Un certain nombre d'échevins sont repartis mélancoliques, tandis que d'autres jubilaient. Il est clair que la position du maire Raynault se trouve singulièrement affermie.

* * *

Maintenant, le grand spectacle attendu avec une vive curiosité, sera la discussion sur le bill de Québec, ce matin.

Le bill est, à ce qu'on dit, farci de clauses de nature embarrassante pour le gouvernement. On pense qu'il provoquera des heurts violents entre M. Grégoire et M. Hamel d'une part et le ministère de l'autre.

Alexis GAGNON

La "Three Rivers Grain Elevator" et les exemptions de taxes

Les intérêts de M. Howe — Pourquoi la compagnie a-t-elle pris le nom de "C.-D. Howe"? — Le droit de taxer en dehors des limites de la ville

M. Bouchard reproche à M. Duplessis d'avoir modifié son attitude

Québec, 29. (D.N.C.) — L'Assemblée législative a adopté hier en troisième lecture la loi ratifiant un règlement et des résolutions relatifs à l'évaluation et la taxation des biens de la *Three Rivers Grain & Elevator Company*. Ce bill accorde une commutation de taxes de 75% pendant dix ans à cette compagnie qui a construit des élévateurs à grains évalués à $2,000,000 dans la cité des Trois-Rivières.

M. T.-D. Bouchard. — Il s'agit encore d'un bill comportant des exemptions de taxes, et cette compagnie est une entreprise commerciale contrôlée par des intérêts étrangers. Je n'ai pas objection à ce que le capital étranger vienne ici, mais l'ancienne opposition accusait toujours le gouvernement de faire des concessions aux compagnies étrangères, de concéder nos ressources naturelles. Je m'aperçois que plus ça change, plus c'est la même chose. Nous avons affaire à une compagnie qui fait de l'argent. Il n'y a pas lieu de la blâmer, mais s'il y a une compagnie à qui on ne doit pas accorder de commutations de taxes, c'est bien à celle-là. Il y a eu des plaintes à l'effet que cette compagnie n'avait pas rempli toutes ses obligations. Bien des gens des Trois-Rivières s'imaginaient qu'ils auraient du travail avec cette entreprise durant douze mois de l'année, mais on sait qu'il s'agit d'un commerce saisonnier, et ça été le contraire. De plus, le premier ministre a dit un jour que M. C.-D. Howe, ministre des Transports, était intéressé dans cette entreprise...

M. M. Duplessis. — C'est vrai.

M. T.-D. Bouchard. — Je suis allé au fond des choses. Je me suis mis en communication avec...

M. J. Bilodeau. — Il est en Europe!

M. Howe nie

M. T.-D. Bouchard. — Pardon, il n'était pas parti dans le temps. Un député de la province de Québec aux Communes m'a informé que M. Howe a nié avoir des intérêts dans cette entreprise, le 25 mars 1937, et il a annexé à son télégramme une lettre de M. Howe qui nie également.

M. Bouchard lit la lettre de M. Howe dans laquelle celui-ci dit qu'il n'est ni directement ni indirectement intéressé dans la compagnie des Trois-Rivières, ni dans la *C.-D. Howe Company*. M. Bouchard dit que cette déclaration est catégorique et formelle. Il est temps de faire cesser les affirmations gratuites contre les libéraux. On n'a pas le droit de faire ainsi des assertions gratuites contre tous les hommes publics.

M. Duplessis. — Je ne reproche pas au chef de l'opposition de prendre feu quand il s'agit des Trois-Rivières, qui a été comme le symbole de la conscience populaire. Je comprends que le chef de l'opposition ne m'aime pas...

"Bene amat, bene castigat"

M. Bouchard. — Je vous aime. *Bene amat, bene castigat.*

M. Duplessis. — Toute la Chambre connaît la profondeur de ses convictions, et je parle à tous les sens du mot profondeur. Voici une compagnie qui ne coûte rien à la province, qui ne se sert pas de nos ressources naturelles, et qui est venue s'établir sur le fleuve. Il s'est soulevé la question de savoir si la ville pouvait la taxer, car elle ne peut taxer que dans ses limites.

Cette compagnie voulait aider les ouvriers de Trois-Rivières, et on n'avait pas le droit de leur refuser du travail. Il y a eu des résolutions unanimes en faveur de lui accorder une réduction de 75 pour cent.

M. Howe, j'ai dit et je répète qu'il était intéressé. Ce n'est rien dire contre lui. Je ne lui fais pas de reproche. C'est un architecte et un ingénieur très distingué, et il était dans les limites de ses attributions. Je note que M. Howe n'a pas écrit au chef de l'opposition, mais à M. Dupuis. Je le félicite de son intelligence et de sa perspicacité. M. Howe dit qu'il n'a pas d'actions. Je le crois. Mais pourquoi la compagnie a-t-elle pris son nom? Quand même le ministre des transports ne veut pas correspondre avec le chef de l'opposition, ce n'est pas une raison pour dire qu'il n'est pas intéressé à son nom. La loi actuelle a d'abord été présentée par M. Gariépy, député libéral fédéral de Trois-Rivières. A la dernière session de l'ancien gouvernement, j'ai fait réduire l'exemption à cinq ans. J'ai exigé que les ouvriers aient des salaires raisonnables.

Trois-Rivières et Sorel

Il y a eu un élévateur à Sorel, cela favorise la décentralisation. J'étais en faveur pour Sorel parce que je n'ai jamais assimilé une manufacture à un élévateur. Je demande au député de Richelieu d'admettra cela. Je sais qu'il va m'approuver comme je l'ai approuvé.

M. Bouchard. — J'aime Trois-Rivières. C'est une belle et grande ville. Elle a voté presque à l'unanimité pour son député. C'est une bonne chose pour elle, peut-être pas pour les autres villes. Il y a eu un banquet, et un personnage très respectable a demandé au premier ministre d'échapper quelques millions à Trois-Rivières quand il en donnerait à d'autres villes. Je ne blâme pas les citoyens, mais le député.

Le premier ministre n'a pas le droit de salir des réputations, quand même il s'agirait de gens qui ne partagent pas ses opinions. Pourquoi avoir mêlé le nom de M. Howe à cette affaire? Le premier ministre fait machine arrière mais dit encore des choses incorrectes. M. Howe dit que non seulement il n'a pas d'intérêt dans ces compagnies, mais qu'il n'en a jamais eu ni directement, ni indirectement. Ce n'est pas un crime que d'être libéral. Pourquoi vouloir discréditer ainsi tous ceux qui ne pensent pas comme le premier ministre? Maintenant, M. Howe ne m'a pas écrit. C'est vrai. C'est parce que je ne lui ai pas écrit. Les ministres fédéraux me répondent quand je leur écris. M. Michaud m'a répondu; le ministre des Mines en sait quelque chose. Je ne pouvais tout de même pas aller faire le pied de grue à Ottawa pour interroger M. Howe. Si je m'étais absenté, le premier ministre en aurait profité pour passer tous ses bills et pour me critiquer.

M. Duplessis — Beau compliment pour vos collègues.

M. Bouchard fait l'éloge de ses collègues et dit: Le premier ministre prétend que je n'ai pas les qualités requises pour être chef de l'opposition. Tant mieux pour lui. De quoi se plaint-il?

M. Duplessis — Ce n'est pas moi qui me plains, c'est M. Godbout.

Le bureau du premier ministre

M. Bouchard — Je ne crois pas que personne trouve que M. Godbout se plaint de moi. Où le premier ministre a-t-il péché ça? Il s'est passé de curieuses choses avec cet élévateur des Trois-Rivières. La première fois, c'est l'avocat Gariépy qui est venu. Et quand l'inconsistance des choses terrestres a changé le gouvernement, c'est l'associé du premier ministre...

M. Duplessis — Il y a trois ans que je ne pratique plus comme avocat, que je n'ai rien à faire avec mon ancien bureau et que je ne retire pas un sou.

M. Bouchard — En tout cas, M. Edouard Langlois est le beau-frère du premier ministre.

M. Duplessis — Si le chef de l'opposition veut, on va faire un marché.

M. Bouchard — Ah! non. Jamais. Vous ne les respectez pas.

M. Duplessis — Nous allons former un comité qui va démontrer que dans le bureau où je gagnais autrefois princièrement et honnêtement ma vie, je ne retire pas un sou depuis trois ans. M. Bouchard persiste à dire que M. Edouard Langlois a défendu le bill.

M. Duplessis est prêt à constituer un autre comité, qui va dire pourquoi.

M. Bouchard rétorque que les avocats libéraux sont injuriés quand ils viennent au parlement et considérés comme des parias.

M. Duplessis —Ceux qui sont honnêtes sont les bienvenus, les autres ont coûté assez cher.

M. Bouchard dit que les avocats libéraux doivent être bien prudents.

M. Duplessis demande s'il peut poser une question: "C'est bien, dit M. Bouchard, allez-y, je suis de bonne humeur, ça va bien aller ce soir."

M. Duplessis — Le chef de l'opposition sait-il que des libéraux se plaignaient du trust des avocats?

M. Bouchard — J'ai entendu parler de ça. Il y a une rivalité dans ce métier-là comme dans les autres.

En dehors des limites de la ville

M. Bouchard. — Je signale le changement d'avocat de la *Three Rivers Grain Elevator* parce que, lorsqu'il y a eu une enquête devant le conseil municipal au sujet de certaines plaintes sur le contrat, ce n'est plus M. Gariépy, mais M. Langlois qui représentait la compagnie.

Le premier ministre nous a dit que le conseil municipal avait droit d'accorder l'exemption...

M. Duplessis. — Je puis même vous déclarer que le bill a été présenté dans une large mesure parce que les électeurs étant situés en dehors des limites de la ville, on avait des doutes sérieux sur le droit de la ville à les taxer. On a voulu avoir un droit clair et net.

La valeur des immeubles étant de $600,000 on l'a réduite à $200,000. La loi permettrait de taxer à 25 p.c.

M. Bouchard. — Ca n'est pas exact. Vous ne gagnerez pas avec le député de St-Hyacinthe sur les affaires de taxes, avec le bluff que vous faites souvent.

M. Duplessis. — Et la réduction à cinq ans!

M. Bouchard. — Ca, c'est du chocolat sur la pilule que vous voulez faire avaler aux gens des Trois-Rivières. L'évaluation étant réduite de $600,000 à $200.000 et la taxe réduite à vingt-cinq pour cent, donc il se trouve que la taxe totale de $24,000, réduite par l'évaluation à $8,000 se trouve ramenée à $2,000, grâce à la clause du 25 p.c.

M. Duplessis. — Voyons!

M. Bouchard. — Y a pas de voyons! voyons! Le premier ministre peut-il me dire si la commission scolaire a droit d'accorder une exemption de taxe?

M. Duplessis. — Oui.

Que le premier ministre a donc changé

M. Bouchard. — Mon Dieu! que le premier ministre a donc changé de discours!

Je l'aimais bien mieux quand il parlait comme chef de l'opposition!

M. Duplessis. — Ce n'est pas le changement d'opinion, c'est le changement de côté qui fait mal au chef de l'opposition.

M. Bouchard. — Non, vous vous trompez bien! Je n'ai jamais eu tant de plaisir depuis que je siège ici.

Un député. — Avec toutes vos valises!

M. Bouchard. — J'ai du plaisir à siéger ici parce que j'ai du plaisir à démasquer le bluff du premier ministre, comme disent les humbles mortels de nos villes.

M. Dussault. — Puis-je poser une question?

M. Bouchard. — Certainement, mon cher ami; j'aime ça, naviguer avec vous.

M. Dussault. — Avec la différence que votre navire n'a pas toujours de boussole et que mon navire en a une. Savez-vous, à propos des limites de la ville, supposées dans le fleuve, savez-vous que les rives du Saint-Laurent appartiennent au fédéral?

Priver la ville de taxes

M. Bouchard. — Ah! ça, je n'en savais rien, mais les gens des Trois-Rivières disaient que toute cette histoire de rive était une affaire pour priver la ville de taxe. Dans le premier bill il était question de rive, pour inclure la compagnie dans les limites de la ville, mais maintenant la clause est partie.

M. Duplessis. — Je suis prêt à amender le bill et à soumettre la chose aux électeurs des Trois-Rivières par un referendum.

M. Bouchard. — Ah! non, dérangez pas les gens des Trois-Rivières. Ca servira à rien. Mais je suis déjà allé parler aux électeurs des Trois-Rivières et le premier ministre était là. Je parlais bien, hein! Aujourd'hui je fais le même discours, mais le premier ministre trouve que je parle mal!

M. Duplessis. — Quand le député de St-Hyacinthe a parlé des maux de l'ancien régime, les gens des Trois-Rivières l'ont pris pour un honnête homme. Et j'en suis un aussi. Si vous croyez que les contribuables des Trois-Rivières vont être privés de taxes indûment, soumettez-leur le règlement.

M. Bouchard. — Soumettez-leur le règlement si vous voulez. Moi c'est tout décidé, je suis contre (rires). En tout cas ça fait jolment de taxes que les contribuables des Trois-Rivières vont perdre. Pour les taxes scolaires d'abord ça fait... cinq fois cinq... et cinq fois, (M. Bouchard fait un calcul mental à mi-voix, et les députés se dérident et M. Bouchard aussi). Ca fait pour les écoles...

M. Duplessis. — $10,500.

M. Bouchard. — Jamais de la vie, ça fait $11,000. Et avec tout le reste, ça fera $25,000 en taxes perdues.

Appellation bilingue

On adopte diverses clauses. Puis M. Duplessis dit qu'il est surpris que le chef de l'opposition soit opposé à la clause 2, qui donne une appellation bilingue à la compagnie.

M. Bouchard. — Ouais! J'aime mieux être unilingue. J'aime pas ça deux noms, un tel alias, un tel... ça regarde mal.

M. Duplessis. — Les amis de l'ancien gouvernement auraient été bien chanceux d'avoir deux noms, puisqu'ils avaient perdu celui qu'il avaient.

On adopte le bill en troisième lecture sur division.

Avis de décès

ROBERT. — A Ste-Martine, le 28 avril 1937, décédée à 20 ans, 7 mois, Thérèse Dwyer, épouse de Paul Robert, agronome et professeur d'agriculture à l'Ecole de Ste-Martine. Funérailles vendredi à Ste-Martine à 9 heures (heure solaire). Inhumation à Ste-Catherine de Sherbrooke à 3 hres p.m. le même jour. Parents et amis sont priés d'y assister.

NECROLOGIE

BEAUMONT — A Montréal, le 27, à 59 ans, Mme Joseph Beaumont, née Angèle-Albina Demers.

BOILY — A Montréal, le 26, à 59 ans, Thomas Boily, époux de feu Hélène Dubois.

BOYER — A Montréal, le 28, à 32 ans, Philippe Boyer, époux d'Alice Coghlan.

BRAMUCCI — A Montréal, le 28, à 43 ans, Vasto Bramucci, époux de Rosa Dombrosio.

BROSSOIT— A Montréal, le 27, à 29 ans, Henri Brossoit, époux de Kathleen McGuire.

DAOUST — A Montréal, le 27, à 41 ans, Jeanne, fille de Joseph Daoust et de Marie-Louise Raby.

DECHEF — A Montréal, le 27, à 65 ans, Mme Louis Dechef, née Marie Fervranckz.

DESORMAUX — A St-Janvier, le 26, à 57 ans, Joseph-Henri Desormaux, époux d'Emérentienne Brière.

DUBE — A Montréal, le 27, à 70 ans, Mme Charles Dubé, née Marie Marie Malette.

DUBUC — A Laprairie, le 26, à 60 ans, Dr Léodat Dubuc, époux de feu Marie Demers.

GAGNON — A St-Roch-l'Achigan, le 27, à 80 ans, Jean-Baptiste Gagnon, époux d'Exilda Beaudoin.

GALARNEAU — A Montréal, le 27, à 42 ans, Annonciade Forget, épouse d'Albert Galarneau.

HALPIN — A Montréal, le 27, Rose-Ann McEnroe, veuve de John Halpin.

HENAULT — A Montréal, le 27, à 79 ans, Joseph Hénault, époux de feu Elodie Gingras.

LACHAPELLE — Le 26, à 76 ans, chanoine Edmond Lachapelle, curé de St-Urbain Ier, co. Châteauguay.

LACOMBE — A l'Assomption, le 27, à 76 ans, Louis Lacombe, époux de feu Elisabeth Picard.

L'ARCHEVEQUE — A Montréal, le 27, à 17 ans, Noëlla, fille de J.-E. L'Archevêque et de Dorina Beaudin.

LASSONDE dit LERICHE — A Montréal, le 27, à 71 ans, Valérie Lamoureux.

LAVALLEE — A Montréal, le 27, à 14 ans, Marcel Lavallée, fils d'Emile Lavallée.

LESSARD — A St-Jacques l'Achigan, le 26, à 60 ans, Cuthbert Lessard, époux en 1res noces de feu Gratia Hamel; en 2es.

MATHIEU — A Ville St-Michel, le 26, à 62 ans, Philippe Mathieu, époux de Marie-Jeanne Lizotte.

MENARD — A St-Clet, le 28, Dieudonné Ménard, époux de feu Virginie Giroux.

OUIMET — A Montréal, le 26, à 45 ans, Eiphége Ouimet, époux d'Aurore Lacroix.

PELLETIER — A Montréal, le 27, à 22 ans, Gaston, fils de Sam Pelletier et de Donalda Tanguay.

SHEA — A Montréal, le 26, M. Paul Shea, née Adèle Sampson.

SIMARD — A Montréal, le 26, Mme Eugène Simard, née Ernestine Lafontaine.

Pourquoi les Communes n'ont pas parlé d'immigration ces mois-ci

Le gouvernement, avec l'aide de M. Bennett, a manoeuvré pour éviter tout débat à ce sujet — M. Gardiner a lancé un appel pour l'immigration impériale; et puis, silence — Les chiffres infirment la théorie de M. Gardiner

C'est la famille nombreuse d'ici qu'il faut aider d'abord

Ottawa, 29. — Pendant la session qui vient de se terminer, on a mis un soin particulier à éviter de parler d'immigration. Cette réserve ne laissait rien espérer de bon. La veille de la prorogation, le ministre des Ressources, M. T.-A. Crerar, a fait adopter en deuxième et en troisième lecture un projet de loi amendant la loi de l'immigration. Un député a fait alors cette réflexion: "Je me demande si le ministre ne songe pas à activer plus que dans le passé l'immigration anglo-saxonne. Le ministre peut-il dire au comité s'il songe à inaugurer une nouvelle politique relativement à la venue au pays de gens d'origine anglo-saxonne ou scandinave, ou une politique générale visant à nous amener des immigrants de meilleure qualité que ceux qui nous sont venus dans le passé?" Le ministre a répondu que le bill ne lui permettait pas de discuter la question plus générale d'une politique d'immigration. Et M. Bennett, comme il l'avait fait à maintes reprises au cours de la session, a appuyé les efforts du ministre pour étouffer un débat compromettant.

Ainsi, on a fait tout son possible pour qu'on ne parlât pas d'une question d'intérêt vital pour le Canada. L'immigration? On ne voulait pas en traiter et on ne voulait pas, non plus, que l'opposition en discutât. Le gouvernement a manoeuvré de façon à ce qu'il n'eût pas une seule fois l'occasion d'annoncer sa politique. Un pour, un personnage en place nous affirma que le gouvernement King n'avait aucunement l'intention de modifier les règlements concernant les restrictions à l'immigration. C'était au début de la session. Depuis lors, une propagande active s'est organisée. L'impérialisme aidant, les campagnes d'un sir Edward Beatty, pour ne nommer que celui-là, on a entendu des déclarations étonnantes de la part des chefs politiques.

M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a dit, le 16 février, en parlant de la politique militaire du gouvernement: "Tous les députés seront avec moi d'avis que, si nous feuilletons le livre de l'histoire, nous constatons qu'une cause inévitable de guerre dans le passé a été l'impuissance dans laquelle certains peuples, trop à l'étroit dans leurs frontières, étaient de jouir, eux et leurs familles, d'un confort ordinaire. Chaque fois qu'un peuple s'est trouvé dans ce cas, il a cherché autour de lui de nouveaux territoires à coloniser. Et lorsque les territoires sur lesquels il avait jeté son dévolu étaient déjà aux mains d'une autre nation, la guerre en résultait.

L'un des pays les moins peuplés du monde

"Voici où je veux en venir. Il arrive que nous habitons l'un des pays les moins peuplés du monde. Il nous faut maintenant affronter le problème qui se posait à l'Europe il y a plus de cents ans... Pourtant, si quelqu'un va aujourd'hui dans l'Ouest canadien, voire même n'importe où au Canada, et parle d'attirer chez nous les habitants des pays surpeuplés d'Europe, qu'il s'agisse même d'habitants des pays britanniques, de les amener ici et de les établir dans certaines régions si peu peuplées de l'Ouest ou de l'Est, les premiers à protester sont les membres du groupe dont le député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) fait partie (la C. C. F.).

"A ce sujet, je tiens à dire que, si nous voulons mettre fin à la guerre, si nous voulons ne plus avoir recours à la guerre, il faut que nous examinions les causes fondamentales des guerres. En d'autres termes, il faut procéder à des transmigrations dans le monde. L'histoire démontre que la race humaine, que ce soit la noire, la jaune, la blanche ou la brune, préfère mourir les armes à la main que de mourir de faim. En d'autres termes, si nous voulons prévenir les guerres, il faut que nous songions à résoudre les problèmes qui se posent non seulement au Canada, mais dans tout l'univers. Nous ne pouvons adopter pour principe la politique du "Canada d'abord"; notre politique ne doit pas s'inspirer uniquement d'idéaux étroits relatifs au commerce du Canada seulement."

Inconséquennce des libéraux

Pareil appel en faveur de l'immigration n'a pas été relevé au cours du débat sur les armements. Les ministres n'y ont fait aucune allusion, laissant sans doute à M. Gardiner la responsabilité de ses déclarations. M. Gardiner pouvait-il toutefois présenter sa thèse sans l'avoir fait approuver au préalable par ses collègues ou du moins par certains d'entre eux? Quelques semaines plus tard le premier ministre devait la reprendre, en la modifiant légèrement, à une assemblée générale des députés libéraux. M. Mackenzie King aurait surtout insisté sur l'inconséquence des libéraux à vouloir obtenir les faveurs commerciales de la Grande-Bretagne, tout en refusant de partager avec elle les frais de la défense militaire, voire même en refusant d'accepter des immigrants d'origine britannique. Commerce, défense militaire, immigration, tout se tient en politique impérialiste.

La thèse de M. Gardiner, si elle explique plusieurs guerres, ne justifie pas la plupart des guerres coloniales du Royaume-Uni, qui ont été déterminées beaucoup plus pour des motifs économiques que pour des raisons d'expansion territoriale. Elle se heurte également aux statistiques démographiques en Grande-Bretagne qui, comme il a été démontré au cours de précédents articles, indiquent un déclin de natalité. Enfin, cette thèse contredit nos propres statistiques démographiques. De 1871 à 1881 notre population a augmenté de 17.2%, de 1881 à 1891 de 11.8%, de 1891 à 1901 de 11.1%, de 1901 à 1911 de 34.2%, de 1911 à 1921 de 21.9%, de 1921 à 1931 de 18.0%. Ces chiffres, satisfaisants à plus d'un point de vue, ne le sont pas du tout si l'on tient compte du taux de l'augmentation naturelle de notre population aussi bien que du nombre d'immigrants qui nous sont arrivés d'Europe.

3,500,000 n'ont pu s'établir au Canada

De 1901 à 1931, le surplus des naissances sur les décès a été d'environ 3,500,000. Pendant la même période nous avons accepté 5,100,000 immigrants. De telle sorte que la population totale eût dû augmenter de 8,450,000. En fait, notre population ne s'est accrue que de 5,000,000 pendant ces trente ans.

Ce qui revient à dire que 3,500,000 personnes, soit des immigrants, soit des Canadiens de naissance, n'ont pas réussi à s'établir au Canada et ont été contraintes d'émigrer aux Etats-Unis ou de retourner dans leur pays d'origine. Probablement un million de ces gens étaient des Canadiens de naissance et 2,500,000 des immigrants contraints de quitter le pays. De toute façon nous avons été incapables de retenir au Canada à peu près le quart des Canadiens qui constituaient l'augmentation naturelle de la population et près de la moitié des immigrants que nous faisions venir à grands frais.

Il est bel et beau de comparer, comme M. Gardiner l'a fait, un jeune pays à la population clairsemée à un pays surpeuplé. Mais il serait plus juste de dire que l'Angleterre ne souffre guère de surpopulation, comme la revue *The Round Table* le démontrait de façon précise le mois dernier. Toute reprise de l'immigration britannique sur une grande échelle ne sauvegarderait pas les intérêts permanents de la Grande-Bretagne. Elle ne nous protégerait pas davantage puisque ces nouveaux venus devront un jour ou l'autre chercher ailleurs leur subsistance.

Des orateurs publics parlent volontiers du Canada comme d'un pays dont la population atteindra facilement les 80,000,000 ou les 100,000,000. On rapporte que M. Stephen Leacock, cet économiste humoriste aux prédictions parfois si amusantes, a prédit que la population canadienne toucherait un maximum de 250,000,000. Notre avenir économique et social ne saurait être préparé d'après des prophéties aussi hasardeuses. En l'an 2,000 notre population sera probablement de 20,000,000, avec un maximum possible mais improbable de 35,000.000. M. M. C. MacLean, du Bureau fédéral de la statistique, établissait ainsi la population future du Canada en s'appuyant sur les recensements de 1891 à 1931: 1940, 11,700,000; 1950, 13,500,000; 1960, 15,400,000; 1970, 17,300,000; 1980, 19,200,000; 2000, 22,800,000; 2025, 26,900,000; 2050, 29,600,000.

La famille nombreuse

Il est donc évident que le Canada ne devra principalement compter que sur l'augmentation naturelle de sa population. C'est la famille nombreuse que l'Etat devra aider plutôt que l'immigrant sans foyer et sans argent. Si nous voulons créer un esprit national, songeons à encourager les Canadiens à rester au pays en nous efforçant de rétablir un minimum de bien-être pour la classe agricole et pour la classe ouvrière. Tous les efforts des autorités doivent tendre à l'amélioration des conditions de vie. Une politique canadienne pour des Canadiens, voilà ce dont nous avons le plus besoin.

On tient encore trop compte des intérêts impériaux et anglais. Qu'on se méfie surtout des tentatives que l'on fera à Londres pendant et après la conférence impériale pour nous inciter à encourager l'immigration britannique. Dans les circonstances actuelles, à cause de la baisse du taux de natalité en Angleterre, ces tentatives n'ont qu'un but: augmenter le nombre des impérialistes au Canada au détriment de la population en Grande-Bretagne et perpétuer ainsi un attachement à l'Empire et à la métropole qui ne cadre plus avec nos intérêts non plus qu'avec notre dignité de nation souveraine.

Léopold RICHER

Pour aider les jeunes et l'industrie minière

Ecole technique pour mineurs — Les nôtres à Noranda — Approbation de M. René Chaloult

Québec, 29 (D. N. C.).—L'Assemblée législative a voté hier en troisième lecture le bill intitulé "loi aidant la jeunesse à profiter des carrières nouvelles offertes par le développement de l'industrie minière".

M. Léon Casgrain a demandé si, dans la distribution des bourses, on ne favorisera que les *nationaux*. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, a répondu que ces bourses ont été distribuées par un jury composé des représentants de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'Université McGill, de l'Ecole Technique.

C'est le jury qui a choisi les boursiers. Le projet de loi ne vise pas d'ailleurs les bourses dont on parle. Il a pour but de créer une sorte d'école technique des mineurs pour leur enseigner le fonctionnement. M. Hormisdas Langlais, député des Iles de la Madeleine, félicite le ministre.

M. René Chaloult, député de Kamouraska, dit que son groupe attaque le gouvernement quand il le croit juste. Mais de même il n'hésite pas non plus à le féliciter quand il y a lieu. Aussi, croit-il de son devoir de féliciter le ministre des Mines de son heureuse initiative, qui n'est pas complète, tant s'en faut, mais qui est une bonne chose cependant. Trop longtemps l'éducation et l'instruction dans la province ont été orientées pour la formation en série d'avocats, de notaires, de médecins, etc. Nous formons des curés en quantité et c'est excellent, mais il faut en même temps ne pas oublier que notre groupe ethnique est entouré des éléments anglais plus portés aux choses matérielles. Il faut ouvrir des carrières à nos jeunes, dans l'ordre économique.

M. Nil Larivière se dit particulièrement heureux de cette décision du gouvernement. Il vante la région du Témiscamingue et regrette que les 1,800 employés de la *Noranda* ne soient pas des Canadiens français.

M. Charles Delagrave rappelle quelques oeuvres du parti libéral et demande si le gouvernement ne serait pas disposé à faire enseigner le génie minier dans nos écoles techniques.

M. Onésime Gagnon dit qu'il portera une grande attention à la suggestion du député de Québec-Ouest.

M. Delagrave dit qu'on pourrait aussi dans les centres miniers donner des cours et M. Gagnon parle de moulins-écoles.

Le ministre des Mines note que plusieurs institutions anglaises ont des attentions spéciales pour les étudiants pauvres et sans faire de reproche à qui que ce soit il déplore que l'on compte trop, trop souvent, sur le gouvernement.

M. René Chaloult dit que l'on veut que le gouvernement fasse tout parce que nous sommes pauvres et que tout le monde ne comprend pas son devoir. Il y a des Canadiens français à l'aise et des millionnaires et ils ne se soucient pas d'aider nos universités. M. Chaloult ne critique pas, mais félicite le gouvernement quant à ce qui concerne cette loi, mais il espère que l'on continuera dans la bonne voie.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: BElair 3361

A NOS AMIS

Le journal se ressent toujours de la période des déménagements. Un grand nombre de lecteurs habituels ne savent où se procurer le "Devoir" dans le voisinage de leur nouvelle demeure. Pourquoi, en arrivant dans un autre quartier, n'en pas profiter, alors que les marchands recrutent une nouvelle clientèle, pour faire établir des dépôts de notre journal? Le marchand est toujours un lecteur possible.

Ceux qui veulent savoir l'endroit le plus rapproché où se procurer notre journal n'ont qu'à communiquer avec M. Meunier, chef de l'expédition, BElair 3361.

De toute façon, que l'on réserve immédiatement son numéro du "Devoir". Cela aide au tirage.



Plantez dans Québec des arbres, arbustes, rosiers, cultivés dans Québec.
PEPINIERE
ODILON BEDARD JOLIETTE

LUNETTERIE MODERNE
Anomalies Orthophoriques
AJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS
NOUS FABRIQUONS NOS VERRES
CINQ OPTOMETRISTES COLLABORATEURS
Emile CARRIERE O.O.D. Adrien SENECAL O.O.D.
Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu
CARRIERE & SENECAL Limitée
271 EST, RUE STE-CATHERINE
LAnc. *2211

A VENDRE
OCCASION EXCEPTIONNELLE
Manufacture de chocolats et bonbons. Installation moderne. Fait d'excellentes affaires. Vendra très bon marché pour argent comptant. Case 52, le "Devoir".

HOTEL QUEEN MARY
(Dollard THORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Etant voisin du Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

Habillent bien à prix économique. Faites-en l'essai.


J.-ROD. JOLY, propriétaire
255 est, rue Ste-Catherine
MONTREAL
BElair 3126

"Le livre des mystères"

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ce sont les mystères des âmes, des coeurs, des esprits qui y sont étudiés, joliment et habilement traités. Sept nouvelles intéressantes aux personnages bien dessinés. Lecture très agréable qui fait que l'on ferme le livre à regret.

Volume en vente au Service de Librairie du "Devoir", au prix de $1.00 franco.



VOLUME XXVIII — No 98

— CALENDRIER —
Demain: VENDREDI, 30 avril 1937.
Sainte Catherine de Sienne, Vierge
Lever du soleil, 4 h. 51.
Coucher du soleil, 7 h. 05.
Lever de la lune, 11 h. 45.
Coucher de la lune, 8 h. 06.
Dernier quart, le 3, à 10 h. 53m. du soir.
Nouvelle lune, le 11, à 0h. 10m. du matin.
Premier quart, le 17, à 3h. 34m. du soir.
Plein lune, le 25, à 10h. 53m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI 29 AVRIL 1937

— DEMAIN —
BEAU
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 54.
Même date l'an dernier 50.
Minimum aujourd'hui 48.
Même date l'an dernier 32.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.90. 11 h. a.m. 29.95. Midi: 30.00.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Mesty, 300-a St-Denis, Montréal.

Le bill de Québec

"Nous n'avons pas voulu embêter le gouvernement" (M. Grégoire)

(Suite de la premtere page)

Premier incident

A ce momen,t M. Lucien Plamondon, organisateur du maire Grégoire aux dernières élections, qui occupe un fauteuil en arrière de la salle, se lève pour prendre la parole.

M. Lucien Plamondon. — Je veux faire remarquer au comité, avant que le bill soit étudié, qu'il se commet des irrégularités à l'hôtel de ville et que ces irrégularités devraient être corrigées avant que le comité procède. A l'heure actuelle, des employés de la ville peuvent transiger avec la ville, par exemple, acheter des obligations, vendre.

M. O. Drouin (intervenant). — Le premier ministre a demandé au maire d'expliquer son bill et nous devons l'étudier clause par clause, et c'est M. Plamondon qui prend la parole. Est-ce comme ça qu'on entend procéder?

M. Duplessis. — J'ai demandé au maire de donner des explications, et il a déclaré qu'il avait fini. Je comprends qu'on n'aime pas M. Plamondon en certains milieux, mais il a été l'organisateur du maire de Québec et du député de Québec-Centre, alors, il doit être leur ami. Avant de savoir ce que M. Plamondon va déclarer, il faut l'entendre. Nous sommes toujours en faveur de la liberté de parole.

M. Oscar Drouin. — Le premier ministre a demandé de connaître les grandes lignes du bill. Le maire les a expliquées. M. Plamondon nous arrive avec des détails que nous pourrons étudier quand nous serons rendus à la clause que cela concerne.

M. Plamondon a la parole

M. Bégin. — M. Plamondon a la parole.

M. Plamondon. — La ville a demandé des pouvoirs extraordinaires. L'an dernier il y avait une clause à l'effet qu'aucun employé de la Ville ne pourrait transiger, directement ou indirectement, avec la Ville, ou participer à aucun contrat, sous peine de destitution. Je voudrais que cette clause soit insérée dans la charte.

M. Duplessis. — Qui l'a fait enlever

M. Plamondon. — Le maire.

M. Drouin. — Voici. Le bill est préparé et on veut faire de cela une tempête. Ce n'est pas juste.

M. Duplessis. — Il convient que nous entendions les objections d'une manière sommaire. Je me place au point de vue des finances de la ville. On veut emprunter. Moi, personnellement, je crois que M. Plamondon a raison et je le remercie comme je remercierai tous ceux qui éclaireront le comité.

M. Antonio Langlais, au nom des porteurs d'obligations et de l'association des Banquiers, dit qu'il est contre la conversion des dettes et contre les illégalités, que cela veut dire.

S'il y a eu des fraudes

M. Duplessis n'hésite pas à dire que le gouvernement est contre toute conversion forcée, parce que la ville a besoin de crédit et qu'il faut respecter les engagements honnêtes. S'il y a eu des fraudes le gouvernement est prêt à former un tribunal spécial pour entendre les intéressés. Mais le crédit des villes est à la base du crédit du gouvernement.

Il faut respecter les engagements légaux ou moraux. Ceux qui prêtent honnêtement et de bonne foi ont droit à de la considération et du respect. Si le marché n'est pas honnête, c'est différent. Mais la conversion forcée est une destruction volontaire du crédit de la Ville et de la province.

M. Langlais. — La tâche est simplifiée par les remarques du premier ministre.

M. Grégoire. — Nous ne demandons pas de convertir la dette. Nous voulons le pouvoir de racheter nos débentures. Nous disons: Nous vous remettons $100 pour $100 y compris les intérêts. C'est du droit commun que de racheter ses dettes quand on voit le jour où ce sera plus difficile.

Contre les taxes

M. Yves Prévost, au nom des salariés et des ouvriers de l'extérieur, dit qu'il est contre la taxe de $10 contre les ouvriers du dehors de la ville; contre la taxe de 2 pour cent sur les salaires, contre celle de $25 aux camionneurs, et soutient que la taxe sur les théâtres est déjà plus que suffisante. Quant au fonds de pension, il veut qu'on respecte les droits acquis.

M. Frédérick Dorion dit un mot dans le même sens sur le fonds de pension.

M. Duplessis suggère que ce soit soumis à l'actuaire de la province, M. Lafrance.

M. Drouin. — Du point de vue chiffres.

M. Emile Simard, au nom de la Ligue des Propriétaires, dit ensuite quelques mots.

Le premier ministre demande alors si les avocats de la ville sont présents.

M. Chapleau se lève

Me Chapleau se lève.

M. Duplessis. — "J'ai vu dans les journaux que le maire avait déclaré que si le bill retardait, c'était parce que l'avocat de la ville ne s'était pas occupé de son affaire et était en voyage".

M. Grégoire. — M. le président, des remarques comme celle-là n'avancent en rien le travail du comité et elles ne sont d'aucune utilité.

M. Duplessis. — Le comité a le droit de savoir si Me Chapleau connait le bill de la ville de Québec, afin de juger les déclarations qu'il pourra fournir. D'un autre côté, nous sommes ici pour protéger les employés qui n'ont pas été bien traités par leurs employeurs.

Les emprunts

M. Emile Simard représente les ligues de citoyens de Limoilou et de Saint-François d'Assise et il est également l'un des représentants de la Ligue des Propriétaires. Il veut s'opposer à l'emprunt pour les logements salubres en déficit. C'est l'article 1 du bill et l'on en commence immédiatement l'étude. L'article demande l'autorisation de contracter un emprunt de $2,347,000. Le comité adopte la clause qui prévoit un emprunt de $50,000 pour la préparation des plans de l'égout collecteur de la rivière Saint-Charles et un emprunt de $10,000 pour le nouveau chemin de Charlesbourg.

On discute la demande d'emprunt de $826,000 pour payer des emprunts faits à la banque pour l'administration, l'amortissement, l'assurance, etc., pour les logements salubres, et faits sur la garantie de taxes non perçues et prescrites.

M. Grégoire fait remarquer que ç'a été fait avant lui. Les emprunts ont été faits en banque, et il faut rembourser.

Dette aux banques: $6,750,000

M. Barry, trésorier de la ville, révèle que la dette flottante de la ville, aux banques, est de $6,750,000.

M. Grégoire. — Je suis prêt à soumettre la question à la Commission Municipale et à m'en remettre à sa décision.

M. Duplessis. — Je n'y ai aucune objection.

M. Simard. — Mais, avant tout, il faudrait tout de même déterminer où va aller l'argent. Car il faut tenir compte du fait que la ville a déjà payé ces montants, et qu'on emprunte pour l'administration, la dépréciation, l'amortissement, etc. Cette entreprise de logements ouvriers a été un désastre pour la ville de Québec.

M. C. J. Baillargeon, notaire, représentant de l'Association des Propriétaires, de Québec, suggère que l'on entende le trésorier.

Le trésorier Barry

M. Eugène Barry, trésorier de la ville dit que le déficit de $826,000 a été établi après enquête par la maison LaRue et Trudel.

M. Duplessis. — Si je comprends bien, l'emprunt que vous demandez représente le fonds d'amortissement, les assurances, les taxes, la dépréciation.

M. Barry. — Oui. Il y avait des remboursements à faire à la banque pour des taxes non perçues et prescrites.

M. Duplessis. — Alors vous voulez faire revivre ces taxes prescrites et non perçues et prescrites, de votre emprunt.

M. Barry. — Les taxes n'ont jamais été perçues et non prescrites, mais la ville a emprunté à la banque avec ces taxes éventuelles, comme nantissement, et elles font maintenant partie de la dette flottante qu'il faut rembourser. La dette flottante est actuellement de $6,750,000. La ville a emprunté couramment depuis plusieurs années sur les arrérages de taxes.

M. Duplessis. — Mais elle n'aurait pas dû emprunter sur des taxes prescrites.

M. Grégoire. — Je tiens à noter que ç'a été fait avant nous. Les administrations antérieures ont emprunté. Nous avons fait une enquête qui nous découvre qu'une somme de $826,000 a été ainsi empruntée. Or il faut tout de même la rembourser.

M. Duplessis—"Si les anciennes administrations ont emprunté de l'argent en marge de la loi, c'est au conseil actuel à prendre les sanctions nécessaires au moyen de procédures. C'est un principe malsain d'emprunter sur des taxes qui sont prescrites. Après avoir entendu MM. Barry et Simard, je vois qu'ils s'entendent très bien sur le fond de l'affaire, sinon sur les moyens, et je suis de plus en plus convaincu qu'il n'est pas besoin de soumettre cette question à la Commission municipale mais au peuple de Québec directement."

Le maire — A l'époque où des emprunts ont été faits sur ces taxes, ces dernières n'étaient pas prescrites. Dans ce temps-là on empruntait jusqu'à 80%.

"Faites-les arrêter"

M. Duplessis— Alors faites arrêter ces gens-là.

M. Grégoire— A la Commission scolaire, on avait emprunté jusqu'à 110% des arrérages de taxes et tout cela parce qu'il n'y avait pas de comptabilité. J'ai voulu engager des comptables mais le Conseil du temps a refusé de me laisser faire. Les livres étaient tenus par des incompétents, par des journaliers...

M. Duplessis — Je ferai remarquer au Maire de Québec qu'il y a des journaliers qui sont capables de tenir les livres. L'état de journalier n'implique pas nécessairement qu'on manque d'éducation et d'instruction.

M. Grégoire — Nous avons tout changé par la suite et je n'hésite pas à dire que quand nous aurons fini notre amélioration il n'y aura pas de meilleure tenue de livres dans toute l'Amérique du Nord.

M. Duplessis — Quand on vient devant un comité parlementaire demander d'autoriser des emprunts auxquels on sait ne pas avoir droit parce que ces emprunts sont basés sur des taxes prescrites, je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans la comptabilité. Il faut changer de méthode mais adopter les bonnes.

M. Philippe Monette — "Pourquoi ne pas avoir mis dans votre bill que c'était pour rembourser la banque?"

M. Grégoire —"Je n'ai aucune objection à le mettre."

M. Duplessis — "Nous allons soumettre cette affaire d'emprunt au peuple de la cité de Québec."

Objection de M. Drouin

M. Oscar Drouin — "Je m'objecte, Monsieur le président, à la façon dont le premier ministre cherche à placer sur les épaules de l'administration actuelle les responsabilités des fautes des anciennes administrations. Il vaudrait mieux faire étudier toute cette question d'emprunt par la Commission municipale et nous faire un rapport avant la fin de ce bill."

M. Duplessis — "J'ai toujours été en faveur de l'autonomie de Québec et j'entends que les citoyens de la ville de Québec ne soient pas subordonnés à la Commission municipale. Les citoyens de Québec sont parfaitement capables de régler tous leurs problèmes et c'est juste parce que ce sont eux qui paient."

M. Oscar Drouin — "M. Duplessis est bien habile. Tout à l'heure, il suggérait de soumettre cette question à la Commission municipale et maintenant il ne veut plus."

(Plusieurs voix) —"Non, ce n'est pas vrai."

M. Duplessis. — Voici ce qui est arrivé. Le maire a prétendu que les explications de M. Simard n'étaient pas exactes, et nous avons demandé d'entendre le trésorier de la ville. Dans l'intervalle, le maire a suggéré que la commission municipale soit appelée à étudier cette demande. Le maire est le premier magistrat et nous sommes prêts à l'aider, et nous avions consenti. Cependant, M. Barry, le trésorier, a corroboré la version de M. Simard quand le maire avait prétendu que ce n'était pas exact. Alors, puisqu'il y a corroboration, nous n'avons plus besoin de la commission municipale dans ce cas. Nous savons à quoi nous en tenir. Le maire a dit tout à l'heure qu'il avait le meilleur système de comptabilité au monde et maintenant il nous dit qu'il a si peu confiance en ce système qu'il suggère de faire examiner cette question par la commission municipale.

M. Delagrave. — C'est une somme que nous devons à la banque. Le mal est fait; les montants ont été empruntés. Je ne jette pas le blâme sur une administration ou sur une autre, mais on a emprunté pour les habitations ouvrières et, aujourd'hui, en consolidant notre dette, nous demandons d'emprunter pour rembourser la banque.

M. Duplessis. — Je suis prêt à ce que ce montant soit accordé, à la condition qu'un referendum soit tenu; qu'on soumette la question au peuple, et si le peuple l'approuve, très bien.

M. P. Hamel. — Quel est le remède que le premier ministre nous suggère dans de telles circonstances? L'ancienne administration avait emprunté sur des arrérages de taxes, et, aujourd'hui, les revenus ne suffisent plus à rencontrer ces emprunts.

Tous responsables

M. Duplessis. — Si les anciens administrateurs de la ville ont dépassé leurs pouvoirs ils sont tous responsables personnellement, et c'est aux intéressés à prendre les mesures qui s'imposent.

Nous n'avons pas à savoir si telle ou telle administration est responsable, mais nous disons que le mal provient du fait que l'on n'a pas assez soumis les emprunts au peuple dans le passé. Si les conseils municipaux, quels qu'ils soient, avaient mieux observé la loi, la situation financière des municipalités serait beaucoup meilleure à l'heure actuelle.

Dans le montant qu'on nous demande d'emprunter, on a joué avec des taxes qui n'étaient pas prévues, et le peuple est intéressé à se prononcer. Ce n'est pas notre affaire de savoir qui est responsable, mais c'est l'affaire du peuple de se prononcer sur tout emprunt de cette importance."

M. J.-E. Grégoire. — Le $826,000 pour les logements ouvriers a été emprunté et dépensé. Nous voulons mettre de l'ordre dans cet emprunt qui a été fait. Tout ce que nous voulons, c'est de rembourser la banque.

M. Marier. — Le fonds prévu pour la dépréciation des logements a-t-il été dépensé?

M. J.-E. Grégoire. — Tout a été dépensé.

M. Marier. — Je comprends que l'administration actuelle n'est pas responsable de tout le passé, mais j'ai été frappé de la manière dont la clause a été présentée. Si l'on tient à emprunter pour rembourser la banque, que l'on tienne un referendum; j'en suis.

A ce moment, le comité décide unanimement que l'emprunt de $826,000 pour le déficit des logements ouvriers devra être soumis aux citoyens de Québec par voie de referendum.

M. Emile Boiteau serait ministre

M. Duplessis le laisse entendre en lui faisant ses souhaits de bonne fête — Hommage à la mémoire de MM. Samuel Genest et McMaster

Québec, 29. — (D.N.C.) — M. le notaire Emile Boiteau, député national de Bellechasse, célébrait hier son 39e anniversaire de naissance. Un page a apporté une gerbe de roses sur le pupitre de M. Boiteau et M. Duplessis s'est saisi de l'occasion pour lui exprimer les voeux de la Chambre.

M. M. Duplessis. — Il me fait plaisir de me faire l'écho de tous les membres de cette Chambre en offrant des voeux au député de Bellechasse à l'occasion de son 39e anniversaire de naissance. (App. prolongés). Quoique très jeune, le député de Bellechasse a déjà une belle carrière à son crédit, carrière très intéressante qui s'épanouira prochainement dnas un domaine plus vaste. (Longs applaudissements.)

(Ces derniers mots du premier ministre portent à croire que le député de Bellechasse sera nommé ministre des Travaux publics en remplacement de M. John-S. Bourque, qui deviendrait ministre des terres et forêts.)

M. C. Delagrave. — Je me joins au premier ministre dans cet hommage à son collègue avec d'autant plus de plaisir qu'il est mon confrère, et qu'il fait honneur aux membres de la Chambre des Notaires.

M. Emile Boiteau. — Je remercie le premier ministre et le député de Québec-Ouest des voeux qu'ils ont bien voulu m'offrir. Nous commencerons demain l'étude du bill de Québec, et comme cadeau de fête, je leur demanderais, comme échevin et comme citoyen de Québec, de nous donner les privilèges que nous demandons quand il s'agira de privilèges raisonnables, dans l'intérêt de ma ville et de tous les citoyens. (App.)

A la fin de la séance du soir, M. Duplessis a rappelé le décès de MM. MacMaster, ancien Trésorier provincial et de M. S. Genest, d'Ottawa. Il a rendu un vibrant hommage aux deux disparus dont il a rappelé les qualités de probité, d'intégrité, proposé que la Chambre s'ajourne en signe de deuil et offert les condoléances de la Chambre aux familles des disparus. M. Bouchard a secondé la mation de M. Duplessis.

$15,000 pour le Congrès de langue française

QUEBEC, 29. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial accorde un octroi de quinze mille dollars au comité d'organisation du deuxième Congrès de la langue française.

Le gouvernement aura à faire d'autres dépenses à l'occasion de ce congrès, nous dit M. Duplessis.

La ville de Québec a voté de son côté un montant de $5,000.

Six nouveaux chanoines honoraires

DANS LE DIOCESE DE QUEBEC

Québec, 29 (D.N.C.) — Par décision de S. E. le Cardinal, six nouveaux chanoines honoraires ont été nommés. Ce sont:

M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire;

M. l'abbé J.-E. Carrier, curé de Lévis;

M. l'abbé F.-P. Lamontagne, curé de Saint-Malo;

M. l'abbé L.-A. Gagnon, curé de Jacques-Cartier;

M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis;

M. l'abbé Alphonse Fortin, supérieur du collège de Sainte-Anne.

La semaine de 36 heures

Akron (Ohio), 29 (S.P.A.) —Un accord que la *Firestone Tire & Rubber Company* a conclu avec l'union des *United Rubber Workers*, pour mettre fin à une grève commencée il y a 8 semaines, introduit dans la grande industrie des Etats-Unis la semaine ouvrière de 36 heures.

Aux Philippines

UNE MISSION DE LA SOCIETE DES MISSIONS ETRANGERES

La Société des Missions étrangères projette d'établir, apprend-on, une mission catholique à Cobato, aux Philippines.

Cabota est situé dans la presqu'île de Zamboanga, partie occidentale de la Terre de Mindanao, l'une des trois grandes terres des Philippines, la plus au sud des trois.

S. E. Mgr Louis del Rosario, Jésuite, est évêque de Zoamboanga de puis 1933. Il est natif de Binondo, diocèse de Manille. Il y a là une cathédrale sous le patronage de l'Immaculée-Conception. La population de la ville est de 850,000 habitants dont 230,000 catholiques.

Condamnés à 3 et à 2 ans de pénitencier

Ce matin, le juge en chef G. Perrault a condmané à trois ans de pénitencier pour chaque offense Joseph Imbaud, 19 ans, trouvé coupable de tentative de vol avec effraction dans un garage situé au 1106 rue Beaver Hall, et aussi du vol d'une tente d'une valeur de $30.00 survenu en septembre 1936. Le prévenu purgera ses deux sentences concurremment.

Le juge Perrault a condamné à deux ans de pénitencier, Joseph Cusson, 40 ans, trouvé coupable du vol d'un carrosse de bébé. Le prévenu a déclaré en cour qu'il a déjà passé 18 ans de sa vie en prison.

Enfin le même juge a condamné à deux ans de pénitencier Edouard Lefrançois, 1381 ouest, rue Notre-Dame, trouvé coupable d'avoir volé deux foreuses électriques appartenant à la Canada Marine Works.

Départ de M. Turcotte du "Canada"

Il fonderait un hebdomadaire l'automne prochain, à son retour de France — M. Eustache Letellier de Saint-Just rédacteur en chef

M. Edmond Turcotte, rédacteur en chef du *Canada*, annonce ce matin en premier-Montréal son départ du quotidien libéral de la rue Saint-Jacques, Après un hommage à feu M. Olivar Asselin, qui l'amena à quitter l'*Etoile* de Lowell pour passer au *Canada* il y a six ans, et quelques mots aimables à l'adresse de ses collaborateurs des dernières années, M. Turcotte écrit entre autres choses:

"Je ne pars pas tout à fait. Car je reviendrai. A l'automne, je l'espère, le *Canada* et moi, nous serons voisins. Et en attendant, j'irai respirer l'air de France, tout imprégné de la sagesse de Montaigne et de la truculence de Rabelais..."

M. Turcotte, dit-on, pense à fonder un hebdomadaire montréalais dès son retour de France l'automne prochain: c'est à ce projet qu'il ferait allusion en parlant de voisinage prochain avec le *Canada*.

On dit, par ailleurs, dans le monde des journaux, que l'actuel gérant de rédaction du *Canada*, M. Eustache Letellier de Saint-Just, va succéder à M. Turcotte comme rédacteur en chef.

Montréal et Toronto

Enquête de la Commission métropolitaine — Les nouvelles industries à Montréal depuis sept ans — Situation satisfaisante

Le service d'étude et de recherche de la Commission métropolitaine a soumis hier à cette commission un rapport sur le progrès de Montréal et de Toronto en matière industrielle depuis sept ans. Ce rapport, que la Commsision métropolitaine a approuvé hier après-midi et qu'elle soumettra au ministre des affaires municipales, conclut que le grand Montréal n'a à aucun moment perdu sa suprématie industrielle sur le grand Toronto depuis sept ans, et que cette suprématie n'est pas sérieusement en danger.

Les chiffres fournis par la M. L. H. and P. indiquent que durant les sept années avant le 1er avril 1937, Montréal a attiré 118 nouvelles industries qui emploient un total de 3,785 personnes. D'autre part, depuis huit ans qu'existe la Commission industrielle de Toronto, 150 industries nouvelles se sont installés dans cette ville, et le nombre de leurs employés est de 4,105.

Mais les chiffres pour Montréal ne comprennent que les industries venues d'en dehors de Montréal et de la province de Québec, et qui sont encore en opération; tandis que les chiffres pour Toronto disent seulement que 126 firmes industrielles et 24 firmes manufacturières se sont établies à Toronto depuis huit ans; quelques-unes de ces firmes ont eu leur origine dans la province d'Ontario, mais on n'en sait pas le nombre; on ne sait pas non plus si elles sont encore toutes en affaires.

Plusieurs de ces industries nouvelles sont peu importantes et n'emploient qu'une demi-douzaine à une quinzaine d'employés; le nombre des employés est donc plus important que celui des industries. Or, pour Montréal les chiffres du personnel de vingt de ces petites firmes n'ont pas pu être obtenus et les enquêteurs ont attribué à chacune 5 employés, ce qui faisait un total de cent pour les vingt.

Donc si l'on compare ces chiffres, et si l'on tient compte du fait que les chiffres de Montréal sont pour sept ans et ceux de Toronto pour huit ans il n'y a pas de raison de croire que Montréal a perdu ou est en danger de perdre sa suprématie industrielle sur Toronto.

Le rapport contient en outre des renseignements sur la Commission industrielle de Toronto sur les lois ontariennes relatives à l'évaluation des industries etc.; sur la détermination des zones industrielles la question de la force motrice, du développement des industries dans Ontario et Québec, etc.

Ce rapport a été compilé par MM. George Mooney, Pierre Boucher et Réal Bélanger. Il a été rédigé en anglais, et le texte français ne sera disponible que le 12 mai.

Le Festival de St-Laurent

INTERVIOUE DE MME F.-A. BEIQUE PAR M. FREDERIC PELLETIER

Ce soir, à 10 heures, au poste CKAC, M. Frédéric Pelletier, critique musical au *Devoir*, interviouera Mme F.-A. Béique, membre du comité d'organisation du Festival de Musique de Montréal, qui aura lieu dans la chapelle du collège S.-Laurent, les 8 et 10 juin prochains.

Echevin de Shawinigan

Les Trois-Rivières, 29 —M. Philias Lambert, industriel, a été élu par acclamation, hier, échevin au siège no 1 du quartier no 3 de la ville de Shawinigan quand son adversaire, M. J.-P. Pelletier, s'est retiré de la lutte. Ce siège était devenu vacant par la démission de M. Louis Rousseau, candidat à la mairie.

Par referendum

QUEBEC, 29. — Après une longue discussion, le comité des bills privés a décidé ce matin que l'emprunt de $826,000 pour le déficit des logements ouvriers demandé par la ville de Québec devra être soumis aux citoyens par voie de referendum.

Télégramme de M. Laurent à M. Raynault

M. Raynault part lundi pour Londres et Paris

M. le maire Raynault a reçu ce matin le télégramme suivant de M. Raymond Laurent, président du conseil municipal de Paris, qui dirigeait la délégation française aux fêtes en l'honneur de Cavelier de LaSalle, et qui est passée à Montréal récemment:

Adhémar Raynault,
Maire, Montréal,

De retour à Paris, viens vous remercier chaleureusement vos télégrammes, sommes très reconnaissants de l'accueil si amical réservé en votre hôtel de ville, me félicite circonstances qui ont permis de resserrer les liens unissant nos nations et nos cités, attendons votre visite et serons heureux vous renouveler sentiments affectueuse sympathie.

Raymond Laurent, président
Conseil Municipal, Paris.

M. Raynault partira lundi soir de Montréal pour New-York, où il s'embarquera pour les fêtes du couronnement. Après ces fêtes il ira à Paris et rendra visite à M. Laurent.

M. Onésime Gagnon bâtonnier

Québec, 29. (D.N.C.) — Il est pratiquement assuré que M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries dans le cabinet provincial, sera élu par acclamation bâtonnier pour succéder au sénateur Lucien Moraud. Les élections auront lieu samedi, le 1er mai.

Les conseillers actuels poseront très probablement leur candidature à la même charge. Ce sont: Me Louis St-Laurent, ancien bâtonnier; Me J.-P.-A. Gravel, ancien bâtonnier; M. Lucien Moraud, bâtonnier sortant de charge; Me Achille Jolicoeur, Me Frédéric Dorion, Me Jules Savard, Me L.-P. Pigeon, président du Jeune Barreau; Me René Chaloult, Me Rodolphe Deblois.

M. Alfred Savard sera tout probablement élu par acclamation pour succéder à M. Onésime Gagnon, comme syndic.

Le Jeune Barreau élira ses officiers vendredi soir, le 30 mai. Tout laisse prévoir que Me Jean-Paul Galipeault, vice-président actuel, sera élu président en remplacement de Me Louis-Philippe Pigeon, président sortant de charge. On prévoit que les deux vice-présidents du Jeune Barreau, qui seront élus par acclamation, seront MM. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure, et Jean Lesage, tous deux de notre ville. Le secrétaire du Jeune Barreau, M. Lucien Lortie, sera réélu, de même que M. Ross Drouin, trésorier.

Les enquêtes de la ville de Québec

Québec, 29. — Le comité des bills privés a accordé ce matin l'autorisation pour la ville de Québec d'emprunter $625,000, pour rembourser au gouvernement le résidu de l'emprunt fait pour la construction de logements ouvriers.

La clause relative aux $25,000 pour défrayer les dépenses des enquêtes faites, de celles en cours et de celles encore à faire pour établir la situation financière de la ville et en réorganiser les divers systèmes a fait l'objet d'un long débat.

Bills adoptés par l'Assemblée législative

Québec, 29. — (D.N.C.) — La Chambre a adopté hier sans discussion les bills suivants:

"Loi relative aux syndics de la paroisse de Sainte-Philomène de Rosemont."

"Loi modifiant la charte de Québec-Saguenay and Chibougamau Railway."

"Loi concernant la succession de feu Alfred Dalbec."

"Loi modifiant la charte de la cité de Lachine."

"Loi ratifiant une entente intervenue entre les commissaires d'écoles des municipalités de ville de Montréal-Est, dans le comté Laval, et de Saint-Yves de Laval, ratifiant certaines résolutions de ces municipalités et conférant certains pouvoirs aux commissaires d'écoles de la municipalité de ville de Montréal-Est, dans le comté de Laval."

"Loi concernant la succession de dame Célina Laurin, alias Laurint."

"Loi interprétant les clauses "4" et "5" du testament de feu Joseph Rivard."

Maison des Pères Blancs à Saint-Martin

On apprend que les Pères Blancs, missionnaires d'Afrique, songent à fonder une nouvelle maison aux environs de Montréal: à Saint-Martin.

Ils auraient fait l'acquisition d'une propriété aux abords du village de St-Martin, où ils installeront leur noviciat.

On sait que jusqu'à aujourd'hui, les jeunes religieux de cette communauté faisaient un certain temps de probation à la maison d'Everell, près Québec, puis ils passaient en Afrique faire leur noviciat à Maison Carrée.

A l'avenir, le noviciat se fera à St-Martin près Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

La Politique

Le Conseil économique

Motion de non-confiance de MM. Drouin et Hamel — Vote de 55 à 15

Québec, 29 (D.N.C.) — Lorsque le trésorier provincial, M. Martin Fisher, a proposé hier que la Chambre se forme en comité des subsides pour étudier le budget supplémentaire, les dissidents de l'Union nationale ont présenté une motion de non-confiance qui portait sur le Conseil économique.

C'est M. Oscar Drouin, appuyé par M. le Dr Philippe Hamel, qui a soumis l'amendement, qui se lisait comme suit:

"Que cette Chambre, tout en se déclarant prête à voter les subsides nécessaires au fonctionnement du gouvernement, regrette de constater que jusqu'à maintenant le gouvernement n'a pas encore institué un Conseil économique".

L'amendement a été rejeté par un vote de 55 contre 15.

Ont voté pour l'amendement: MM. Bouchard, Bastien, Bercovitch, Casgrain, Lawn, Delagrave, Bouthillier, Dansereau, Dumaine, Turcotte, Messier, Drouin, Chaloult, Hamel et Grégoire.

Ont voté contre l'amendement: MM. Duplessis, Fisher, Auger, Coonan, Tremblay, Lafleur, Bilodeau, Dussault, Leduc, Elie, Béique, Dacharme, Castonguay, Larouche, Labbé, Tardif, Pouliot (Mississquoi), Boiteau, Bélanger, Bégin, Sauvé, Larochelle, Gaudreau, Sherman, Lorrain, Pouliot (Gaspé-Sud), Pelletier, Boyer, Monette, Taché, Bulloch, Auger (Gatineau), Caron, Gagné, Barrette (Terrebonne), Leduc, Bellemare, Langlais, Leclerc, Marcoux, Fleury, Vachon, Lesage, Tellier, Paradis, Barrette (Joliette), Perron, Dubé (Rimouski), Dubé (Témiscouata), Lamoureux, Marier, Thibault, Labelle, Larivière, Duguay.

Gouverneur de la prison des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 29 — M. Arthur Isabelle a été nommé gouverneur de la prison des Trois-Rivières. Il entrera en fonctions le 1er mai prochain. M. Isabelle succède à M. Wellie Poisson, gouverneur depuis 15 ans, qui vient d'être avisé par Québec de son congédiement.

Chemins de colonisation

Québec, 29. — (D.N.C.) — La Chambre a voté hier en troisième lecture la loi pourvoyant à la protection des chemins de colonisation. Cette loi permet au département de fermer certaines routes de colonisation pendant la période de dégel comme on le fait pour les routes ordinaires. Le ministre de la colonisation, M. Henry-L. Auger, a répondu à M. Bastien qui trouvait l'amende de $50 élevée pour des colons qui ne connaissent pas toujours la loi qu'il s'agit d'un maximum et qu'il y aura toujours lieu d'imposer une amende moins élevée.

Pensions de vieillesse

Québec, 29. (D.N.C.) — La Chambre a voté hier en troisième lecture un bill du ministre du travail, M. William Tremblay, intitulé "Loi modifiant la loi des pensions de vieillesse relativement à l'endossement des chèques de pension".

M. M. Duplessis. — Cette loi donne au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de faire des règlements sur l'endossement des chèques.

M. C. Delagrave. — On parle d'un commissaire de la Cour supérieure dans cette loi, et on devrait ajouter le mot "notaire".

M. M. Duplessis. — Nous ne pouvons changer cette partie de la loi sans le consentement d'Ottawa, et cela prendrait beaucoup de temps.

M. Bouchard. — Un ministre sans portefeuille a déclaré au cours d'un déjeuner-causerie à Montréal que ceux qui n'avaient pas fait leur réclamation à partir du 1er août dernier seraient payés quand même.

M. Duplessis. — Evidemment, dans un banquet, tout le monde parle, et il peut arriver que tous les rapports ne concordent pas. Le député de Saint-Laurent, d'après ce que j'ai vu dans un journal, a déclaré qu'à partir du 1er mai, tous ceux qui ont fait des réclamations, seront payés à partir de la date de leur réclamation. Si leur réclamation remonte au 1er août, ils seront payés à partir du 1er août, et ce n'est que juste.

M. F. Paradis. — Il y aurait lieu de modifier le questionnaire. On demande, par exemple, à un homme qui doit avoir plus de 65 ans pour bénéficier de la loi s'il a son grand-père ou sa grand'mère...

M. T.-D. Bouchard. — Il y a un sauvage qui est mort à 136 ans. (Rires).

Le bill subit alors sa troisième lecture.

Bulletin météorologique

Toronto, 29 (C. P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les diverses régions de la province de Québec:

golfe, rive nord et baie de Chaleur: beau, un peu plus frais;
bas Saint-Laurent: beau;
vallées de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: beau;
nord-ouest du Québec et Lac-S.-Jean: beau, même température.

RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de Montréal).

Jeudi, 29 avril

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

4.00 p.m., La chorale Westminster, de Princeton, N.J. — Extraits de la Messe en si mineur, de Bach.
4.30 p.m., Fanfare de l'Armée américaine.
5.00 p.m., Questions d'actualité devant le Congrès américain.
5.15 p.m., Fédération américaine des clubs féminins — Convention annuelle — Programme de musique religieuse, par le choeur des professeurs de Hattiesurg.
5.45 p.m., Le coin des enfants — Direction Dorothy Gordon.
6.15 p.m., Clyde Barrie, baryton, avec un orchestre de concert — Les berceaux de Fauré; Nocturne, de Curran; Navaraise (Le Cid), de Massenet; Water Boy, de Robinson; O That It Where So, de Bridge.
9.00 p.m., Les amateurs du major Bowes.
10.30 p.m., La marche du temps — Programme dramatique.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

5.00 p.m., Archer Gibson, organiste.
7.15 p.m., Variétés vocales.
10.00 p.m., Music-Hall Kraft.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4.00 p.m., Matinee Club.
6.35 p.m., Chuchu Martinez.
7.30 p.m., Lum et Abner, comédiens.
10.30 p.m., Jamboree NBC.

Radio-Canada

Le piano magique

Le jeudi, 29, de 8 h. 30 à 9 h. p.m., sera diffusé des studios de CRCM le premier d'une série de concerts que dirigera Allan McIver.

Au cours de cette émission, on entendra une oeuvre typique de McIver, intitulée "Tympani", une oeuvre en forme de canon où les instruments à percussion jouent le premier rôle. Ajoutons que Matt Heft, pianiste, et Gérald Duranleau, ténor, se feront entendre au cours de ce concert. En voici le programme:

Serenade for a wealthy widow, Reginald Forsyth, l'orchestre; Malaguena (arr. pour deux pianos), Coates, Matt Heft et Allan McIver, pianistes; Bird Song at Eventide, Coates, Gerald Duranleau, ténor; Valse, opus 64, no 1, Chopin, Matt Heft et Allan McIver, pianistes; Timpani, McIver, l'orchestre; Ca fait peur aux oiseaux, Bernard, Gérald Duranleau, ténor; Kitten on the Keys, Zez Confrey, Heft et McIver, pianistes; A Dream, Bartlett, Gérald Duranleau, ténor; Rhapsody in Blue, George Gershwin, l'orchestre.

Vendredi, 30 avril

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

2.00 p.m., Les nouvelles, appréciées par une femme.
2.15 p.m., L'Ecole américaine de l'air — Sections de l'actualité et de l'orientation professionnelle.
3.00 p.m., Salle de concert Columbia — Le quatuor à cordes Kreiner — Quatuor en sol majeur, no 80, de Mozart; Adagio et fugue en do mineur, no 546, de Mozart.
3.30 p.m., Ann Leaf, organiste.
4.15 p.m., Les Trois consoles.
5.15 p.m., Quatuor Elon.
6.00 p.m., Tito Guizar, ténor mexicain.
7.00 p.m., Mélodies poétiques.
8.00 p.m., Variétés du Broadway.
9.00 p.m., Programme Hollywood.
10.00 p.m., La Symphonie de San-Francisco — Direction Pierre Monteux.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

6.20 p.m., Barry McKinley, baryton.
8.00 p.m., Concert Cities Service — Direction Rosario Bourdon.
9.00 p.m., L'heure de la valse.
10.30 p.m., Concert Pontiac.
11.15 p.m., Jean Sablon, chanteur.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

9.00 p.m., Programme Fleischmann.
10.30 p.m., Ensemble Whitney.
11.05 p.m., L'Heure symphonique de Chicago — Direction Roy Shield.

Radio-Canada

La Semaine du dimanche

Durant la Semaine du dimanche, la Ligue du dimanche fera donner à la radio des causeries quotidiennes. En voici le programme:

Dimanche, 2 mai: à 5 h., CKAC, M. l'abbé Emile Lambert, curé de la paroisse St-Antonin.

Lundi, 3 mai, à 8 h., CFCF, le R. P. William Bryan, S.J., professeur de philosophie au collège Loyola.

Mardi, 4 mai, à 8 h., CKAC, durant l'Heure provinciale, M. Hector Lalonde, président de la section de l'Immaculée-Conception de la Société St-Jean-Baptiste.

Mercredi, 5 mai, à 7 h., CRCM, le R. P. Alphonse Deguire, S.J., aumônier général de l'Union catholique des Cultivateurs.

Jeudi, 6 mai, à 8 h., CKAC, M. Joseph Langevin, président de l'Association catholique des voyageurs.

Vendredi, 7 mai, à 8 h., CHLP, M. Philippe Girard, président des Syndicats catholiques de Montréal.

Samedi, 8 mai, à 1 h. 15, CKAC, M. C.-Emile Couture, de la Société de colonisation. A 9 h. 45, CKAC, M. Alphonse de la Rochelle, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste.

Notre-Dame de Lourdes à la radio

Chaque année, au 1er mai, s'ouvrent à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud, les pèlerinages quotidiens du mois de Marie.

C'est le premier de cette série de pèlerinages qui sera radiodiffusé par les postes CKAC de Montréal et CKCH de Hull, le samedi, 1er mai, de 7 h. 30 à 8 h. du soir.

SOMMAIRE

JEUDI, 29 AVRIL

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert, disques.
6.00 Heure — La bourse.
6.15 Le disque pour tous.
6.30 Martinez, ténor, NBC.
6.45 Semez et vous récolterez.
7.00 Spring Rhythm.
7.30 Heure — Nouvelles.
7.45 Cabin in the Cotton, NBC.
8.00 Music and You.
8.30 From the English Music Hall, NBC.
9.00 Heure.
9.30 Midnight in Mayfair.
10.00 Night Shift — Equipe de nuit.
10.30 Heure — Causerie sur le plan d'amélioration aux habitations.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Listening Time by the Sea.
11.30 Soliloque.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 Chorale Westminster de Princeton.
4.30 Fanfare de l'Armée américaine.
5.00 Heure — Evénements sociaux.
5.15 Sommaire, température.
5.20 Pianologue.
5.30 Heure.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Mélodies d'orgue.
6.30 Heure — Heure récréative.
7.00 Heure — Les sports de l'air.
7.15 Le curé de village.
7.30 Dr Tranquille.
7.45 Dans les griffes du diable.
8.00 Heure.
8.00 Orchestre de jeunes filles.
8.30 Radio-encyclopédie.
9.00 Heure — Major Bowes.
10.15 Radio-journal.
11.30 Orch. Huntley.
11.00 Heure, température.
11.00 Reporter sportif Molson.
11.10 Orch. Felton.
11.30 Orch. Jones.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6.005 kilocycles

4.00 Scenes de: Little Women.
4.30 Matinee Club.
5.45 Soliste.
6.00 La bourse commentée.
6.15 Variétés.
7.30 Théâtre.
7.45 Revue du sport.
8.00 Orchestre Rudy Vallée.
9.00 Music-Hall.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

5.30 Heure — Méli-mélo.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
7.30 Heure — Gypsy Fortunes.
7.45 Arthur Lapierre, ténor.
8.00 For mother and dad.
8.45 La princesse de l'air.
9.00 Lee vive-la-joie.
9.30 Orchestre.
10.00 Concert Master.
10.30 Orchestre, heure.

VENDREDI, 30 AVRIL

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert, disques.
6.00 Heure — La bourse.
6.15 Le disque pour tous.
6.30 Clark Dennis, ténor, NBC.
6.45 Le club des automobilistes.
7.00 Mary Small, chant, NBC.
7.15 Novelette.
7.30 Heure — Nouvelles.
7.45 Le café chantant parisien.
8.00 Memory Lane.
8.30 Coronation Chorales.
9.00 Heure — Shadows on the grass.
9.30 Echos d'un jardin viennois.
10.00 Thirty minutes to go.
10.30 Heure — I cover the waterfront.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Concert symphonique, de Chicago, sous la direction de Roy Shield, NBC.

CKAC — 411 mètres — 730 kilomètres

7.15 Mélodies rythmées.
7.25 Sommaire.
7.30 Pot-pourri matinal.
8.00 Heure — Sérénade matinale.
8.15 Les nouvelles.
8.30 Bonjour voisins.
8.35 Chansons françaises.
9.00 Heure de la ménagère.
9.15 Le don Juan de la chanson.
8.30 Bonjour madame.
10.00 Heure — Raymar.
10.15 L'homme aux questions.
10.30 Crown Diamond Paint.
10.45 Ma Perkins.
11.00 Magazine of the air.
11.30 Big Sister.
11.45 Service rapide.
12.00 Heure — Service rapide.
12.15 Marchands de Farnham.
12.30 Commentateur Chipso.
12.45 Heure tri-fluvienne.
1.00 Heure — La bourse.
1.15 Mercuriale des produits laitiers.
1.17 Chansons françaises.
1.30 Mélodies d'orgue.
1.45 Musique de concert.
2.00 Le Trio Mignon.
2.15 Chanteur Zymophos.
2.25 Le monde féminin.
2.45 Nouveautés instrumentales.
3.00 Heure — Salle de concert Columbia.
3.30 Ann Leaf à l'orgue.
3.45 Davis Cup matches — Entrevues.
4.00 Chansonnettes.
4.15 Melody Revue.
4.30 La Peptonine.
4.45 Among our souvenirs.
5.00 Heure — Evénements sociaux.
5.15 Programme Ottawa Paint.
5.30 Heure — Programme du foyer.
6.15 Nouveutés instrumentales.
6.30 Heure — Heure récréative.
7.00 Heure — Arc-en-ciel musical.
7.15 Le curé de village.
7.30 Radio-bingo.
7.45 La Quintonine.
8.00 Heure — Heure provinciale.
9.00 Heure — Hollywood Hotel.
10.00 Elmer Ferguson et Ti-Jos.
10.15 Radio-journal.
10.30 Pharmacie Montréal.
11.00 Heure, température.
11.00 Reporter sportif Molson.
11.00 Reporter sportif Molson.
11.10 Orch. Felton.
11.30 Orch. Duchin.

CFCF — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

1.00 La bourse.
1.30 Trio de concert Mont-Royal.
1.45 Paroles et musique.
2.30 Concert-miniature.
3.00 Radio Guild: Fanny and the Servant Problem.
4.00 Matinee Club.
6.00 La bourse commentée.
6.40 Piano.
8.45 Théâtre.
9.00 Studio.
9.15 La Ligue du progrès civique.
9.30 Récital d'orgue de la salle Tudor.
10.30 Dîner du Barreau américain.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommaire, heure.
9.00 Chansons françaises.
9.30 Musique militaire.
9.45 Buanderie St-Hubert.
10.15 Buanderie fédérale.
10.30 Emission Living Room.
10.45 L'homme aux questions.
11.00 Le quart d'heure Jasmine.
11.15 Samson Radio Service.
11.20 A. Bélanger, ltée.
11.25 Variétés.
11.30 Maison Benoit.
12.00 Heure — Heure féminine.
2.00 Heure — Variétés instrumentales.
2.30 Sommaire.
2.35 Poèmes symphoniques.
3.00 Royal à Baltimore.
5.30 Heure — Méli-mélo.
6.00 Raymar.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
7.00 Heure — Commentateur sportif.
8.00 La jeunesse écolière.
8.30 Raga.
9.00 Meunier da Sylva, pianiste.
9.30 Orchestre.
10.00 Campus Capers.
10.30 Orchestre.
11.00 Heure.

* * *

Longueur d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CFCX	49.96	6,005
CHLP	266.	1,120
CHRC	465.	645
CHNC	312.5	900
CKCV	222.	1,310
CRCS	200.	1,300
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1,060
WLWL	272.6	1,100

POSTES DE LA CCR

		Kilocycles
Provinces maritimes:		
CHNS:	Halifax	1050 à 930
CFBN:	Fredericton	1030 à 550
CJCB:	Sydney	880 à 1340
CHGS:	Summerside	1120 à 1150
Québec:		
CRCK		9.30 à 1050
CRCS:	Chicoutimi	1030 à 980
Ontario:		
CKLW:	Windsor	840 à 1030
CKCN:	Toronto	1030 à 1420
CKGT:	Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:		
CJCO:	Lethbridge	840 à 1230
CFQC:	Saskatoon	1230 à 840
CKY:	Winnipeg	780 à 980
Colombie britannique:		
CKOV:	Kelowna	1210 à 630

Troisième guignolée des colons

La période des inventaires et des déménagements est toute désignée pour répondre à l'appel de la *Troisième Guignolée des Colons*.

Les marchandises usagées, défraîchies, passées de mode, qui ne se vendront pas cette année et qui s'accumuleront dans les caves, dans les greniers ou dans les entrepôts de nos industriels et commerçants seront reçues à bras ouverts par nos colons qui ont besoin de tout: vêtements, provisions, tissus, etc., etc.

Les colons de notre province ouvrent un champ d'action nouveau au commerce et à l'industrie de chez nous. Cependant il faut les aider, les encourager dans cette entreprise. Un bon moyen c'est de souscrire généreusement à la Troisième Guignolée des Colons.

Préparez vos offrandes et téléphonez à BY 0156, AM. 2389, FR. 1196, DO. 1771, EL. 3435, AT. 4810, et on ira les chercher.

L'A.C.V. DU CANADA,
Section Mont-Royal.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des Etats-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui réponde aux goûts de chacun.

Nous ne tenons aucun compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma; tous nos renseignements sont empruntés aux revues les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pu cru devoir adopter les cotations morales de la "Centrale Catholique du Cinéma" et de la "Legion of Decency" parce qu'elles ne tiennent naturellement pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants, et le travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirerons cependant, conformément aux directives de l'encyclique "Vigilanti cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables: il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avertis.

Premières

"Capitol"

NOBODY'S BABY — Comédie: les tribulations de deux jeunes filles qui se chargent de la garde du bébé de l'une de leurs amies. Interprètes: Patsy Kelly, Lyda Roberti, Lynne Overman, Robert Armstrong. Pour tous.

"Cinéma de Paris"

KOENIGSMARK. — Adaptation cinématographique du roman de Pierre Benoit. Interprètes: Pierre Fresnay, Elissa Landi, John Lodge, Yonnel, Jean Debucourt, Jean Max, Germaine Roger. Pour adultes.

"His Majesty's"

HEAD OVER HEELS IN LOVE — Comédie musicale de facture originale, mettant en vedette l'actrice anglaise Jessie Matthews. Production Gaumont-British, réalisation de Sonnie Hale, mari de Jessie Matthews. Interprètes: Rommey Brent, Whitney Bourne, Paul Leyssac.

"Princess"

SEA DEVILS — Mélodrame qui évoque la vie et l'héroïsme des garde-côte. Interprètes: Victor McLaglen, Preston Foster, Ida Lupino, Donald Wodds. Pour tous.

"Saint-Denis"

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Rouer, Bernard Lancret, Jacqueline Dalx, Henri Bosc, Robert Pizani.

"La Pocharde est, au total, un film sain qui exalte l'amour maternel et le sentiment du devoir. L'interprétation est heureuse. Seules quelques scènes sont à regretter, encore qu'il y ait lieu de bien marquer que leur objet n'est pas approuvé et sert d'antithèse à l'histoire centrale du film". (Choisir).

L'ANGE DU FOYER — Comédie, réalisation de Léon Mathot. Interprètes: Lucien Baroux, Betty Stockfeld, J. Tessier, R. Duchesne, Viviane Romance.

"Donnée inacceptable. Allusions délicates ou équivoques. On parle sans cesse de maîtresses, de flirts et de divorces tout le long du film. Et toujours la sempiternelle prétention d'allure psychologique: rendre les époux jaloux l'un de l'autre pour les contraindre à s'aimer". (Choisir).

Reprises

"Amherst"

A DOCTOR'S DIARY — Mélodrame qui vise à exalter les vertus professionnelles du médecin. Interprètes: George Bancroft, John Trent, Helen Burgess. Pour tous.

THE GREAT O'MALLEY — Mélodrame qui nous fait assister à la métamorphose d'un agent de police dont la sévérité s'atténue au contact des misères de la vie. Vedettes: Pat O'Brien, Sybil Jason.

"Arcade"

LES GRANDS — Comédie dramatique de Félix Gandera, production de la Compagnie Française cinématographique. Interprètes: Gaby Morlay, Larquey, Charles Vanel.

"Belmont"

LLOYD'S OF LONDON — Roman historique qui porte sur le rôle joué par la fameuse institution d'assurance anglaise au temps de la bataille de Trafalgar. Production Fox, réalisation d'Henry King. Interprètes: Tyrone Power, Madeleine Carroll, sir Guy Standing, Freddie Bartholomew, C. Aubrey Smith, Viriginia Field. Pour adultes.

"Cartier"

THREE SMART GIRLS — Comédie. Production Universal. Interprètes: Deanna Durrin, Charles Winniger, Alice Brady, Binnie Barnes, Ray Milland.

FLYING HOSTESS — Film d'aviation, production Universal. Interprètes: Judith Barrett, William Gargan, William Hall.

"Chateau"

A MINUIT LE 7 — Roman policier. Interprètes: Paul Bernard, Maurice Lagrenée, Colette Broido, Marthe Messine, Jacques Grétillat, André Berley, Fusier Gir, Raymond Cordy. Production Lutèce-Film.

"Corona"

MORE THAN A SECRETARY — Comédie. Production Columbia. Interprètes: Jean Arthur, George Brent, Lionel Stander, Ruth Donnelly, Reginald Denny, Dorothea Kent.

THE GREAT O'MALLEY — Voir "Amherst".

"Dominion"

WINTERSET. — Adaptation cinématographique de la pièce de Maxwell Anderson, qui a valu à son auteur le prix Pulitzer. Une oeuvre d'un sombre réalisme qui se déroule dans les quartiers pauvres de New-York, à l'approche de l'hiver, et qui constitue une sorte de réquisitoire contre les erreurs judiciaires. Interprètes: Burgess Meredith, Margo, Eduardo Cianelli, Paul Guilfoyle, Maurice Moscovitch. Pour adultes.

"Electra"

LES NUITS MOSCOVITES — Adaptation cinématographique du roman de Pierre Benoit, Drame dont l'action se situe en Russie durant la grande guerre. Interprètes: Harry Baur, Pierre Richard-Willm, Annabella, Tino Rossi.

MES TANTES ET MOI — Amusante comédie. Interprètes: Tramel, René Lefebvre, Alice Tissot, Marguerite Moreno, Maximilienne. Pour tous.

"Empress"

LOVE ON THE RUN — Comédie: les aventures d'une héritière qui réussit à mettre à jour une organisation d'espionnage en cherchant à se sauver de l'époux qu'on lui destine. Interprètes: Joan Crawford, Clark Gable, Franchot Tone, Reginald Owen. Pour tous.

"Français"

NANCY STEELE IS MISSING — Mélodrame, histoire d'enlèvement. Interprètes: Victor McLaglen, Peter Lorre, Jean Lang, Robert Kent, Shirley Dane.

"Granada"

LOVE IS NEWS — Comédie qui met en scène une héritière qui triomphe d'un journaliste à son propre jeu et lui inflige tous les tourments de la publicité exagérée. Production Fox. Interprètes: Loretta Young, Tyrone Power, Don Ameche. Pour tous.

"Imperial"

A FAMILY AFFAIR — Mélodrame: c'est l'histoire d'un juge qui veut sauvegarder son honneur à tout prix. Interprètes: Lionel Barrymore, Cecilia Parker, Eric Linden, Julie Haydon, Mickey Rooney. Pour tous.

HER HUSBAND LIES — Adaptation "parlant, du film muet "Street of chance", (1930), dont le thème exposait les difficultés de se corriger de la passion du jeu. Interprètes: Ricardo Cortez, Gail Patrick, Akin Tamiroff.

"Laval"

TARZAN ESCAPES — Nouvelle série d'aventures du "Tarzan" popularisé par les "comics" américains. Interprètes: Johnny Weismulles, Maureen O'Sullivan, Benita Hume.

THE BIG BROADCAST — Comédie musicale qui mêle le jazz et la musique de la Symphonie de Philadelphie, sous la direction de Leopold Stokowski. Histoire abradabrante, production du genre "loufoque". Interprètes: Grace Allen, Jack Benny, Shirley Ross, Bob Burns, Martha Raye, Benny Fields.

"Lord-Nelson"

THAT GIRL FROM PARIS — Comédie musicale. Interprètes: Lily Pons, le fameux soprano du Métropolitan, Gene Raymond, Lucille Ball, Jack Oapie. Production Radio.

THE PLOT THICKENS — Roman policier comique: l'amateur, en l'occurrence, doit continuellement venir au secours du professionnel. Interprètes: James Gleason, Zasu Pitts.

"Maisonneuve"

MICHEL STROGOFF — Adaptation cinématographique du roman d'aventures de Jules Verne du même nom. Interprètes: Adolfe Wolnbruck, Colette Darfeuil, Armand Bernard, Charles Vanel, Charpin et Yvette Lebon.

PRETE-MOI TA FFEMME — Vaudeville français de Maurice Cammage. Interprètes: Pierre Larquey, Suzanne Dehelley, Pierre Brasseur Colette Darfeuil. "Malgré son sujet, le film n'est pas absolument grossier. Mais il est truffé de nudités et se déroule dans une atmosphère parfaitement amorale. Bref, c'est un film à rejeter. " (Choisir).

"Mankland"

AFTER THE THIN MAN — Roman policier où le mystère et la comédie sont mélangés à doses égales. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Interprètes: Myrna Loy, William Power, Elissa Landi, James Stewart, Joseph Calleia, Alan Marshall. On a voulu exploiter le succès de l'adaptation cinématographique du roman de Dashiell Hammett, "The Thin Man", en lui donnant une suite.

A DOCTOR'S DIARY — Voir "Amherst".

"Mount-Royal"

GOLD DIGGERS OF 1937 — Comédie musicale, production Warner. Interprètes: Dick Powell, Joan Blondell, Victor Moore, Glenda, Osgood Perkins, Charles-D. Brown, Rosalind Marquis. Pour adultes.

GOD'S COUNTRY AND THE WOMAN — Un film qui porte sur la vie des bûcherons. Interprètes: George Brent, Beverly Roberts.

"Orléans"

GOD'S COUNTRY AND THE WOMAN — Voir "Mount-Royal".

"Outremont"

LIBELED LADY — Spirituelle comédie dont l'action est bâtie sur une poursuite en libelle contre un journal. Interprètes: Spencer Tracy, Myrna Loy, Jean Harlow, William Powell, Walter Connolly. Production Metro-Goldwyn-Mayer.

"Papineau"

STOLEN HOLIDAY — Drame qui s'inspire de la vie mouvementée d'Arlette Stavisky. Interprètes: Kay Francis, Claude Rains, Ian Hunter, Alison Skipworth. Production Warner Brothers, réalisation de Michael Curtiz.

THE ACCUSING FINGER — Roman à thèse qui réclame l'abolition de la peine capitale: l'action se déroule devant les tribunaux et au pénitencier. Interprètes: Paul Kelly, Marsha Hunt, Kent Taylor, Robert Cummings. Pour adultes.

"Plaza"

Même programme que le "Belmont".

"Regent"

THE PLAINSMAN — Roman d'aventures qui évoque les exploits légendaires de "Buffalo Bill" et le peuplement de l'ouest américain. Production Paramount, réalisation de Cecil De Mille. Interprètes: Gary Cooper, Jane Arthur, James Ellison, Charles Bickford, Helen Burgess.

Mr. CINDERELLA — Comédie. Interprètes: Jack Haley, Betty Furness.

"Rialto"

CAMILLE — Adaptation cinématographique du célèbre roman de Dumas, la "Dame aux Camélias". Le scénario a modifié sur un point l'oeuvre du Dumas: la demi-mondaine finit par se convertir. Interprètes: Greta Garbo, Robert Taylor, Henry Daniell, Lionel Barrymore, Lenore Ulric, Laura Hope Crews, Elizabeth Allan. Production Metro-Goldwyn-Mayer. Réalisation de George Cukor. Pour adultes

"Rivoli"

CHAMPAGNE WALTZ — Comédie musicale. Interprètes: Fred Mac Murray, Gladys Swarthout, l'artiste du Metropolitan.

BULLDOG DRUMMOND ESCAPES — Roman d'aventure, nouveau chapitre d'une série bien connue. Interprètes: Ray Milland, Heather Angel, Reginald Denny, Sir Guy Standing. Pour adultes.

"Rosemount"

AFTER THE THIN MAN — Voir "Monkland".

"Seville"

THE GARDEN OF ALLAH — Le roman d'un moine qui s'est évadé, mais qui retourne finalement au monastère en se séparant de celle qu'il aime. Un drame poignant, photographié en couleurs dans le décor de Sahara. Production Universal, réalisation de feu Richard Boleslawski. Interprètes: Charles Boyer, Marlene Dietrich, Basil Rathbone, Joseph Schildkraut, Tilly Losch. Pour adultes.

CHAMPAGNE WALTZ — Voir "Rivoli".

"Snowdon"

Mr. DEEDS GOES TO TOWN — Comédie satirique: les tribulations d'un campagnard à New-York, après être soudainement devenu l'héritier d'une immense fortune. Réalisation Frank Capra. Interprètes: Gary Cooper, Joan Arthur. Pour tous.

"Strand"

Même programme que le "Français".

"System"

PENNIES FROM HEAVEN — Comédie musicale. Interprètes: Bing Crosby, Madge Evans, Edith Fellows, Louis Armstrong.

"Verdun-Palace"

STOWAWAY — Le scénario n'est guère qu'un prétexte pour mettre en scène une fois de plus l'actrice-enfant Shirley Temple. Interprètes: Shirley Temple, Robert Young, Alice Faye, Arthur Treacher.

OLD HUTCH — L'histoire du paresseux qui permet à la police de mettre la main sur des bandits et qui obtient une récompense qui assure l'avenir de sa famille. Interprètes: Wallace Beery, Cecilia Parker, Eric Linden. Pour tous.

"Westmount"

ON THE AVENUE — Comédie musicale, musique d'Irving Berlin. Interprètes: Dick Powell, Madeleine Carroll, Alice Faye, les frères Ritz, George Barbier, Alan Mowbray, Cora Witherspoon, Stepin Fetchit, Sig Ruman.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: BElair 3361*

Les Ligues du Sacré-Coeur

Les ligues du Sacré-Coeur, qui comptent au Canada 275,000 membres, se préparent, comme par les années passées, à célébrer dignement la fête du Sacré-Coeur.

MONTREAL. — A une séance régulière de la Fédération des ligues du Sacré-Coeur du diocèse, tenue le 12 avril, où assistaient 104 délégués dont 40 prêtres, la Fédération qui compte à Montréal 45,000 membres, décida à l'unanimité d'organiser pour le dimanche 6 juin, solennité de la fête du Sacré-Coeur, quatre processions régionales. Pratique providentiellement opportune. C'est à Dieu qu'en veulent avant tout les ennemis de l'Eglise, de quelque nom qu'ils se décorent: indifférents, sans-Dieu, athées militants, communisme intégral ou sympathisant.

En préparant cette fête du Sacré-Coeur, ces processions où, dans un acte de foi profondément chrétien, les différentes paroisses se réunissent pour renouveler la consécration de la ville de Montréal au Sacré-Coeur, les amis de Dieu donneront aux attaques des incroyants une réponse des plus efficaces.

Voici brièvement le parcours des différentes processions.

Dans la section nord, procession de la paroisse Sainte-Madeleine d'Outremont à l'église Notre-Dame des Neiges.

Au nord-est, organisation par la paroisse Saint-Jean-Baptiste, lieu du départ, et reposoir à la paroisse St-Pierre-Claver.

A l'est, le départ se fait à la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil, avec reposoir à l'hôpital Notre-Dame.

Dans la section ouest, c'est la paroisse de la Côte Saint-Paul qui organise le départ, avec reposoir à l'hôpital de Verdun.

De plus amples détails seront donnés plus tard.

LACHINE. — A Lachine, après une bénédiction du Saint-Sacrement aux Saints-Anges de Lachine, il y aura, le soir, procession aux flambeaux. On suivra le parcours ordinaire de la Fête-Dieu pour se rendre, par la promenade Marquette, au monument du Sacré-Coeur.

Les bonnes dispositions des fidèles, dont l'esprit de foi n'est plus à louer, offrent les meilleures garanties de succès.

CHICOUTIMI. — Les catholiques canadiens-français comprennent de mieux en mieux qu'ils ont le devoir de s'organiser pour conjurer le mal envahisseur: matérialisme athée, publicité communiste, vague de sensualisme, bref, négation des valeurs spirituelles.

Il y a deux ans, une Fédération diocésaine des ligues du Sacré-Coeur était organisée à Montréal, lors du 25e anniversaire du Congrès général des ligues du Sacré-Coeur. L'an dernier, le diocèse des Trois-Rivières organisa un congrès régional où assistaient 30,000 hommes, et fonda à son tour une Fédération diocésaine des Ligues.

Cette année, sous la présidence de S. Ex. Mgr Lamarche, c'est le diocèse de Chicoutimi qui jettera les assises d'une Fédération des ligues du Sacré-Coeur.

La Fédération dans un organisme diocésain ranime les ligues, les met en pleine vigueur, facilite grandement l'organisation et le travail de l'action catholique dans la paroisse et le diocèse; avantages très appréciables dont le diocèse de Chicoutimi pourra à son tour bénéficier.

L'Association canadienne-française des aveugles

M. Gérard Gagnier, secrétaire de l'*Association Canadienne-Française des Aveugles*, a fait, en ces termes, un vibrant plaidoyer en faveur de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises qui déverse, chaque année, dans la caisse de l'Association, une part de l'argent qu'elle a reçu pendant sa Campagne.

"Quelque pénible que soit, pour l'aveugle, dit M. Gagnier, la privation de la somme immense de bonheur inhérente à la vue, cette privation est de beaucoup surpassée par la possibilité d'être, par le fait de sa cécité, réduit à une continuelle dépendance d'autrui. Tout comme le voyant, l'aveugle a le souci de sa dignité d'homme; il veut, puisqu'il en est moralement et physiquement capable, pourvoir lui-même à ses besoins: gagner sa vie. L'Association canadienne-française des Aveugles lui donne cet avantage. Dans des ateliers aménagés pour lui, il peut travailler et toucher un salaire libérateur. 63 aveugles, la plupart mariés et chefs de famille, sont employés par l'Association qui leur a payé, l'année dernière, ainsi qu'à quelques aides indispensables, une somme de $45,913.42 en salaires. Qui donc, devant cet effort sincère de l'aveugle pour réaliser une noble ambition, oserait le blâmer de vouloir être utile aux siens, à lui-même et à son pays?"

Les ateliers où des aveugles gagnent ainsi leur subsistance et celle de leur famille ont été organisés avec de maigres ressources financières. Il faut les maintenir. Et c'est à quoi sont consacrés les fonds reçus de la Fédération. Ce montant que le public est appelé à souscrire n'est qu'une minime fraction de ce qu'il devrait débourser, si l'aveugle n'avait pas la possibilité de travailler. C'est là une considération que chacun est invité à méditer, durant ces jours de campagne destinée à recueillir, chez les nôtres, l'argent nécessaire à maintenir 22 oeuvres de bienfaisance. Des plus légères oboles qui lui seront versées, la Fédération formera le trésor qui alimentera, pour une année entière, les organisations de charité qui lui sont affiliées. Et pour leur part, les aveugles sauront y trouver ce rayon lumineux qui éclairera leur nuit et allégera le fardeau de leur cécité!

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. LABRECQUE, I.C.
M. CAILLOUX, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
ARPENTEUR-GEOMETRE

INGÉNIEURS CONSEILS

LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 — EDIFICE THÉMIS

F.-J. Leduc, I.C., Dr Sc. A., M.P.P.
F.-J. Leduc & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Ch. 98, Edifice St-Denis - HA. 5341
354 EST, RUE STE-CATHERINE

Roméo Morrissette
INGENIEUR CIVIL
Aqueducs, égouts et travaux municipaux. Evaluation des moulins et usines pour les rôles d'évaluation ou fins financières.
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Tél. HArbour 0751
Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
CHAMBRE 301
418 rue St-Sulpice - Montréal

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778★ - Québec

Tél. HArbour 1196-1197-1198
Lamothe & Charbonneau
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.A. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue St-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR GRATIS aux INVENTEURS sur DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1255 rue Université, Montréal

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie



Directrice : Germaine BERNIER

Démission lamentable

Sous ce titre, M. l'abbé Ray vient de publier dans la Croix *un article très opportun dont voici les principaux passages:*

"Trop de catholiques, écrivait l'abbé Lissorgues, sont attachés à la lecture de périodiques qui joignent à la défense de *l'ordre* — comme ils disent — une immoralité qu'on ne trouve pas — c'est un fait — dans certaines feuilles révolutionnaires."

Cette phrase, je ne sais pourquoi, m'est soudain revenue, arrachée sans doute aux limbes de la mémoire par un spectacle souvent renouvelé, et dont je puis être le témoin partout où me jettent des missions diocésaines, des retraites, des conférences.

Disons, redisons-le tout net:

Au point de vue *lectures*, beaucoup de nos croyants abdiquent parfois toute sagesse, toute prudence.

Et ce ne sont pas les seuls périodiques, les seuls hebdomadaires *d'ordre* et immoraux dont ils se repaissent.

Le snobisme les pousse à dévorer tous les livres du jour — snobisme meurtrier qui exige que soit toujours vraie la mensongère théorie de l'art pour l'art.

On veut paraître un esprit libre. Au diable donc toute apparence de bigoterie! Et ne faut-il pas qu'à la prochaine rencontre de salon personne n'hésite à traiter de l'ouvrage en vogue, cet ouvrage fût-il "cloaque d'incertitude et d'erreur" (Pascal) et de fange?

Qui ne se souvient de l'enquête fameuse de la *Ligue féminine*, d'après laquelle, dans un monde prétendu bien pensant, parmi les écrivains préférés, Anatole France obtenait autant et plus de voix que tel des auteurs — de qualité littéraire sensiblement égale — de la renaissance littéraire catholique?

Or, on ne saurait dire la multitude de victimes qu'a ensorcelées et puis tuées la langue musicale de cet écrivain.

En un sens, mieux eût valu plus de grossièreté épaisse: le lecteur se fût méfié. Hélas! en l'occurrence, le poison roule sous un flot d'harmonies, et il corrode la vérité, et il étouffe la vertu, cette pauvre chose surannée.

Alors, le doute se glisse. La foi demeure, mais criblée de points d'interrogation douloureux, tenaces.

Quelle vie de piété sera possible, avec, à l'intime de l'être, ce murmure très doux de phrases lues, où passait le léger et perfide ricanement de l'auteur?

— Cela est vrai pour de jeunes lecteurs, interrompt quelqu'un. Affirmerez-vous que des gens rassis courent même risque à lire cet écrivain ou ceux qui lui ressemblent?

— Donnons la parole à Mgr Baunard, grand maitre en éducation. Lui-même nous répondra, dans son beau livre, *L'Educateur chrétien:*

"C'est pour toute votre vie que vous vous engagez à ne pas faire de mauvaises lectures.

Et lorsque je dis: toute votre vie, je n'entends pas seulement votre vie de collège. J'entends toute votre vie d'homme, si longue que Dieu la fasse. On se fait, à cet égard, d'étranges illusions de conscience!

Vous auriez même des cheveux blancs, que, sous les glaces de l'âge, je vous dirais encore: Ne lisez pas de mauvais livres.

Il n'y a aucun âge, il n'y a aucune condition où ce qui est le mal soit le bien et où il soit permis de jeter de l'huile sur le feu de la concupiscence — laquelle ne s'éteint jamais."

Voilà qui est clair, n'est-ce pas? et que personne au monde ne saurait récuser...

"Familia"

Voici le sommaire de la dernière édition de Familia, revue d'éducation familiale: A la mémoire de Mère Sainte-Anne-Marie, C.N.D.: Ernestine-P. Léveillé; L'Etat contre le Communisme: Georges Desjardins, S.J.; La mission des inépousées: Marguerite Perroy; La jeunesse et le sport: M. Hanquet d'Andrimont; L'allégresse enfantine: Eve Baudolin; L'éducation de l'obéissance: Geneviève Duhamlet, Lunettes noires et lunettes roses: Eveline Le Maire; Pour faire des enfants heureux: Germaine Bernier; la Mère au foyer; Au coeur des livres, etc.

LES CHAPEAUX PRINTANIERS



Quand on a besoin d'aide pour embellir...

Si l'on achète des meubles, on veut généralement qu'ils soient en harmonie avec la maison où ils seront placés. Il arrive cependant que ce soit précisément le contraire; on achète une nouvelle propriété et l'on a tous les meubles pour la garnir, mais ils ne sont pas en accord avec le principe général adopté lors de la construction de cette maison. Il faut alors user d'habileté, si l'on veut respecter les exigences de l'art et du bon goût. Fort heureusement, la modernisation sait apporter une solution favorable à ce problème.

Mais il faut avoir l'argent voulu, car la modernisation n'est pas sans exiger quelques déboursés. Si l'on n'a pas les sommes disponibles, on n'a qu'à se prévaloir du Plan d'améliorations aux habitations. Les banques sont là pour renseigner et aider qui voudra améliorer sa propriété d'après cette nouvelle législation fédérale.

L'expérience en a d'ailleurs été faite. Une famille avait acquis une magnifique résidence, et elle possédait déjà tous les meubles nécessaires pour la garnir, mais, il y avait une ombre au tableau. Le living-room ne plaisait pas. Il était bien joli, mais les meubles, qui avaient été transmis de génération en génération, ne s'harmonisaient pas du tout avec le ton général de cette chambre. Un beau jour, la maitresse de la maison décida d'en changer l'aspect,

Deux étagères à demeure furent installées de chaque côté du foyer; elles étaient finies en forme d'arc et composées d'une multiplicité de rayons. La moulure de ceux-ci était en parfait accord avec le manteau de cheminée. On ne plaça pas de miroir au-dessus du foyer, mais on réserva cet espace pour un portrait de famille. Le foyer était fait de tuile blanche. On le laissa tel que, car il s'alliait bien aux modifications effectuées. On changea le papier peint et on peintura les boiseries de couleur appropriée.

Les meubles étaient de style antique, par conséquent, ne fournissaient pas beaucoup de gaieté. On remédia à cette lacune, en installant, ici et là, des jardinières remplies de fleurs et de plantes attrayantes. Enfin, pour compléter le tout, on posa de jolies tentures et des carpettes de même ton.

Quand les enfants grandissent

Quand les enfants grandissent, il faut parfois changer le ton de leur chambre qui ne va plus du tout à leur âge. Le cas s'est présenté récemment dans une famille où il y avait deux jeunes étudiants. Dans leurs premières années, tout allait bien, mais maintenant, ils étaient devenus plus sérieux. Il fallait donc modifier l'aspect de leur chambre et lui donner un caractère plus approprié. Ils allaient maintenant au collège et devaient souvent passer de longues heures, dans leur chambre, à préparer un examen.

La maitresse de maison eut l'idée de se prévaloir du plan d'amélioration aux habitations. Après avoir obtenu les argents dont elle avait besoin, elle entreprit d'effectuer une transformation radicale; elle avait surtout pour objectif d'aménager un petit coin très intime, attrayant où ses deux enfants auraient tous les loisirs d'étudier en paix où d'y recevoir leurs amis, les jours de congé.

Les murs furent d'abord remplacés par des panneaux en pin noueux. On changea aussi le plancher pour le mettre en harmonie avec les murs. Mais la maman ne limita pas là ses modifications. Encouragée par l'aspect de plus en plus attrayant que prenait cette chambre, elle décida de faire construire, de chaque côté de l'un des murs, deux garde-robes en forme d'alcôve. Près de l'autre mur, parallèlement aux garde-robes, elle fit placer deux lits du genre de ceux que l'on voit souvent sur les navires. Il y avait place dans chaque lit pour deux personnes. Ainsi, quand les enfants avaient des visiteurs de l'étranger, durant les vacances, ils pouvaient leur offrir toute l'hospitalité désirable. A la tête de chaque lit, la maitresse de maison fit installer des lanternes assez typiques; elles ressemblaient à des lampes de vaisseaux et elles permettaient aux deux enfants de lire ou d'étudier dans leur lit, s'ils le voulaient. La maman employa les quelques épargnes qu'elle possédait à acheter des tapis additionnels, des tentures et des meubles qui, tous, étaient en parfait accord avec le ton général de la chambre. Comme résultat, l'on aurait dit vraiment qu'il s'agissait d'une tout autre chambre, beaucoup plus confortable et plus facile d'entretien.

Et c'est grâce au plan d'amélioration, si l'on a pu effectuer ces réparations.

Une erreur courante

La préparation appropriée du sol, l'ensemencement, la fertilisation et l'arrosage constituent les opérations essentielles du vaste "programme de jardinage" qu'on appliquera bientôt d'un bout à l'autre du Canada, écrit le technicien agricole B. Leslie Emslie, sous le titre "Votre jardin est-il fertile?" dans le numéro d'avril du *C-I-L Oval*. La bèche est au jardin ce que la charrue est au champ. Les deux doivent servir avec discrétion, car c'est une erreur, assez courante du reste, de tant creuser qu'on ramène à la surface le sous-sol peu productif. Le sol de surface est plus riche parce qu'il loge la vie bactérienne qui décompose et libère les éléments dont la plante se nourrit. Un sol argileux ne doit être travaillé que lorsqu'il est sec. La cendre de charbon ne possède aucune valeur d'engrais, mais elle améliore la consistance d'une terre argileuse. Quels que soient la nature du sol et les soins apportés à sa culture, un jardin ne sera vraiment beau que si les plantes y trouvent les substances nutritives nécessaires. Un sol de fertilité moyenne les fournit heureusement en quantité suffisante. Mais il manque parfois de l'azote, du phosphate et de la potasse et il convient alors d'y déposer un engrais contenant ces trois éléments.

Education musicale

Il s'agissait de musique dans une réunion d'amis et chacun donnait son avis.

Les uns l'aimaient à la folie, d'autres se montraient moins expansifs, mais aucun ne lui était insensible.

Seule, une jeune fille se taisait, quand, soudain, elle s'exclama:

"Oh! moi... je n'aime pas parler de ce sujet, il me cause trop de peine. Oui... j'adore la musique, je l'ai toujours aimée, mais je suis très ignorante à cet égard, ce qui me prive de grandes joies...

"Et tout cela est le résultat d'une vie d'enfant trop gâtée!

"J'étais paresseuse, insouciante. Apprendre la musique ajoute un léger surcroît de travail à celui causé par les classes. A 7, 8, 9 ans et même davantage on ne raisonne guère sur l'avenir et l'importance du temps ravi aux jeux compte beaucoup. Aussi ma réaction fut elle vive quand, en plus des leçons et devoirs, on me proposa de réserver une demi-heure par jour à cette nouvelle étude.

"Personne n'eut la sagesse d'insister, malgré mes dons musicaux. Le piano resta seule propriété de ma mère que j'écoutais jouer avec ravissement et... les années passèrent.

"Aujourd'hui, je réalise ma sottise passée, en tête-à-tête avec des regrets stériles... hélas!

"Comment avoir la patience d'entrainer des doigts maladroits, raides, alors que l'esprit, devenu critique avec l'âge, reste incrédule sur le succès réservé à des efforts bien tard venus?

"Pourquoi mes parents ont-ils cédé devant une résistance inconsciente, alors que, de même, celle-ci n'eût pas manqué d'agir si l'on m'avait consultée au moment d'apprendre à lire, à écrire?

"J'envie celles de mes amies dont les quatre volontés de petites filles étaient traitées comme il convient. Elles ont étudié la musique sans songer à des protestations inutiles puisque, aussi bien, on avait eu soin de leur inculquer le respect dû à la culture musicale.

"L'une d'elles, pianiste, a un fiancé au beau talent de violoniste; ne croyez-vous pas, autre point de vue, que la grande satisfaction retirée d'oeuvres exécutées ensemble, crée une compréhension plus vive entre leurs sensibilités, promesse d'un accord durable!"

Mamans, méditez cette confession un peu amère.

Par négligence, ne risquez pas de détruire le goût de la musique chez l'enfant et ne le mettez pas, un jour, dans l'obligation de peiner durement pour n'acquérir, malgré tout, qu'un talent très imparfait.

Partie de cartes

Un bridge sera donné, ce soir, le 29 courant, à 8 h. 30 dans les salons du Conseil Lafontaine, au bénéfice d'une grande campagne anticommuniste, entreprise par les femmes de Montréal, conscientes du grave danger qui menace de plus en plus leur religion, leur famille et leurs biens.

Des amis de cette oeuvre éminemment nationale ont donné des objets qui seront tirés à cette occasion, à part un prix uniforme pour chaque table.

Pour informations, appeler: DOllard 5654 ou CAlumet 3617.

Aux anciennes de l'Académie Marchand

Dimanche le 9 mai à 3 heures p.m. à la salle paroissiale Saint-Jacques, 443 rue Ste-Catherine est, aura lieu la réunion des Anciennes de l'Académie Marchand.

L'Amicale invite par la voix du *Devoir* toutes les Anciennes, jeunes et moins jeunes, à se réunir. Elles auront le plaisir d'entendre Mlle Hermine Lanctôt, qui donnera une causerie sur l'Académie Marchand.

Pour renseignements s'adresser à la secrétaire Mlle Valois-Hébert, Dexter 3677.

Faits et glanes

Liszt et Widor

Le maitre Widor contait volontiers que le meilleur souvenir de sa vie d'artiste remontait à l'antépénultième exposition universelle.

Le Trocadéro se dressait sur la butte de Chaillot; la grande salle était terminée. Cavaillé-Col, le célèbre facteur d'orgues, qui venait d'y mettre en place l'instrument magnifique qui est un de ses chefs-d'oeuvre, arriva un matin chez Widor.

—Vite, vite, venez!... Liszt est à Paris: il voudrait entendre l'orgue du Trocadéro.

Widor le suivit. Il joua tout ce que Liszt lui demanda. Et quand il eut fini:

—Vous venez, lui dit Liszt, de me donner un immense plaisir. Que puis-je faire à mon tour pour vous être agréable?

—Maitre, répondit Widor, je ne vous ai jamais entendu.

—Eh bien! venez.

Liszt logeait chez Erard. Il y emmena Widor et, pendant huit jours, — tout le temps qu'il passa à Paris — il ne voulut pas que son nouvel ami le quittât. Il lui joua toutes ses oeuvres et toutes celles des grands maitres du piano.

—Les huit plus beaux jours de ma vie, disait Widor en évoquant ces souvenirs.

Bons mots

Une vocation

— Qu'est-ce que tu veux être Tomy, lorsque tu seras grand?

— Soldat.

— Mais tu risques d'être tué par l'ennemi.

— Eh bien, alors, je serai l'ennemi!

Les trois voyageurs

Trois compagnons de voyage arrivèrent dans une hôtellerie et demandèrent à déjeuner. On leur servit pour eux trois, sur le même plat, deux pigeons et une perdrix.

Sans avoir l'air de rien, les trois compagnons guignaient secrètement la perdrix et chacun cherchait le moyen de la placer discrètement devant lui pour la mettre ensuite dans son assiette.

L'un d'entre eux parla de la rotation de la terre.

— Vous savez bien, dit-il, que Copernic a démontré le double mouvement des planètes sur elles-mêmes et autour du soleil, et c'est ainsi que, suivant lui, la terre tourne comme ceci et encore comme cela...

Et, tout en parlant, il prit le plat et le fit habilement tourner de telle sorte que la perdrix se trouva devant son assiette.

— Ouais, dit le second. Eh bien, pour moi, voyez-vous, je préfère encore tout simplement le système ancien...

Il reprit le plat et le fit tourner en sens contraire jusqu'à ce que la perdrix se trouvât de nouveau devant son assiette...

— Mon Dieu, messieurs, intervint le troisième, je ne me mêlerai point de décider laquelle de ces deux opinions est la meilleure. J'espère qu'elles seront bonnes toutes les deux. En ce qui me concerne, je préfère la perdrix.

Il se servit et la mangea.

"Sur les genoux de maman"

Par M. COMPAING DE LA TOUR GIRARD

"Beaucoup de jeunes mamans nous ont dit souvent:

"Nous sommes très embarrassées. Nous voudrions commencer l'instruction religieuse de nos tout-petits, mais nous ne savons pas comment nous y prendre: il est si difficile de se mettre à la portée d'enfants de quatre ou cinq ans, surtout quand il s'agit de leur expliquer le catéchisme!... Ne pourriez-vous nous aider un peu dans cette tâche délicate?"

Pour répondre à ce touchant appel, nous avons écrit "Sur les genoux de Maman". Dans ce petit livre, nous nous efforçons de montrer comment une mère chrétienne peut commencer à former la conscience d'un bébé de quatre ans. Madeleine, la jeune maman, n'emploie que des mots très simples, très familiers à l'enfant. Lorsqu'elle lui parle du bon Dieu, de sa bonté, de sa puissance, elle prend tous ses exemples, toutes ses comparaisons, dans la vie même du bébé.

Pour toucher le coeur du petit Jean, elle lui raconte la vie de Jésus, ses miracles. Elle insiste sur sa bonté, sa douceur, son amour pour les pauvres, les malades, les petits enfants.

Ces récits maternels apprennent à Jean à aimer Notre-Seigneur, à le bien connaitre. Ils lui donnent le désir d'imiter le petit Jésus, de lui plaire, de chercher à lui ressembler.

Puissent les mamans, qui s'inspireront de ce modeste travail, trouver parmi leurs petits auditeurs beaucoup d'enfants pieux, sages et dociles, comme l'était "petit Jean!".

—(extrait de l'avant-propos).

Brochure de 155 pages, au comptoir ou par la poste, 40c.

Service de Librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

A Villa-Maria

Les Anciennes élèves sont priées d'assister à la Messe de Requiem qui sera chantée le vendredi 30 avril, à 9 h. précises, à l'intention des Religieuses et élèves décédées durant l'année.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

E A T O N

Souliers anglais



Solde de ventes précédentes et souliers de notre stock régulier — TOUS FAITS A NORTHAMPTON.

Ceux qui connaissent la durée et l'élégance des souliers Northampton seront ici de bonne heure. Souliers en veau noir et brun, ainsi qu'en cuir grené écossais. Formes Blucher et Balmoral. Autre genre mocassin avec semelles cuir ou caoutchouc, pratiques pour le golf et le plein air. Bouts ronds et moyens. Semelles imperméables — semelles Barbour.

Bottines en veau noir, doublées de cuir, incluses dans le lot. Pointures: 5½ à 10½ dans le groupe pour les premiers clients.
SPECIAL VENDREDI, LA PAIRE..... 5.65

Chaussures, au deuxième.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

VOYAGE POPULAIRE DU "DEVOIR"

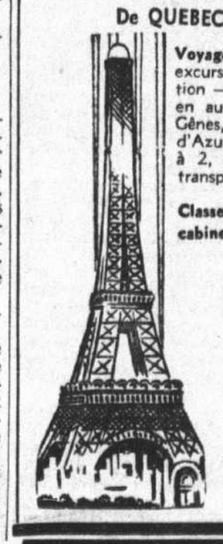
EXPOSITION de PARIS

et tournée avec escorte

FRANCE - ITALIE - SUISSE

Aller à bord du LAFAYETTE Ligne Française

De QUEBEC et MONTREAL — 1er septembre 1937



Voyage de 47 jours dont 30 en Europe — Huit à Paris; excursion Versailles et Malmaison — ½ tarif à l'Exposition — Genève, Chamonix: les Alpes au Grand St-Bernard en autocar — Milan, Venise, Florence, Rome (4 jours) Gênes, Nice: les Corniches, Monte-Carlo etc., et la Côte d'Azur en autocar — Marseille, Avignon — Hébergement à 2, excellents hôtels, visites partout avec guides, tous transport, taxes, pourboires, par personne:

Classe cabine $525. Classe touriste $435. 3ème classe $375

● NOMBREUSES VARIANTES par voie de Lourdes, Lisieux, Bruxelles, Londres ou retour par la Méditerranée. Prolongation à Paris à prix d'aubaine.

S'inscrire tôt avant l'affluence

LE DEVOIR — VOYAGES

430 N.-Dame est - Tél. BE. 3361 - Montréal

Programme détaillé gratuit sur demande.

Feuilleton du "Devoir"

Ô MON BEL AMOUR

par CLAUDE MARLY

(Suite)

Otant ses gants de laine, Jean-Jacques Salverte s'avançait vers Anne. Le costume qu'il portait lui allait bien. Il avait accroché son veston dans le vestibule de l'hôtel, en y déposant ses skis, et le col roulé de son épais chandail s'arrêtait au ras de son visage, faisant ressortir la matité de son teint. Il était moins grand que Renaud, mais plus large d'épaules, et il avait une démarche aisée, franche, portant bien le poids de son corps en avant. Il était très beau, moins par l'expression du visage que par la régularité des traits. Son père disait qu'il avait des yeux extravagants. Il avait les yeux de sa mère, des yeux de Provençale, soulignés de bistre, avec des cils qui rendaient les femmes jalouses. Ses dents étaient régulières, serrées, les canines un peu longues. Il avait des cheveux noirs, légèrement ondulés, qu'il coiffait en arrière. Il prenait soin de ses mains qu'il avait belles, comme de toute sa personne, par souci de netteté. Son plus grand charme était sa voix, basse, prenante, une voix d'orateur contre laquelle on ne sait pas se défendre.

Anne était étendue sur une chaise longue sur la terrasse d'où elle avait contemplé la vallée toute la matinée.

—Tante Nora est descendue à la poste ce matin. Je suis les prescriptions du docteur; comme vous voyez, je prends mon bain de soleil. Patricia et Renaud sont rentrés? demanda-t-elle.

—Non, dit le jeune homme en attirant une chaise à lui. La neige qui est tombée cette nuit les a tentés, ils sont en train de glisser jusqu'en bas. Il y avait d'ailleurs beaucoup de skieurs ce matin. C'est ce qui m'a fait revenir. Vous savez que je n'aime pas le monde, Anne.

—Je sais, dit-elle en remontant la couverture de fourrure qui couvrait ses jambes.

—Vous avez froid? demanda Jean-Jacques, déjà prêt à se lever pour aller chercher à la jeune fille ce dont elle pourrait avoir besoin.

—Ne bougez pas, dit Anne en laissant retomber sa tête en arrière. Je n'ai pas froid. Au contraire.

Elle allongea ses mains nues sur la fourrure et ferma les yeux.

Jean-Jacques s'était assis près d'elle et regardait la pente blanche, miroitante sous le soleil, au bout de laquelle venait de disparaître la silhouette agile d'un skieur, comme un petit personnage pour théâtre d'ombres. Un vol de corneilles tournoya au-dessus de leurs têtes, s'apelant les unes les autres, et plongea vers la vallée. Un pas résonna sur les dalles éloignées du bout de la terrasse et se perdit dans la mollesse de la neige, indiquant que quelqu'un venait de quitter l'hôtel. Rassurés par le silence et l'immobilité des deux seuls humains qu'ils pouvaient apercevoir, les petits passereaux aux ailes blanches s'élancèrent du toit et vinrent familièrement picorer le grain de chènevis mis à leur disposition dans une petit mangeoire en bois couverte. Ils se pressaient à leur repas, l'oeil aux aguets, prêts à s'envoler à la moindre alerte.

Jean-Jacques se taisait parce qu'il faisait beau, parce qu'il était saturé de grand air, parce qu'il était las de la bonne lassitude de sa course matinale, parce qu'il ne ressentait rien qui ne fût le bien-être animal que lui dispensaient les battements réguliers de son coeur.

Une gêne sourde s'emparait d'Anne. Elle avait cru d'abord que c'était le soleil qui pesait sur ses yeux à travers ses paupières qui lui donnait ce sentiment de malaise. Mais ce n'était pas cela. Ce n'était pas extérieur à elle, c'était en elle, quelque chose de lourd et de vivant aussi qui montait. Comme les grandes vagues qui submergent brusquement les pointes des rocs d'une rive et arrachent dans leur reflux, chaque fois, un peu plus de la vie qui y croît, elle sentait de grandes vagues de pensées déferler en elle qui arrachaient se retirant, chaque fois, quelque chose d'elle-même. Avec la monotonie entêtée d'un flot, des mots toujours les mêmes, venaient battre contre son front.

"Mon coeur bat, mes cils battent. Je ne veux pas qu'il reste là, près de moi. Je ne veux pas qu'il reste là, je ne veux pas qu'il sache. Comment peut-il ne pas savoir? Lui qui comprend tout, comment peut-il ne pas comprendre? Est-ce que je n'ai pas toujours été la meilleure des amies? Est-ce que je ne lui ai pas souvent redonné confiance en lui-même? Je l'aime, je l'aime, depuis hier, depuis toujours. Je ne veux pas le voir et je n'ai que lui devant les yeux. Je l'aime. Il est beau, il est fort, il est ma force. Pat, je ne peux pas m'en empêcher, je l'aime. Je n'ai rien fait pour cela. Personne ne sait lire comme moi dans son regard. Son pas marche sur mon coeur quand il s'éloigne, son pas marche sur mon coeur quand il revient. Mon bien-aimé. Je n'ai pas le droit, Je l'aime, je l'aime, je l'aime".

Rien ne venait rompre l'extraordinaire silence, pas un craquement, pas un chant d'oiseau, rien que du soleil et de la neige chaude qui fond et goutte sans bruit dans la neige froide. Est-ce que cela finirait jamais?

Le regard de Jean-Jacques était posé sur elle. Elle en sentait la caresse qui se superposait à celle du soleil.

—Vous n'avez rien à me dire ce matin, Anne?

Elle ne tressaillit même pas. Cette voix chaude qui l'émouvait toujours tant faisait cette fois-ci partie de son rêve. Toutes ses pensée s'arrêtèrent.

Lutter? A quoi bon. Toute lutte était impossible. Elle était sans force. Tous ces noms de tendresse qu'elle lui donnait à satiété en elle-même battaient les ailes sur son coeur qu'ils étourdissaient. Un grand bonheur était venu. Pourquoi voulait-il qu'elle parle? Est-ce qu'on exprime ces choses-là? Elle ne répondrait pas. L'air, la neige, les oiseaux, répondaient pour elle. L'air! Sa pensée posée sur lui, l'entourant, absorbée par lui, sans cesse, sans que sa volonté puisse jamais plus la reprendre ou en détourner le cours. Et toute cette blancheur à perte de vue, c'était son coeur. La moindre pression y laissait son empreinte. Son coeur qui se chauffait jusqu'à fondre au rayonnement de sa présence, lourd en elle comme la neige sur le sol, blanc, étale, immense à faire peur. Et les oiseaux! Ils étaient son âme légère qui se nourrissait de si peu, des miettes qu'il lui jettait! Et tout, autour de ce bonheur, n'était que silence.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

La municipalisation de l'électricité

Le comité plénier de l'Assemblée législative termine l'étude du bill que l'on discutait depuis jeudi

Les conseils municipaux qui auront municipalisé un système électrique ne pourront le vendre à d'autres qu'au gouvernement — Approbation des contribuables — Les corporations de comté

Québec, 29, (D.N.C.) — L'assemblée législative a terminé hier l'étude en comité plénier du bill de la municipalisation de l'électricité que l'on discutait depuis jeudi dernier. On a repris hier l'étude à la clause "29" du bill.

M. T. D. Bouchard. — Je suis heureux de constater que le gouvernement a inséré dans son bill un article pour empêcher les municipalités de vendre leur service municipalisé à d'autres qu'au gouvernement.

M. O. Gagnon. — Ces remarques du chef de l'opposition nous consolent des critiques de gens de mauvaise foi qui ont prétendu que cette loi était la réplique de l'ancienne législation en matière d'électricité. Nous disons dans cet article que les conseils municipaux qui auront municipalisé un système ne pourront le revendre à l'autres qu'au gouvernement. Tout récemment, dans un article du *Devoir*, M. Georges Pelletier a souligné les difficultés et les dangers qui peuvent se présenter en matière de municipalisation. Dans cet article, M. Pelletier a rappelé que certaines municipalités, après avoir municipalisé, ont trouvé le moyen de vendre leur système à des grandes compagnies. M. Pelletier a également souligné que dans de telles réformes il faut suivre le conseil de Boileau et se hâter lentement. Le gouvernement va se hâter, mais lentement et prudemment, en songeant toujours à l'intérêt public.

M. L. Casgrain. — Il n'y a rien d'étonnant que le chef de l'opposition approuve en partie cet article. Il est la répétition de l'article "16" de l'ancienne loi.

Les municipalités qui possèdent déjà leur service

M. T. D. Bouchard. — Cet article dit que les municipalités qui auront municipalisé en vertu de cette loi ne pourront vendre leur système à d'autres qu'au gouvernement. Or, que fera-t-on des 26 municipalités qui ont déjà leur propre système? Rien dans cette nouvelle loi ne les empêchera de vendre, car cette loi ne s'appliquera pas à elles. Elles pourront même vendre leur système sans consulter leurs contribuables!

M. P. Hamel. — Ce principe n'est pas nouveau. En Saskatchewan, on a décrété qu'aucun service municipalisé ne pourra être vendu à d'autres qu'au gouvernement. D'ailleurs comme cette loi ne permet pas de municipaliser, les corporations municipales ne pourront pas vendre un service municipalisé...!

M. O. Drouin. — L'article en discussion devrait s'étendre aux municipalités qui ont municipalisé avant la présentation de cette loi.

M. J. Bilodeau. — Les deux oppositions ne s'entendent pas. Le député de Québec-Centre dit qu'on devrait refuser aux municipalités le droit de vendre leur système; le député de Québec-Est dit qu'on devrait accorder ce droit à toutes les municipalités, et le chef de l'opposition dit que c'est une bonne clause. Enfin, entendez-vous!

M. P. Hamel. — Ce n'est pas cela que j'ai dit. Le ministre des mines a rappelé tout-à-l'heure un article de M. Geo. Pelletier, mais il n'a pas tout dit. L'article "29" de cette nouvelle loi n'empêchera pas de vendre leur système à d'autres qu'au gouvernement les municipalités qui ont déjà municipalisé, et nous voudrions voir la loi plus complète pour les protéger contre les manoeuvres du trust.

M. M. Duplessis. — Nous disons qu'elles ne pourront vendre sans le consentement des contribuables. Il doit y avoir encore des honnêtes gens, et le nombre des honnêtes gens dans nos municipalités n'est pas limité aux trois personnages de l'opposition déguisée! J'ai plus confiance que cela en notre population. Nous disons dans la loi que le peuple devra approuver toute vente de ce genre. Nous avons confiance au peuple de notre province, et il ne mérite pas qu'on le soupçonne toujours de se prêter à des manoeuvres. Nous sommes contre les monopoles, mais aussi contre ceux qui croient être seuls à avoir le monopole de l'honnêteté et de la bonne foi!

Le cas de Sherbrooke

M. O. Drouin. — Chaque fois que nous faisons des suggestions, le premier ministre fait des personnalités. Que le premier ministre réponde donc plutôt à notre question pour nous dire si les municipalités qui ont municipalisé avant la présentation de cette loi pourront vendre leur système.

M. P. Hamel. — Qu'est-ce qui empêchera Sherbrooke et la Rivière-du-Loup dans cette loi de vendre leur système municipalisé?

M. T. D. Bouchard. — ...et St-Hyacinthe où le trust veut acheter le système. Le trust fait des offres chez nous!

M. M. Duplessis. — Je comprends que le député de Québec-Centre est très occupé, mais il aurait dû se renseigner sur le cas de Sherbrooke. Il va en Suède, en Norvège et aux Etats-Unis faire des recherches, et il n'a pas le temps d'assister au comité des Bills Privés. S'il avait été présent lors de l'étude du bill de Sherbrooke au comité, il aurait constaté qu'une clause a été insérée dans le bill de cette ville pour lui défendre de vendre son système. C'est ça la vérité.

M. Hamel dit que si la loi en discussion défend aux conseils municipaux de vendre les systèmes électriques municipaux, sans approbation des électeurs propriétaires en nombre et en valeur, par contre le bill ne couvre pas le cas des municipalités qui ont établi leurs systèmes électriques avant cette loi.

M. Bouchard dit que la loi actuelle ne permettra pas à une seule municipalité de municipaliser les services électriques. Il prétend que le bill devrait contenir une clause pour les systèmes municipaux déjà installés. Ainsi à Saint-Hyacinthe, un futur conseil municipal pourrait vendre le système installé qui rapporte des profits à Saint-Hyacinthe et qui a fait économiser $250,000 par an aux villes environnantes.

M. Casgrain demande à M. Duplessis si le conseil municipal de Rivière-du-Loup peut vendre son système, sans l'assentiment des électeurs propriétaires.

La loi générale

M. Paradis, député de Matapédia, dit que le député devrait alors amender la charte de sa ville pour rendre la consultation des électeurs propriétaires obligatoire.

M. Duplessis—Est-ce une question?

M. Casgrain—Assurément!

M. Duplessis—Il y a un article dans la loi générale qui oblige tout conseil municipal de soumettre au peuple un règlement lorsqu'il s'agit d'aliéner un service municipal à des particuliers. Le député est-il prêt à nier cela?

M. Casgrain—Je ne le nie pas, seulement je demande qu'on me cite l'article.

M. Duplessis—Vous ne niez pas. Toute la discussion a donc servi à prouver que les grands savants ne connaissent pas grand'chose.

M. Chaloult (Kamouraska) — Si l'article 29 n'ajoute rien à la loi générale, pourquoi alors le présenter? En fait il ne présenterait qu'un seul point neuf: la permission accordée au conseil de vendre au gouvernement sans passer par le consentement des propriétaires.

Les corporations de comté

L'article 29 est adopté, et on commence la discussion de l'article 30 qui donne droit aux corporations de comté de municipaliser.

M. Damien Bouchard fait remarquer que le bill abroge la loi existante, et supprime pour les municipalités le droit de se syndiquer. De plus le conseil de comté possédait déjà le droit de municipaliser. La seule différence c'est que dans un comté, ce ne sont généralement que trois ou quatre municipalités sur une vingtaine qui voudront municipaliser et on imagine mal que le conseil va prendre à sa charge la responsabilité.

M. Camille Pouliot approuve la loi et dit qu'elle fait l'affaire de son comté. Il assure que d'ici deux ans son comté aura un bon système d'électrification, grâce à cette loi.

M. Bona Dussault dit qu'à Portneuf on a eu des difficultés.

M. Bouchard répond que depuis 1935 les conseils de comté pouvaient municipaliser.

M. Dussault rétorque qu'il est préfet d'un conseil de comté depuis 15 ans et qu'on lui a toujours dit qu'il était impossible de municipaliser. A plusieurs reprises M. Bouchard demande le nom de l'avocat et le ministre ne le dit pas. Il dit qu'on a parlé tout à l'heure de prendre la lune par les dents et que la lune n'a pas de dents.

M. Bouchard réplique qu'il y a bien des gens qui ont des dents. M. Dussault demande à M. Bouchard s'il prétend qu'on pouvait autrefois municipaliser, et M. Bouchard soutient que oui.

"Moi je prétends le contraire, dit le ministre. On parle ensuite de l'homme dans la lune et M. Camille Pouliot dit de nouveau qu'il a confiance dans la loi. On a fait un pas de géant. C'est peut-être difficile de municipaliser, mais pour l'Union Nationale ce qui est difficile est possible. Il parle du moulin de Chandler et M. Bastien invoque le règlement.

M. Maurice Tellier, de Montcalm, argumente sur les mérites comparés des deux lois et M. Bouchard lui dit qu'il confond des termes.

M. Oscar Drouin dit que la loi de 1935, qu'on abroge, par ses articles 13 et 14, permettait à plusieurs corporations de s'unir pour remplir les formalités nécessaires à la municipalisation. Désormais, si une municipalité veut s'associer à une municipalité d'un comté voisin, sera-ce possible?

M. Duplesssis répond que deux municipalités ne s'entendront jamais. Il faut une autorité supérieure, le conseil de comté, et cela pour régler les causes de conflit.

Nous prendrons tout le temps nécessaire

Le premier ministre termine en demandant aux députés de ne pas faire perdre le temps de la Chambre.

M. Drouin. — Le premier ministre peut être tranquille. Nous prendrons tout le temps nécessaire à l'étude de la loi. Mais nous nous limiterons, comme nous l'avons fait jusqu'ici. Mais la réponse du premier ministre ne me satisfait pas. Si je la prends telle que je l'ai comprise, deux municipalités ne pourront plus s'unir pour ces fins.

M. Bilodeau dit qu'il ne peut y avoir d'autre organisme que le conseil de comté si l'on fait disparaître la commission de l'électricité.

M. Drouin souhaiterait qu'on garde les pouvoirs de l'ancienne loi.

M. Hamel dit que l'on parle d'autonomie municipale, mais que l'on place les municipalités sous la tutelle des conseils de comté. Quand deux municipalités aux confins de deux comtés voudront municipaliser, ce leur sera impossible. A New-York on a déjà dépensé $4,000,000 en frais légaux pour faire baisser les taux, et à Québec en une année il a fallu prévoir une dépense de $350,000. En Gaspésie il sera impossible de municipaliser. Il faudrait plusieurs petites centrales. On ne voit rien qui permette l'utilisation des moteurs Diesel, et aucun octroi n'est accordé pour les rangs des campagnes.

La discussion se poursuit encore pendant quelques instants, et incidemment M. Pouliot dit que son comté n'aura pas besoin d'octrois. Puis l'on adopte successivement les articles 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36.

La troisième lecture ajournée

La clause "36" est ensuite adoptée sans provoquer aucun débat. A la clause "37", le Dr Hamel, de Québec-Centre, fait remarquer: "Vous percevez sous forme de taxes, et la loi dit que le tout doit être perçu d'après les taux. Pourquoi ne pas envoyer une facture à chaque consommateur?

M. Bona Dussault. — Je ne crois pas qu'il soit possible pour le conseil de comté de passer de porte en porte, et c'est pourquoi nous disons que le conseil va collecter de la municipalité.

Les clauses 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46 sont ensuite adoptées rapidement, et à 4 h. 35, le bill de la municipalisation que l'on discutait depuis jeudi dernier à la Chambre est adopté en deuxième lecture. M. T.-D. Bouchard propose alors que la troisième lecture de ce bill soit retardée à la prochaine séance.

M. Duplessis. — Nous avons pris cinq jours pour étudier ce bill, et il n'y a qu'un amendement pour rendre plus clair un article que ne voyaient pas ceux qui ont les yeux fermés. Tant que la loi ne sera pas en force les municipalités ne pourront pas municipaliser. Il faut, de plus passer par le Conseil législatif, où la loi sera discutée.

M. C. Dumaine. — La loi sera encore longtemps en force.

M. Duplessis insiste alors pour que la loi soit passée en troisième lecture, mais M. Bouchard ne veut pas y consentir. Le président Sauvé, appelé à rendre sa décision, décrète que s'il n'y a pas unanimité de la Chambre, il doit consentir à retarder le bill à la prochaine séance, conformément à la demande du chef de l'opposition libérale.

Deux délégués du Chapitre des PP. du St-Sacrement

Au Chapitre Provincial des Pères du Très Saint-Sacrement qui se tient actuellement en la province Saint-Jean-Baptiste, Montréal, sous la présidence du Très Révérend Père Gaudiose Labrecque, S.S.S., on vient de faire le choix des deux délégués qui représenteront le Canada au Chapitre Général de l'Ordre, qui se tiendra à Rome, à Castelgandolfo, le douze juillet prochain, jour anniversaire, de la béatification du Bienheureux Père Eymard. Les deux délégués choisis, sont: le Révérend Père Jean-Marie Bergeron, maître des novices, à la maison de Québec, et le Révérend Père Moïse Roy, professeur au Scolasticat de Montréal.

Nominations d'agronomes

Rimouski, 29. — M. J.-R. Gauthier, agronome du comté de Rimouski, vient d'être nommé, par le Ministre de l'Agriculture, agronome régional à Macamic, Abitibi. Il est remplacé à Rimouski par M. Art. Rioux, de Mont-Joli.

M. Gérard Hudon, de Rimouski, est nommé agronome à Chapleau, comté de Pontiac, M. Bruno Gaudet, agronome spécial en industrie animale, est transféré à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ces changements doivent prendre effet le 1er mai.

Le 24 mai

Genève, 29. (A.P.) — Le secrétaire de la Société des nations convoque les membres du conseil de la Société à se réunir le 24 mai.

"Pour connaître le communisme"

par le R. P. DELAYE

Voici un livre attendu de beaucoup de catholiques. Il comprend deux parties. La première, la plus importante, est un "abrégé synthétique de la doctrine communiste". S'attachant à l'étude de ce que l'on peut appeler le communisme classique, le communisme de Lénine et de Staline, l'auteur met en pleine lumière la logique puissante, mais effroyable, qui donne l'apparence de construction scientifique à un système édifié sur des bases ruineuses. Exposé objectif, coupé simplement par quelques notes très brèves pour signaler les principales erreurs ou relever les contradictions les plus dangereuses. Voici d'ailleurs les titres des chapitres de cette première partie: La philosophie du communisme — L'homme et la morale — La société et son avenir — Le monde économique nouveau—Le monde politique nouveau — L'homme nouveau — La mystique du communisme. — Et cela expliqué avec une clarté qui rend abordables à tout lecteur les théories les plus délicates, exposées cependant avec la plus scrupuleuse exactitude et très finement analysées.

La seconde partie du volume, intitulée: "Communisme 1936", étudie plus spécialement cette nouvelle tactique du communisme que l'on peut appeler "antifascisme". La lecture du chapitre: "Le fascisme vu par le communisme", suffit à elle seule à donner la clé de bien des événements qui se sont déroulés en France depuis un an.

Autant dire que ce livre doit être lu par tous ceux qui désirent savoir avec précision en quoi consiste le communisme et de quel danger il nous menace.

Un volume de 256 pages.

En vente au Service de librairie du *Devoir*, au comptoir ou par la poste .50s.

"Ce sont eux les camoufleurs"

"Ses leçons de camouflage, le député de Berthier les a prises au Club de Réforme à Montréal; j'y suis allé une fois et j'en ai eu assez" — "Vous me direz toujours pas que dans les lois que le gouvernement présente, il n'y a pas au moins une bonne loi de temps en temps" (M. Lucien Lamoureux) — "Le député d'Iberville est un député libéral indépendant et il n'a jamais été question de patronage entre lui et moi" (M. Maurice Duplessis)

Echange de réparties assez vives entre MM. Bastien et Lamoureux

Québec, 29 (D.N.C.) — L'Assemblée législative a voté hier le budget supplémentaire. L'item de $1,908,500 pour les pensions de vieillesse a donné lieu à un débat intéressant, notamment à un échange de réparties assez vives entre M. Cléophas Bastien, député libéral de Berthier, et M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, qui a voté souvent avec le gouvernement depuis l'adoption de la loi du Crédit agricole.

C'est le chef de l'opposition qui a amorcé le débat sur l'item.

M. T.-D. Bouchard. — Est-ce que le gouvernement va payer ce qu'il doit aux reviseurs?

M. W. Tremblay. — Nous allons payer les reviseurs qui méritent de l'être. Il y a des reviseurs nommés par l'ancien régime, et qui par vengeance politique ont gardé les applications qu'ils avaient en mains au lieu de retourner ces documents au département.

Ces documents ont été retenus pendant des mois et des mois. Je n'ai pas voulu faire de politique avec cela, mais j'ai dû envoyer des employés chez certains personnages pour avoir des documents. J'ai constaté alors qu'il y a des reviseurs qui ont été malhonnêtes, et ceux-là ne seront pas payés. Quant à ceux qui ont fait leur devoir consciencieusement, ils vont être payés le plus tôt possible.

M. T.-D. Bouchard. — Si un inspecteur n'a pas fait son devoir, très bien; mais il doit y avoir des cas où des inspecteurs n'ont pas été payés, et, quand ils ont vu cela, ils ont gardé des documents. Qu'on ne paie pas ceux qui n'ont pas fait leur devoir, très bien, mais qu'on se hâte de payer ceux qui ont agi consciencieusement.

M. W. Tremblay. — Tous ceux qui ont fait leur devoir seront payés.

Le cas d'Edouard Jacques

M. C. Bastien. — Il ne faudrait pas que le ministre se fie aux racontars, car il peut y avoir des erreurs sous son administration. Ainsi, récemment, il a déclaré en réponse à une question que M. Edouard Jacques recevait une pension de vieillesse et j'ai ici une lettre du secrétaire de l'*Asbestos Corporation* qui m'informe que ce M. Edouard Jacques travaille pour cette compagnie à $50 par mois dans East Broughton. C'est dans la Beauce, East Broughton!

M. T. Labbé. — Etes-vous certain qu'il s'agit du même Edouard Jacques, car il y en a plusieurs à East Broughton et dans la Beauce qui portent ce nom.

M. Bastien. — Oui, et on me dit qu'il a été recommandé par M. Ouellet, un reviseur.

M. M. Duplessis. — Lisez plus loin dans votre lettre, on y dit aussi qu'il a été recommandé par son curé.

M. C. Bastien — Oui, c'est vrai!

M. J.-E. Perron — M. Edouard Jacques a remplacé quelqu'un qui était malade pendant peu de temps. De plus, il n'a pas été logé et éclairé par la compagnie comme on l'a prétendu.

M. C. Bastien — Tiens, je vois que le député de la Beauce est intéressé dans l'*Asbestos Corporation*.

M. J.-E. Perron — Que le député de Berthier retire ses paroles. Ni de près, ni de loin, je ne suis intéressé dans cette compagnie.

Ottawa devra prendre ce contrôle

M. C. Bastien — J'accepte cette explication. Quant aux pensions de vieillesse, je dirai qu'il se perd des milliers de dollars par suite du mauvais système en vigueur au département et que, si ça continue, Ottawa devra en prendre tout le contrôle.

M. M. Duplessis—Je voudrais bien voir Ottawa se mêler de nos affaires.

M. W. Tremblay — Les vérificateurs envoyés par Ottawa au département nous ont dit que nous avions la plus belle organisation de tout le pays pour les pensions de vieillesse. (App.) L'ancien gouvernement avait, par exemple, prévu un coût de $2.50 par dossier dans Montréal et nous avons fait le travail pour $1.35. Dans Québec, où nous avons des régions plus isolées à parcourir, le dossier ne coûte que $2.18. (App.) (Ici, M. Tremblay cite un document par lequel il accuse le député de Bagot d'avoir fait de la politique avec les pensions de vieillesse. On remarque que M. Dumaine, député de Bagot, est absent à ce moment, étant allé donner une causerie en ville.)

M. T.-D. Bouchard — Pouvez-vous nous passer ce document?

M. W. Tremblay — Ce sont des notes et je ne puis vous les donner.

M. M. Duplessis — Faites une motion pour production de documents.

M. W. Tremblay — ... et vous en aurez plus que vous en désirez!

M. T.-D. Bouchard — Nous voulons la lumière partout, dans tous les coins et recoins. Nous ne voulons pas d'enquêtes d'un seul côté comme vous autres.

M. W. Tremblay — Le député de Berthier a dit qu'Ottawa devra prendre le contrôle de ce système...

M. C. Bastien — Ce n'est pas cela. J'ai dit que si on ne mettait pas d'ordre dans ce système, Ottawa devra forcément intervenir. On a attaqué le député de Bagot, un brave homme, qui n'est malheureusement pas ici ce soir. Le ministre du Travail devrait au moins nous donner les documents se rapportant aux accusations qu'il a portées.

Camouflage et camoufleurs

M. Lamoureux. — Je dois déclarer que dans mon comté, les inspections relatives aux pensions de vieillesse ont été faites d'une manière juste et honnête.

Le député de Saint-Hyacinthe fait bien des discours et il parle de camouflage. Mais le député de Saint-Hyacinthe, il est pas mal; il reçoit cinq mille piastres pour faire de l'opposition.

M. Bouchard. — Et je les gagne.

M. Lamoureux. — Mais c'est pas lui qui fait tout l'ouvrage, il s'en manque. Parce que le député de Berthier, il parle bien plus que lui, et je pense que le chef de l'opposition devrait bien lui donner au moins les trois quarts de son salaire.

Le député de Berthier et le député de Saint-Hyacinthe, ils passent leur temps à parler de camouflage et de camoufleurs. Eh! bien, moi, je vais vous le dire bien franchement, ce sont eux les camoufleurs.

Voyons, M. le député de Berthier, vous me direz toujours pas que dans les lois que le gouvernement présente, il n'y a pas au moins une bonne loi de temps en temps.

M. Bouchard. — Les bonnes lois sont celles que j'ai approuvées, les autres ne sont pas bonnes.

Le crédit agricole

M. Lamoureux. — Prenez le crédit agricole. Ça fait je ne sais pas combien d'années qu'on le réclamait sous le régime libéral, et on nous l'a jamais donné. Aujourd'hui on nous le donne; il y a pour un million de piastres de prêts accordées, plus de 500 prêts. Allez-vous appeler ça du camouflage, vous autres? Et puis, il y a mieux que ça. Avec le prêt agricole, le taux de l'intérêt est descendu à des limites raisonnables, tellement qu'il y a un grand nombre de cultivateurs qui n'auront pas besoin du prêt agricole.

On parle de camouflage et de camoufleurs. Moi, je vais vous dire où le député de Berthier a pris ses leçons de camoufleur...

M. Bastien. — C'était quand on était libéraux tous les deux...

M. Lamoureux. — Ses leçons de camoufleur, il les a prises au Club de Réforme à Montréal. J'y suis allé une fois au Club de Réforme, et j'en ai eu assez et j'y suis jamais retourné. Le député de Berthier, je lui dirai qu'un député est bien mieux de se tenir en contact avec ses électeurs que de rester tout le temps collé avec les grands camoufleurs du Club de Réforme.

Le crédit agricole, je dirai au député de Berthier, que c'est la plus belle loi qui a jamais été passée non seulement au Canada, mais dans tous les pays du monde.

Le patronage d'Iberville

M. Bastien. — Je demanderais au premier ministre qu'il donne au moins au député d'Iberville tout son patronage. Il mérite bien ça.

M. Duplessis. — Je proteste. Le député d'Iberville est un député libéral indépendant. Il n'a jamais été question de patronage entre lui et moi pour sa conduite à tenir. Il représente la classe agricole dans cette chambre et il est un cultivateur expert. Si le député de Berthier ne respecte pas son collègue, il devrait au moins respecter les cultivateurs qu'il représente et ses cheveux blancs.

M. Lamoureux. — M. le président je demanderais que le député de Berthier retire ses paroles.

M. le Dr Trudel. — Un député n'a pas droit d'insinuer qu'un collègue a exprimé certaines opinions dans le but d'avoir du patronage.

M. Bastien. — Je prétends que le député d'Iberville n'a pas obtenu 100 p.c. de son patronage. L'autre jour dans l'antichambre, je n'ai entendu le premier ministre lui dire: C'est entendu, vous allez l'avoir.

M. Duplessis. — Que le député de Berthier respecte donc son collègue. Je déclare devant cette Chambre qu'il n'a jamais été question de patronage relativement à l'appui que le député d'Iberville nous donne. Le député d'Iberville a vu l'ancien régime à l'oeuvre; il a voté avec l'ancien régime. Il a vu le nouveau gouvernement à l'oeuvre, il fait la différence en honnête homme qu'il est.

M. Lamoureux. — Je défie qui que ce soit de prouver que j'aie consulté le premier ministre et que je lui aie demandé quelque chose pour parler comme je l'ai fait sur le discours du Trône. J'ai parlé comme je l'entendais et je dirai au député de Berthier qu'on ne me ménera pas plus d'un bord que de l'autre.

On vote alors $1,908,500 pour la loi des pensions de vieillesse, ainsi que le reste des crédits supplémentaires.

Feu Noëlla L'Archevêque

Mlle Noëlla l'Archevêque, fille de J.-E. l'Archevêque, imprimeur de l'*Eclaireur de Montréal Inc.*, et de Dorina Beaudin, est décédée le 27 avril, à l'âge de 12 ans et demie. Lui survivent, outre son père et sa mère, quatre frères: Paul, Marcel, Jean et André; quatre soeurs: Jeannette, Yvette, Cécile, Rita et Marie-Marthe.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures, à l'église St-Jean-Baptiste.

* * *

Nos condoléances à la famille en deuil.

Le Yukon

Ottawa, 29. (C.P.) — Le premier ministre suppléant, M. le sénateur Raoul Dandurand, confirme la déclaration faite lundi par le premier ministre de la Colombie, M. Patullo, à savoir que le territoire du Yukon va se soudre à cette province, si son Assemblée législative approuve le projet, et si le parlement fédéral le ratifie à son tour. Cela veut dire qu'il se passera une année encore avant que la réunion du Yukon à la Colombie soit chose accomplie. La Colombie deviendra alors la deuxième province du Canada par l'étendue. La plus grande est la province de Québec.

Les dernières nouveautés françaises

LE CANADA — puissance internationale — par André Siegfried. 11 cartes et graphiques. Volume de 235 pages. Au comptoir ou par la poste $1.35

LES MERVEILLES DE LA MER — Les Coquillages — 15 planches en couleurs d'après les aquarelles de Paul A. Robert, texte de Paul Valéry de l'Académie Française. Au comptoir ou par la poste 1.00

SPLENDEUR DES PAPILLONS — 12 planches de papillons exotiques reproduits directement en couleurs naturelles, texte de Colette. Au comptoir ou par la poste 1.00

LA FORTUNE DE LA FRANCE par Jacques Bainville. Volume de 365 pages. Au comptoir ou par la poste 1.25

ISRAEL, son passé, son venir, par H. de Vries de Heekelingen. Volume de 274 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

PORTUGAL par Gonzague de Reynold. Volume de 350 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

IMAGES D'EPINAL par la Princesse Bibesco. Volume de 270 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

APPEL AU BON SENS par le R. P. Gillet. Volume de 320 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

ESSAI D'UNE SOMME CATHOLIQUE CONTRE LES SANS-DIEU — (deuxième édition revue) — Volume de 565 pages. Au comptoir ou par la poste 1.25

L'ACTION RELIGIEUSE de Fernand Brunetière (1895-1906) par J. Van Der Lugt. Volume de 248 pages. Au comptoir ou par la poste 1.25

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE (tome III) par Lucien Corpechot. Volume de 260 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

EDUCATION PSYCHOLOGIQUE DE LA JEUNESSE par le Dr H. Mignon. Volume de 300 pages. Au comptoir ou par la poste 1.00

LE COMMUNISME ET LES CHRETIENS par François Mauriac, Père Ducatillon, Nicolas Berdiaeff, Alexandre Marc, Denis de Rougemont, Daniel-Rops. Volume de 265 pages. Au comptoir ou par la poste ..... .90

L'AMOUR HUMAIN par le R. P. Charmot. Volume de 330 pages. Au comptoir ou par la poste ..... .75

VIVRE par M. M. Arami. Volume de 250 pages, 40 héliogravures. Au comptoir ou par la poste ..... .75

NAISSANCE ET VICISSITUDES DE 300 MOTS ET LOCUTIONS — Essai de Sémantique — par le Lt-Col. de Thomasson. Brochure de 180 pages. Au comptoir ou par la poste ..... .75

POUR CONNAITRE LE COMMUNISME par le R. P. Delaye. Volume de 250 pages. Au comptoir ou par la poste ..... .50

SUR LES GENOUX DE MAMAN — le catéchisme de bébé, par M. Compaing de la Tour Girard. Volume de 155 pages. Au comptoir ou par la poste ..... .40

LA JUSTICE EN DANGER par Fernand Payen. Brochure de 93 pages. Au comptoir ou par la poste ..... .25

Service de Librairie du Devoir
430 NOTRE-DAME EST — MONTREAL

REPOS — PLAISIR — SOLEIL — AIR SALIN



BERMUDES 2 ou 3 départs hebdomadaires de New-York et Boston.
Aller et retour (4 jours en mer) ..... $60.
● Séjour entre les raccordements — chambre et repas, par jour $7.00

Voyages individuels et avec escorte à l'Exposition de Paris
Tournées FRANCE — ITALIE — SUISSE
Brochure spéciale sur demande.

GOLFE ST-LAURENT — BERMUDES — ANTILLES

(N.-Y., de New-York — B., de Boston — † l'avant-veille de Halifax) Mtl. — de Montréal et retour — xMtl. — le lendemain de Québec

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Gaspesia (9)	Mtl. 5 mai	12	64.00
Belle-Ile (6)	Mtl. 7 mai	12	100.00
Lady Hawins (1)	B† 8 mai	30-A	D193.00
Lady Hawkins (2)	B† 8 mai	16	D135.00
Lady Rodney (7)	Mtl. 12 mai	11	E90.00
Lady Rodney (3)	Mtl 12 mai	25	D157.00
Sable I (10)	Qué. 12 mai	13	68.00
North Voyageur (11)	xMtl. 17 mai	12	72.00
Gaspesia (9)	xMtl. 19 mai	12	64.00
Nerissa (4)	N.-Y. 20 mai	25	175.00
Lady Drake (1)	B† 22 mai	30-A	D193.00
Lady Drake (2)	B† 22 mai	16	D135.00
Lady Somers (7)	Mtl. 26 mai	11	E90.00
Lady Somers (3)	Mtl. 26 mai	25	D157.00
Sable I (10)	Qué. 26 mai	13	68.00
Colborne (8)	Mtl. 27 mai	30	157.00
North Voyageur (11)	xMtl. 31 mai	12	72.00
Lady Nelson (1)	B† 5 juin	30-A	D215.00
Lady Nelson (2)	B† 5 juin	16	D150.00
Lady Rodney (7)	Mtl 9 juin	11	E100.00
Lady Rodney (3)	Mtl 9 juin	25	D175.00
New Northland (9)	xMtl 15 juin	9½	75.00
Lady Hawkins (1)	B† 19 juin	30-A	D125.00
Lady Hawkins (2)	B† 19 juin	16	D150.00
Lady Somers (7)	Mtl 23 juin	11	E100.00
Lady Somers (3)	Mtl 23 juin	25	D175.00

A - Hébergement Guyane compris — B - Hébergement Jamaïque compris.
C - Retour par le golfe et le fleuve à Montréal.
Réduction aux nouveaux mariés: D, 10% — E, 5%.

(1)—Bermudes, St-Christopue, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane
(2)—Comme ci-dessus jusqu'à Dominique inclusivement.
(3)—Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
(4)—St-Thomas, Ste-Croix, St-Martin, St-Christophe, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, Guyane.
(5)—Bermudes, Bahamas.
(6)—Sydney, St-Pierre Miquelon, St-Jean, T. Neuve.
(7)—Bermudes.
(8)—Porto-Rico, St-Kits, Antigua, Guadeloupe, Martinique, Barbades, St-Vincent, Guyane.
(9)—Ste-Anne des Monts, Anticosti, Gaspé, Pictou, Charlottetown, Summerside, Mont-Louis.
(10)—Côte Nord de la Baie Comeau à Blanc-Sablon, Labrador — 29 escales.
(11)—Comeau, Sept-Iles, Havre St-Pierre, Natashquan, Corner Brook, Clarke City, Godbout.

— MEDITERRANEE — TERRE-SAINTE —

Roma	N.-Y. 30 juin	53 jours	20 ports	$625.
—	—	classe touriste		365.

BILLETS POUR TOUS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

Le Devoir - Voyages
430, Notre-Dame Est - Montréal
Tél. BElair 3361



ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

La réunion annuelle des gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame

9,876 patients hospitalisés au cours de l'année — Un déficit de $54,500 — Le Dr B.-G. Bourgeois recommande "la plus stricte économie compatible avec le fonctionnement efficace de l'hôpital" — Hommage de gratitude au personnel de Notre-Dame

Le nouveau bureau d'administration

Hier soir, à la Maison des gardes-malades a eu lieu la 56e réunion annuelle du conseil des gouverneurs à vie de l'hôpital Notre-Dame, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Binette, de l'archevêché de Montréal.

Plusieurs médecins ont pris la parole pour présenter leurs rapports.

Le trésorier, M. Charles Roy, a annoncé un déficit de $54,500 pour l'année se terminant le 31 décembre dernier.

Le surintendant de l'hôpital, M. Laporte, a fait connaître que le personnel médical de l'hôpital se compose de 83 médecins, de 14 dentistes et de 38 internes. Le nombre des patients hospitalisés au cours de l'année 1936 a été de 9,876.

Le président du conseil d'administration, M. le docteur B.-G. Bourgeois, a présenté son rapport:

"Il y a lieu de recommander plus que jamais la plus stricte économie compatible avec le fonctionnement efficace de l'hôpital, afin de réduire les charges de la caisse".

Les administrateurs

L'assemblée a ensuite élu les administrateurs de l'hôpital pour 1937-38. Ce sont MM.: Hector Racine, Armand Chaput, Henri Geoffrion, J.-H. Rainville, Ernest Tétreau, C.-A. Roy, Roméo Gauvreau, Maurice Forget, brig.-gén. E. de B. Panet, Joseph Simard, J.-A. Blondeau, L.-Emile Grothé, chanoine J. A. Mousseau, délégué de Mgr l'archevêque; Oscar Rolland, P.S.S., délégué du Séminaire de St-Sulpice; le maire de Montréal, Adhémar Raynault; Dr Albert LeSage, délégué du conseil médical; Drs B.-G. Bourgeois, J.-A. Rouleau, A. Léger et P. Panneton, délégués du Bureau médical.

Le budget

Les revenus de l'hôpital se sont élevés à $543,875, ce qui constitue une augmentation de 7.4 pour cent par rapport à 1935. Les dépenses se sont élevées à $592,403, ce qui constitue une augmentation de 4.7 pour cent en regard de 1935. Le déficit pour l'exercice se terminant le 31 décembre est donc de $54,479.

Le Dr B.-G. Bourgeois

Dans une substantielle allocution, le Dr B.-G. Bourgeois, président du bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, remercie les gouverneurs à vie d'être venus si nombreux à l'assemb'ée, tout en faisant remarquer que les administrateurs de l'hôpital sont ses mandataires et que les actes importants accomplis par eux au cours de l'année 1936 devront être approuvés ou critiqués. Il fait ensuite allusion à la démission de M. Arthur Terroux, ex-président du bureau d'administration, en avril 1936, pour raisons de santé, et à la mort de M. Oscar Dufresne, qui succédait à M. Terroux, qui est mort subitement le 2 mai 1936, après avoir consacré une grande part de son activité à l'hôpital pendant 25 ans.

Le Dr Bourgeois mentionne la nomination de deux nouveaux administrateurs pour remplir les vides laissés par MM. Terroux et Dufresne. Ce sont MM. L.-Emile Grothé et J.-A. Blondeau. Il informe également l'auditoire que M. Roméo Gauvreau, administrateur, a été nommé membre du comité exécutif, et que M. Arthur Terroux est nommé président honoraire du bureau d'administration.

Le Dr Bourgeois rappela qu'au cours de 1936 des cliniques ont été données par le professeur Chiray, de l'Université de Paris; par le professeur Etienne Sorrel, chirurgien des hôpitaux de Paris; par Mme Sorrel-Déjérine; et par le docteur Henri Welti, également chirurgien des hôpitaux de Paris. Il rappela la perte subie à l'hôpital par le départ de l'ancienne supérieure, révérende soeur Despins, qui fut forcée de se retirer pour raisons de santé, et par la mort des docteurs O.-A. Gagnon, E.-A.-René de Cotret et J.-A. Ricard, tous anciens médecins de l'institution.

Le Dr L.-M. Emard

Le Dr L.-M. Emard, directeur des Services médicaux, annonça, dans son rapport de l'année 1936, que 9,876 patients ont été hospitalisés, qu'il y a eu 206,805 jours d'hospitalisation, une moyenne de malades de 565.5 par jour. La moyenne d'occupation, sur une capacité totale de 671 lits, a été de 84.5 pour cent. Il y a eu 4,536 opérations, dont 2,732 en chirurgie, 805 en gynécologie, 999 dans le service d'oto-rhino-laryngologie. Le nombre total d'anesthésies fut de 6,128, dont 2,680 anesthésies locales.

Le Dr Emard rappela dans son rapport que le docteur P. Masson a été nommé membre de l'Académie de médecine de Paris, que le Dr A. Laquerrière a été nommé membre de la Légion d'honneur, au rang d'officier, et que le Dr Albert LeSage a été nommé membre correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Paris. Ce dernier représentait l'hôpital au 41e congrès de la Fédération de la presse médicale latine, à Vienne, au Congrès international de l'Union thérapeutique, tenu à Paris, et enfin au Congrès de l'Association des médecins de langue française, à Paris.

Dames patronnesses

Mme J.-E. Racicot, trésorière, de l'Association des Dames patronnesses, annonce dans le rapport financier de l'Association un actif de $10,927.73 réparti comme suit: $5,011.35 en sommes prêtées et $5,916.38 en caisse et à la banque. Il n'existe aucun passif. Les dons faits à l'hôpital, au cours de l'année 1936, par l'Association des Dames patronnesses, représentent la somme de $3,945. En plus de la lingerie, au montant de $105, a été obtenue du "Guild", par l'entremise de Mme B.-G. Bourgeois. Des jouets pour une somme de $10.00 ont été obtenus de l'Association des Boy Scouts par l'entremise de Mme N.-K. Laflamme.

Conseil d'honneur

Le Dr Philippe Panneton, secondé par M. Maurice Forget, proposa que le conseil d'honneur soit formé comme suit, sous le patronage de S. E. Mgr Gauthier, de l'archevêché: présidents d'honneur, MM. Maurice Duplessis, le sénateur Raoul Dandurand; membres, MM. J.-H.-A. Paquette, L.-A. Taschereau, L.-A. David, le sénateur Donat Raymond, P.-R. DuTremblay, conseiller législatif, sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'appel, Zéphirin Hébert, Victor Doré, président de la Commission scolaire, Me Aimé Geoffrion et Ernest Décary.

Remerciements

On remercie le personnel en général, à qui l'hôpital doit le prestige dont il jouit, tant parmi les malades qu'auprès des pouvoirs publics et parmi les institutions-soeurs. On remercie également les aumôniers, dont le ministère éclairé a ramené la sérénité et la paix dans le coeur des malades; les religieuses, dont la charité et l'abnégation ont rendu possible la somme de bien qu'a produit l'hôpital; les infirmières, les infirmiers, les dames patronnesses, les médecins, les membres du Bureau d'administration et les pouvoirs publics. Tous ont bien mérité de l'hôpital Notre-Dame et doivent être confondus dans un même sentiment de gratitude, pour l'action de haute philanthropie qu'il a pu exercer, grâce à la précieuse collaboration de chacun.

Régie interne

M. René Laporte, surintendant de l'hôpital, fit un rapport de la régie interne.

Il fit remarquer entre autres choses que les ambulances avaient répondu à 1,545 appels, contre 1,648 en 1935.

Les appels pour accidents ont été de 297. Nombre d'accidentés du travail traités: 1,014, contre 760 l'année précédente. Un total de 1,695 accidentés ont été soignés.

Parmi les dons reçus, il énumère ceux du Dr A.-H. Desloges: volumes pour la bibliothèque médicale; de l'Association des dames patronnesses: appareils, instruments de chirurgie et ameublement; de M. Paul Amos et Mme Wm Kappelle de Kappelle: tableaux; et les dons en argent faits à la bibliothèque médicale: bureau d'administration, $100; MM. Arthur Terroux, $50; Oscar Dufresne, $50; Roméo Gauvreau, $10.

Il mentionne la démolition de l'ancien hôpital, rue Notre-Dame est, et il adresse des remerciements aux bienfaiteurs, au personnel hospitalier, aux révérendes Soeurs, aux médecins, aux chapelains, aux gardes-malades et aux employés, pour leur dévouement au cours de l'année écoulée.

Voici, tel que lu par le trésorier, M. Charles-A. Roy, le rapport financier de l'administration de l'hôpital Notre-Dame pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre, 1936:

RAPPORT FINANCIER

ACTIF

Disponibilités:		
Caisse et banque	$ 45,592.67	
Comptes à recevoir moins réserve	92,717.84	
Dépôt en banque pour fins de placements	38,845.00	
Placements (valeurs aux livres)	32,920.37	
Inventaire de médicaments, comestibles et matériel (évaluation arbitraire)	13,369.04	
Autres actifs disponibles	8,908.34	$ 232,353.26
Mémorial du Cinquantenaire:		
Souscriptions à recevoir moins réserve		8,720.83
Immobilisations:		
Immeubles moins réserve pour dépréciation	$3,518,509.93	
Ameublement et fournitures moins réserve pour dépréciation	122,979.10	3,641,489.03
Frais différés		96,714.55
Fondations:		
Valeurs mobilières et dépôts	107.580.00	
Dû par fonds général	3,000.00	110,580.00
		$4,090,857.67

PASSIF

Exigibilités:		
Emprunts de banque	$ 37,165.00	
Dû aux fondations	3,000.00	
Obligations et coupons échus non présentés $28,092.25	.....	
Moins dépôt 28,092.25	.....	
Intérêt couru sur obligations	32,000.00	
Obligations échéant le 1er janv. 1937	20,000.00	$ 146,896.80
Taxes spéciales payables par versements		1,825.12
Réserve pour taxes à payer		10,651.03
Obligations:		
Emission de 1936, 4%, 1er janvier 1938 à 1948		1,580,000.00
Emission de 1931, garantie par le Gouvernement de la province de Québec — Solde en cours: $624,700.00		
Compte du capital		2,240,904.72
		3,980,277.67
Fondations		110,580.00
		$4,090,857.67

Nous avons examiné les livres et documents de la CORPORATION DE L'HOPITAL NOTRE-DAME pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1936, et nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés.

Nous sommes d'opinion que le bilan ci-dessus, au meilleur de notre connaissance et suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés, représente fidèlement la situation financière de la CORPORATION DE L'HOPITAL NOTRE-DAME, au 31 décembre 1936.

(Signé) LaRUE & TRUDEL,
Comptables agréés.

Nos polytechniciens et les expéditions géologiques

Zéro il y a deux ans; douze l'an dernier et vingt cette année

Il y a deux ans, le ministère des mines avait passé un "Ottawa" à l'Ecole polytechnique de Montréal et même aux autres institutions de la province de Québec qui s'en rapprochent: il n'avait pris aucun, ou deux ou trois au plus, de ses élèves pour les expéditions géologiques défrayées par tous les contribuables, y compris les Canadiens français. L'an dernier, à la suite de l'exposé par le *Devoir* du traitement injuste et inéquitable des élèves de Polytechnique par le ministère des Mines, à la suite aussi de la publication de la correspondance échangée entre les ministres fédéraux canadiens-français, le directeur de l'Ecole polytechnique, M. Mailhiot, et le sous-ministre des mines, M. Camsell, douze élèves de l'Ecole ont pris part aux expéditions géologiques. Cette année, tous les candidats de Polytechnique aux expéditions géologiques sont déjà acceptés, soit vingt.

Cela prouve que l'impréparation des élèves de Polytechnique aux expéditions d'été du ministère des mines n'était qu'une légende; cela prouve aussi qu'Ottawa n'accordait pas le sacro-saint fair-play britannique aux nôtres.

De zéro à vingt en deux ans

Zéro il y a deux ans; douze l'an dernier; vingt cette année: c'est une progression remarquable. Les nôtres marchent d'ailleurs à grands pas dans la voie des recherches minières. On a la preuve aujourd'hui que leur préparation théorique aux expéditions géologiques fédérales est suffisante. Les nôtres prouvent, en outre, qu'ils sont de dignes descendants des coureurs des bois, des trappeurs, des explorateurs, des colonisateurs de notre race. Le coucher sur la dure ne leur fait pas peur. Ils se plient avec bonne humeur à la vie rude des campements, à la vie presque nomade qu'il leur faut mener pendant les semaines d'études sur le terrain.

Deux équipes de plus dans Québec

Le ministère des mines aurait même décidé cette année d'organiser deux équipes de plus que les années passées, spécialement composées de Canadiens français, en territoire québécois. Le ministère y aurait d'autant plus de mérite que les provinces de l'Ouest ont protesté contre cela et qu'il a tenu bon.

M. Camsell connait mieux les nôtres

Le directeur adjoint de l'Ecole polytechnique, M. Armand Circé, qui prend une part active à la direction de cette maison depuis que la maladie retient le directeur en titre, M. Adhémar Mailhiot, à sa demeure, nous faisait observer ce matin que l'Association des diplômés de l'Ecole polytechnique a eu l'honneur de compter à la fin de janvier le sous-ministre des mines, M. Camsell, parmi ses hôtes lors de sa réunion annuelle au Cercle Universitaire; que M. Camsell a eu l'avantage de prendre contact avec les diplômés de l'Ecole et avec les élèves finissants et qu'il a pu se rendre compte de la vitalité de l'Association et de l'Ecole.

Six finissants de 1937 dans les mines

M. Circé nous annonce aussi que parmi les finissants de cette année, six ont déjà trouvé des emplois permanents dans les mines. L'un ira à la Hollinger (or), un autre à la Noranda (cuivre), un troisième à la Le Roy (or), un quatrième à la Aldermac (cuivre), un cinquième à la Cournor (or) et le sixième dans une autre mine.

Selon M. Circé encore, des élèves de troisième et de quatrième années de l'Ecole passeront leurs vacances à travailler dans des mines: à la Sigma, à la McCrea, à la Sullivan.

Il y a déjà quatre autres étudiants canadiens-français, diplômés l'an dernier à l'Université Queens, où le cours des mines est très poussé, employés de façon permanente dans les mines Perron, Aldermac et autres.

Vingt polytechniciens diplômés en Abitibi

Présentement, dit M. Circé, l'Ecole compte une vingtaine de ses diplômés des quatre ou cinq dernières années dans la région de l'Abitibi. Les uns sont occupés à la construction de chemins de fer, d'autres à la construction de routes, mais le plus grand nombre à l'exploitation de mines.

"C'est un noyau intéressant de nos ingénieurs, qui se forme dans cette région appelée à un grand développement. Il est à souhaiter, dit-il, que ces vingt se multiplient. Il y a de l'avenir pour eux dans ce coin de la province."

A la Société historique

Les impressions de voyage de Mgr Maurault à La Havane et en Louisiane — Félicitations à Mgr Maurault et à M. Fauteux — Le monument McTavish — Une carte des explorateurs français du 17e siècle en Amérique

Le 295e anniversaire de la fondation de Montréal, le 18 mai

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., a fait part hier soir aux membres de la Société historique de Montréal, des impressions qu'il a rapportées de son voyage à La Havane, en Louisiane et à travers d'autres Etats de la république voisine, accompli avec d'autres voyageurs canadiens, à l'occasion du 250e anniversaire de la mort de Cavelier de La Salle et du 300e anniversaire de la naissance du Père Marquette.

Mgr Maurault a fait pendant sa randonnée un journal, rédigé en style télégraphique. Il a parlé hier soir d'après ses notes. Il réserve pour plus tard la publication du récit de sa course dans le sud. Résumer sa causerie d'hier, ce serait risquer de la défigurer. Qu'il suffise de dire que Mgr le recteur y a déployé à souhait tous les dons de paysagiste et de miniaturiste qu'on lui connaît. Il a condensé son impression générale dans cette conclusion:

En résumé, dit-il, qu'avons-nous vu au cours de cette course effrénée à travers le continent? Un peuple hospitalier, curieux de ses origines, fier de ses écoles et de ses universités, désireux de s'entourer de beauté et d'embellir ses villes, dressé tout entier vers un avenir prodigieux. Ce fut pour nous une grande mais salutaire leçon.

Après avoir remercié le conférencier, M. Aegidius Fauteux, président de la Société, qui a aussi fait la croisière Cavelier de La Salle, ajoute quelques remarques et cite quelques incidents de la tournée.

Dès le début de la réunion, le président de la Société avait demandé l'autorisation à l'assemblée d'intervertir l'ordre du jour pour proposer un vote de félicitations à Mgr Maurault, à l'occasion de son élévation au rang de prélat domestique de Sa Sainteté. Il fit du nouveau prélat, du recteur de l'Université et du vice-président de la Société historique un bref et discret éloge.

A son tour, M. le juge Edouard Fabre-Surveyer a proposé des félicitations au président Fauteux, à l'occasion de l'honneur que lui confère l'Académie canadienne (Royal Society of Canada) en lui attribuant la médaille Tyrell, une des plus hautes et des plus rares distinctions accordées par cette Académie.

M. Fauteux exhibe ensuite à l'assistance et annonce qu'il déposera à la bibliothèque de la Société une magnifique carte, tirée à 100 exemplaires seulement, préparée par le Service topographique de la marine française, représentant l'itinéraire des explorateurs français du 17e siècle en Amérique.

Le président de la Société rappelle que le 18 mai, à 11 heures du matin, les membres de la Société sont invités à se réunir au pied du monument de Maisonneuve, à la Place d'Armes, pour commémorer le 295e anniversaire de la fondation de Montréal. La séance régulière mensuelle de la Société historique aura lieu le mois prochain le 19 mai au lieu du dernier mercredi du mois.

M. Fauteux se réjouit que la ville de Montréal ait reçu l'autorisation du gouvernement de confier à la Société d'archéologie et de numismatique et à la Société historique l'entretien du monument McTavish.

On remarquait parmi les personnes présentes, outre M. Fauteux, Mgr Maurault et M. Surveyer: Montarville de la Bruère, A. Beaugrand-Champagne, Napoléon Brisebois, Albert Ferland, Henri Comte, Raoul Bonin, P.S.S., les Pères A. de Grandpré et A. Gauthier, C.S.V., l'abbé Armand Yon, l'abbé René Desrochers, Casimir Hébert, Gérard Parizeau, Georges Delfosse, Dr P.-E. Poitras, E. Falardeau, R. Desmarais, M.-H. Gagnon, Me Jean-Marie Nadeau, Jean-Jacques Lefebvre, qui remplissait les fonctions de secrétaire. On reconnaissait aussi le Dr Ethier, qui a fait la croisière en Louisiane, et quelques autres dames et messieurs.

La réforme de l'enseignement secondaire

Québec, 29 (D. N. C.). —"Le problème de la réforme de l'enseignement secondaire demeure pour nous, Canadiens français, le grand problème national", déclarait, hier soir, M. Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval, au début d'une conférence donnée sous les auspices de l'A. C. F. A. S. A u cours de cette causerie, M. Pouliot ajouta que "cette réforme dépasse le manuel et le programme et qu'il faut surtout que les professeurs soient réellement qualifiés au point de savoir inculquer à leurs élèves le sens scientifique.

A l'issue de la conférence, M. le chanoine Cyrille Gagnon, en l'absence de M. le recteur, a cru devoir donner certaines précisions.

C'est M. Georges Maheux, président de l'A. C. F. A. S., qui a présenté le conférencier. "Nous terminons, ce soir", dit-il, "les séances publiques de l'A. C. F. A. S. En plus d'un conférencier, nous avons, à cette occasion, une excellente nouvelle à vous annoncer: le ministère de l'Agriculture a décidé d'accorder un octroi aux recherches scientifiques agricoles.

Le roman canadien-français

par l'abbé Albert DANDURAND

M. l'abbé Albert Dandurand poursuit, dans le silence, l'inventaire des richesses de notre littérature nationale. On se souvient des discussions très animées qu'ont suscitées "La poésie canadienne-française" et "La prose canadienne-française" du même auteur. Conscient de faire oeuvre utile, M. l'abbé Dandurand n'en a pas moins poursuivi ses études dans la même voie. Il nous apporte aujourd'hui le pendant de son premier ouvrage, avec "Le roman canadien-français", dont les Editions de l'A.C.-F. annoncent la publication.

Introduite en Canada par le romantisme, le conte et le roman lui sont restés unis pendant tout le XIXe siècle, jusqu'à l'époque présente où ils tournent au réalisme. Ils ont marché sur les pas des arts français et anglais, d'abord, en s'imprégnant de leurs écrits, pour ainsi dire littéralement, puis d'une façon moins flexible. A la fin du siècle cependant, ils se sont tenus à l'écart des modes littéraires modernes, celui de Flaubert et le naturalisme de Zola et des Goncourt.

Mais ils viennent de rentrer dans le mouvement européen actuel, en usant des formes variées et simples les plus couranter là-bas, cela avec une suffisante originalité. De fantaisistes et conventionnels qu'ils étaient, ils sont devenus réalistes et originaux. Leurs cours dessine une courbe normale, bien que très lente.

Cette histoire de nos tentatives dans le domaine des lettres ne manque pas que d'apparaître très féconde en leçons. Ien des fois, sans doute, la bonne volonté a primé le talent mais les dernières pages sont des plus réconfortantes et autorisent tous les espoirs.

Le ROMAN CANADIEN-FRANÇAIS, par l'abbé Albert Dandurand, volume de 250 pages, d'une élégante présentation, se vend $1.00 au Service de Librairie du "Devoir".

Faits divers

Deux balles dans le crâne

(Ottawa, (C.P.) — Les médecins des hôpitaux disaient hier soir que l'état de D. Ducharme, 29 ans, des Trois-Rivières, trouvé blessé près de Rockland avec deux balles dans le crâne, l'une derrière l'oeil droit et l'autre dans le cerveau, est "stationnaire". Au dire de la police, rien n'indique que Ducharme doive ses blessures à d'autres qu'à lui-même. Un cultivateur avait trouvé hier matin, Ducharme blessé au volant de son automobile, avec à côté de lui, un revolver de calibre 38.

Coupable de libelle sédicieux

Québec, 28. — (P.C.) — Les jurés ont trouvé coupable aujourd'hui de libelle sédicieux E. Saint-Amour, de Montréal, le dernier des "Témoins de Jéhovah" à subir son procès aux Assises criminelles de Québec pour distribution de publications sédicieuses. Saint-Amour entendra le prononcé de sa sentence le 10 mai prochain. Le jury l'a néanmoins recommandé à la clémence de la cour. Ce procès est le dernier intenté aux "Témoins de Jéhovah". Il y en a eu trente en tout.

Suicide dans un garage

O. Lescadres, 45 ans, a été trouvé pendu, hier matin, dans un garage derrière sa demeure, 3803 rue Dandurand à Rosemont. Ses fils ont fait la macabre découverte et ont prévenu la police. On a transporté le corps à la morgue, et le coroner a rendu un verdict de suicide. Lescadres était malade, a-t-on dit, depuis nombre d'années.

"Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus racontée aux enfants"

PAR JEAN BALDE

Un volume cartonné, format 7 x 9. 155 pages. Nombreuses illustrations en noir. 4 hors texte, couverture en couleur, de Pierre Lissac.

Il n'est pas d'histoire plus extraordinaire que celle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Entre toutes les saintes, cette jeune Française aux cheveux d'or paraît la plus souriante et la plus aimable. Mais la douceur s'allie chez elle à l'enthousiasme, la fraîcheur d'une fleur de plein vent aux folies sublimes de l'amour.

Certains enfants rêvent de gloire et d'aventures. Ils enlèveront en avion la palme d'un raid vertigineux. La T. S. F. assourdira le monde de leurs noms. Le cinéma illustrera d'images trépidantes leurs exploits et leurs découvertes. Mais qu'est-ce que ces couronnes auprès de l'auréole de cette petite fille?

La vie de la Sainte au coeur d'enfant, à la fois héroïque et ingénue, qui n'a pas seulement rêvé ses miraculeuses conquêtes, mais les a préparées, gagnées, d'une volonté sans défaillance, jusqu'au dernier souffle, Jean Balde la raconte aux enfants avec une simplicité lumineuse. De la maison natale d'Alençon au nid de feuillage des Buissonnets, des splendeurs de la Rome pontificale à l'austérité du Carmel, se déroule comme sur l'écran la vie merveilleuse.

Les jeunes d'aujourd'hui seront charmés par la lecture de ce beau livre. (*La Croix*, de Paris).

En vente au Service de Librairie du *Devoir*, au prix de .75s.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir" — 430 Notre-Dame est, Montréal.

Qu'importe si vous déménagez! A. Poupart & Cie vous suivra



Notre livreur sera à votre nouveau domicile dès le 1er matin de votre arrivée. Il suffit de l'avertir 24 heures à l'avance ou d'appeler:

FRontenac 2194

Que votre famille ne manque pas de lait! Nécessaire en tout temps, le lait le devient davantage pendant les jours exténuants du déménagement.

Livraison dans toute la ville



A. POUPART & Cie Limitée
1715, WOLFE
Téléphone: FRontenac 2194
LAIT - CRÈME - BEURRE - OEUFS
BREUVAGE-CHOCOLAT

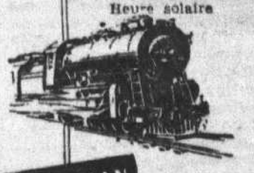
VOYAGEZ avec CONFORT



sur le WASHINGTONIAN
À DESTINATION DE
NEW YORK
PHILADELPHIE - WASHINGTON

Le voyageur averti qui désire aller à New-York ou dans le Sud, en voyage d'affaires ou d'agrément, emprunte toujours le véritable hôtel roulant qu'est le "Washingtonian." L'aération climatisée, le luxe des wagons-lits à chambrettes, compartiments et salons, le confort du spacieux wagon-club et les raffinements modernes des voitures ordinaires de ce grand train lui font goûter pleinement le charme du voyage.

Départ tous les soirs de la gare Bonaventure à 8.40 Heure solaire
Arrivée à New York (gare Pennsylvania) à 7.50 a.m. Heure solaire



CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Renseignements, billets et location de couchettes aux guichets de la gare Bonaventure ou au Bureau du Canadien National, 384 ouest, rue Saint-Jacques; MArquette 4731.

Si vous allez en Europe profitez de la

REDUCTION de 50 pour cent

sur tous les chemins de fer de France

y compris trajet du port d'arrivée à Paris

Sur présentation d'une carte de légitimation à obtenir obligatoirement avant le départ d'Amérique avec billets océaniques émis pour tous les services au tarif régulier des compagnies

en s'adressant au

DEVOIR -- VOYAGES
430, Notre-Dame est - BElair 3361

Demandez les brochures de nos voyages organisés.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone: BElair 3361

1 sou le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1½c le mot, 40c minimum.
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, $1.00 par insertion

BUREAUX à LOUER

Rosemont, centre des affaires, rue Masson, coin 8ème avenue, conviendrait à médecin, dentiste, opticien, notaire, cie d'assurance. S'adresser à Pharmacie Lapalme, 3038, rue Masson.

Emplois demandés

Comptable âgé sérieux, expérience générale de bureau, demande comptabilité, jour ou soir. Organisation de compagnie. DO. 8643. f.n.o.

Notre Maître le Passé,

(IIe série)
par
M. l'abbé Lionel GROULX

Jacques Cartier à Hochelaga,
Le dossier de Dollard,
Les grandeurs historiques de l'Outaouais,
A travers les vieux journaux du "British Museum",
Une heure avec l'abbé Groulx à propos de "37",
Les "Patriotes" de 1837 et le clergé,
L'Union des Canadas,
Un chef de trente-trois ans,
Hinks et Morin,
Le "Papineau" de M. Rumilly,
Les idées religieuses de Louis-Joseph Papineau,
Un mouvement de jeunesse vers 1850,
Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération,
La France d'Outre-Mer.

Volume de plus de 300 pages.

Au comptoir ou par la poste, $1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
430, rue Notre-Dame est " Montréal

Radio rurale

Au point de départ de l'année agricole

(Cinquième émission)

Québec, 29. — Dialogue sur des sujets agricoles d'actualité entre un reporter et M. H.-C. Bois, chef du service de l'économie rurale et président de la Commission de l'industrie laitière:

Le reporter. — Bonsoir, M. Bois. Nous voici à la fin d'avril; les "sucres" sont finis. Si le soleil continue à faire de son mieux, la terre va se réchauffer vite. Bientôt, on pourra semer et ce sera pour de bon le commencement des gros travaux. Il me faut justement "pondre" un article sur ce qu'on pourrait appeler le lever du rideau de l'année agricole. Avez-vous quelque chose de spécial à communiquer aux cultivateurs pour le printemps 1937?

M. Bois. — Vous avez parlé des sucres. La récolte n'a pas été celle que plusieurs escomptaient. Pour contrebalancer cette réduction des revenus à un moment où tous les cultivateurs ont besoin d'argent, il importe de prendre tout de suite toutes les mesures propres à rendre plus profitable que jamais le travail de l'année.

Le reporter. — Mais encore, quelles sont ces mesures?

M. Bois. — Il faut dire d'abord que le succès d'une année, en agriculture, est le fruit de prévisions, de travaux vieux de plusieurs mois quand ce n'est pas de plusieurs années. Ainsi, en 1936, en juillet et août au plus tard, il était temps d'exécuter les labours d'été destinés, après avoir été labourés de nouveau à l'automne, à être ensemencés ce printemps. Il en est de même des gros travaux d'égouttement et de combien d'autres. Malgré tout, lorsque la nécessité se fait pressante, il est toujours temps d'essayer de se reprendre.

Le reporter. — N'est-il pas un peu tard pour se reprendre?

M. Bois. — Non, la première chose à faire consistera à remettre chevaux, harnais, outils et instruments en bon état de travail. Il n'y a rien qui coûte plus cher que le bris d'un instrument ou l'incapacité d'un cheval à exécuter les travaux au moment des semences. Inspectez soigneusement les harnais pour découvrir s'il n'y a pas un trait qui est en train de se couper ou une courroie qui tient plutôt par la force de l'habitude que par autre chose. Quant aux hommes, nous les supposons toujours prêts à faire leur travail.

Le reporter. — Voilà pour les préparatifs, mais dès que la terre est réchauffée et qu'on "tombe" dans le clos, quel est le premier travail à faire?

M. Bois. — Corriger, dès maintenant et durant les jours suivants, les défauts du drainage superficiel des eaux sur nos terres. Nos conditions de climat, qui ne nous laissent qu'une brève saison de végétation, imposent l'impérieuse nécessité de débarrasser les terres arables de ce grand obstacle à leur réchauffement rapide que constitue l'accumulation des eaux provenant de la fonte des neiges.

Le reporter. — C'est toujours le grand problème.

M. Bois. — Malheureusement, à ce temps-ci de l'année, il n'est guère possible de faire autre chose que de veiller au bon fonctionnement des collecteurs, des fossés, des décharges. L'on devra, en même temps, pour le bénéfice d'années à venir, localiser soigneusement les endroits où l'eau a tendance à s'accumuler. Pour le moment, il faut se satisfaire de quelques travaux temporaires d'assainissement, quitte à les parachever l'automne ou l'an prochain. Les semences hâtives sont presque toujours les plus profitables. Quelques jours d'ouvrage bien exécutés peuvent aisément hâter d'une semaine l'ensemencement d'un champ. Donc, comme deuxième tâche, égouttons bien les champs labourés ou destinés à l'être.

Le reporter. — Et une fois qu'on a égoutté de son mieux?..

Chauler

M. Bois. — Chauler, quand c'est nécessaire. Il aurait valu mieux le faire l'automne dernier. C'est la meilleure saison. Mais il est encore plus profitable d'épandre de la chaux ce printemps que d'attendre en octobre ou en novembre prochains. L'état des chemins, qui ne permet pas toujours les charrois lourds, celui des champs, qui s'oppose au passage d'épandeurs pesamment chargés, peuvent rendre impossible l'application de la chaux, mais partout où on a une chance de le faire, l'on devrait se presser, après avoir établi si le sol est acide et si la culture projetée est compatible avec le chaulage.

Le reporter: Donc, chaulage avant fertilisation...

M. Bois: Au printemps, les fumiers devraient être rendus dans les clos. S'ils ne le sont pas, hâtons-nous. Et sur les hauteurs, là où la terre se prépare plus vite, il serait bon de commencer à les épandre dès cette semaine pour pouvoir les enfouir par un bon hersage vendredi ou samedi. A ce temps-ci, les engrais chimiques doivent être achetés et rendus sur la ferme. Les retardataires doivent se hâter. Ceux qui n'ont pas encore choisi ce qu'il leur faut feraient bien de voir leur agronome dès demain ou de consulter les recommandations du Conseil provincial des engrais chimiques en écrivant au ministère de l'Agriculture. N'oublions pas que tout délai diminue les chances d'une bonne récolte.

Le reporter: Combien croyez-vous qu'il se perd d'argent par année à la suite de l'utilisation de mauvaises semences?

Mauvaises semences

M. Bois: Il se perd, chaque année, des millions de dollars, dans le Québec, à la suite de l'emploi de semences de qualité moyenne ou inférieure, sans compter que cette mauvaise pratique infeste nos terres de mauvaises herbes. Voici: On prépare à grands frais un morceau de terrain; il a été labouré, supposons, l'automne dernier. On a pratiqué des rigoles; les raies de curage ont été bien nettoyées et l'on s'est préoccupé de recueillir l'eau amenée par les unes et les autres, par le moyen d'un fossé dispendieux de confection et d'entretien. Dans le cours de l'hiver, au froid et au vent, on a peiné pour charroyer sur cette pièce de terre les fumiers de l'étable.

Le reporter: Attendez un peu, je vous vois venir; ça s'annonce un bon paragraphe pour nos lecteurs. Donnez-moi une chance de le noter au complet.

M. Bois: Puis, peut-être a-t-on appliqué de la chaux ou encore 500 ou 600 livres de phosphate Thomas, ou de superphosphate, ou de 2-12-10 ou de 2-12-6. Dans quelques jours, l'on hersera une fois, deux fois, trois fois, cinq fois, peut-être davantage. Ce champ coûte cher. Songez un peu à tout ce qu'on y a investi de travail, de valeurs prises sur la ferme et d'argent.

Pourquoi tous ces placements, toutes ces dépenses? De toute évidence pour créer des conditions idéales de végétation. Et qu'allez-vous confier au sol? Une bonne semence? Oui, cent fois oui; la meilleure que vous pourrez trouver. Autrement, vous risquez de perdre le bénéfice que tant de labeurs vous donnaient droit d'escompter.

Le reporter. — Malheureusement, c'est ce qui arrive souvent...

M. Bois. — Il y a encore des cultivateurs qui sèment des graines mal néttoyées, chétives, mal adaptées au climat de leur région, et ceci sous prétexte d'économie. Cette économie à rebours nous coûte, encore une fois, des millions par année. Millions perdus parce que les récoltes auraient dû être bonnes lorsqu'on considère la préparation du terrain, mais sont devenues mauvaises parce que la semence était incapable de produire des plantes vigoureuse et robustes. Vous connaissez le proverbe? L'on récolte ce que l'on a semé.

Le reporter. — En peu de mots, voulez-vous à nos lecteurs dire ce que vous entendez par une bonne semence?

M. Bois. — Une bonne semence est celle qui convient le mieux au climat et aux sols de la région dans laquelle une ferme donnée est située. C'est celle dont le pouvoir germinatif est élevé, c'est-à-dire dont la germination est rapide et s'élève à un pourcentage de 90 p.c. à 80 p.c. au moins. C'est celle qui est pure, c'est-à-dire qui ne renferme aucune autre espèce de plante et qui est composée exclusivement de graines de la variété que l'on a choisie. Enfin, c'est celle qui ne renferme pas de graines de mauvaises herbes.

Le reporter. — Vous avez prononcé il y a un instant le mot "variété"...

Variété

M. Bois. — Le choix de la variété est important. Il existe souvent des différences considérables dans la valeur des variétés différentes d'une même espèce. Prenons l'avoine par exemple. Entre les variétés "Bannière" et "Cartier", vous avez déjà une différence de dix à douze jours dans l'amaturité. Ce seul fait suffit à démontrer que le cuyltivateur soucieux de s'assurer des profits doit soigneusement choisir les variétés qui lui servent à ensemencer ses champs, qu'il s'agisse d'avoine, d'orge, de blé, de maïs, de pommes de terre ou de n'importe quelle autre plante.

Les semences doivent aussi germer rapidement. Les semences dont le pourcentage de germination est bas sont ou vieillies ou mal mûries, ou ont été récoltées dans de mauvaises conditions.

Le reporter. — Mauvaises conditions... souvent mauvais grains...

M. Bois. — Pour ceux qui veulent faire la vente occasionnelle de graines de semence, il est absolument nécessaire que la variété qu'ils emploient ne soit pas mélangée à une autre variété ou à des grains d'autres espèces.

Enfin, la semence doit être nette et débarrassée de mauvaises herbes. Les mauvaises herbes sont en train d'envahir les culturs du Québec. Il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner que M. Georges Maheux, chef du Service de la protection des plantes, estime qu'elles nous coûtent, bon an mal an, six à sept millions de dollars. Et savez-vous combien de graines de mauvaises herbes sont enfouies dans chaque arpent de terre par le cultivateur qui achète du trèfle, disons No 3? Quatre-vingt-seize mille. Si l'on doute de la véracité du chiffre, faites analyser vos semences.

Ne vous semble-t-il pas qu'il y a là un moyen facile et à la portée de tous d'épargner de l'argent, d'abord en obtenant de meilleures récoltes, et ensuite en élevant la qualité des récoltes obtenues?

Employons donc de bonnes semences, produites dans Québec.

Le reporter. — Produites dans le Québec; là, vous parlez sagement, par exemple...

M. Bois. — Produites dans Québec parce qu'elles sont plus rustiques, de variétés recommandées parce qu'elles sont plus profitables. Méfions-nous des semences "merveilles" que vous offrent parfois des vendeurs qui seront loin lorsqu'il s'agira pour vous de boucler le déficit de vos récoltes. Sélectionnons nos semences; nettoyons-les. Si vous n'avez pas un approvisionnement convenable, achetez-en.

Le reporter. — Ces remarques s'appliquent-elles aux semences pour pâturages? Et, en passant, dites donc à nos lecteurs comment s'y prendre pour "rajeunir" un pacage au printemps. Si je me souviens bien, vous avez déjà écrit des articles à ce sujet.

Rajeunir les pâturages

M. Bois. — La question mériterait de faire l'objet d'une causerie. En 1930, nous avons commencé, au ministère de l'Agriculture, à étudier les meilleurs moyens à prendre pour rajeunir nos pâturages et les rendre plus productifs. Nous avons obtenu à date des succès notables. Il nous est apparu que le problème méritait d'être étudié. En effet, l'on consacre 2,992,500 acres aux pâturages dans la province, chaque année, sur les 9,126,400 que constitue l'étendue totale de nos terres cultivées. L'on sait aussi que nos prairies, ensemencées insuffisamment la plupart du temps, épuisées ensuite par plusieurs récoltes de foin, sont enfin consacrées aux pâturages.

Le reporter. — Malheureusement...

M. Bois. — Dans ces pâturages, les animaux broutent ce qu'ils y trouvent, c'est-à-dire peu de chose, et, sur nos sols dont les deux tiers manquent de chaux et autant d'acide phosphorique, l'herbe n'est pas propre à assurer un rendement et un développement normal de notre bétail. Je ne puis que mentionner les fins que nous recherchions dans nos expériences et je laisse à un autre le soin de faire connaître, le plus tôt, la technique qui doit être suivie pour obtenir de bons pâturages. Remédier à l'état de choses que l'on trouve dans la province, c'est-à-dire trouver un moyen peu dispendieux et d'emploi facile d'établir et de maintenir, pendant huit, dix ans ou plus, des pâturages couverts durant toute la saison de végétation d'une abondante pousse l'herbe, succulente et riche en protéine et en minéraux, entrainerait d'intéressantes conséquences d'ordre technique et d'ordre économique.

Le reporter. — Et, par le fait même, conséquences d'ordre pratique...

M. Bois. — Et voici les principales: 1. — La succulence de l'herbe inciterait les animaux à se rassasier complètement et sa richesse en matières protéiques et minérales permettrait une alimentation contenant les matériaux nécessaires au maintien ou à l'augmentation de leur rendement: ce qui réduirait singulièrement l'obligation de recourir aux moulées ou aux fourrages verts. Mais il y a plus encore. Outre l'avantage immédiat d'un rendement laitier plus élevé et moins coûteux, il faut aussi considérer l'effet qu'une flore convenablement minéralisée peut avoir sur le développement du squelette et sur la vigueur de constitution des animaux. Dans Québec, à cause de nos sols, l'herbe des pâturages, surtout celle des pâturages pauvres, est à peu près sûrement déficitaire en éléments minéraux.

Le reporter. — Cela revient à dire: pas de pâturages, pas d'élevage.

M. Bois. — Beaucoup d'éleveurs voient se réduire la taille de leurs bestiaux sans qu'ils puissent en découvrir la cause exacte. Cette réduction de la charpente osseuse dépend le plus souvent de la pauvreté minérale des fourrages et des grains récoltés sur la ferme et de celle des herbes broutées sur les pâturages.

Il arrive fréquemment que des jeunes animaux achetés à un prix élevé sont "gâtés" chaque été par un mauvais pâturage, en dépit des bons soins qu'ils ont reçus l'hiver à l'étable.

Des vaches laitières d'une capacité de production assez haute ne donnent, dans bien des cas, qu'un rendement à peine suffisant pour couvrir les frais généraux qu'elles entrainent, parce que les "clos de pacage" sont trop pauvres en éléments minéraux.

2. — Il y a possibilité de hâter la végétation de nos pâturages, le printemps, de façon à ce qu'ils soient prêts à recevoir les animaux plus à bonne heure.

Hâter la végétation

Le reporter. — Deuxièmement, hâter... la... végétation...

M. Bois. — La période de stabulation est raccourcie d'autant et une proportion notable des fourrages secs, des moulées et de l'ensilage actuellement servis à l'étable peut être économisée. En même temps, la main-d'oeuvre est ménagée à un moment où les travaux des champs la requièrent.

3. — La capacité de chargement de nos pâturages peut être accrue. Un arpent à un arpent et demi pourrait suffire là où l'on réserve deux à trois arpents pour chaque tête de gros bétail.

Le reporter. — Autant de différence que ça?...

M. Bois. — Oui, monsieur, et de cette manière il serait loisible aux cultivateurs d'augmenter leurs troupeaux ou d'étendre leurs cultures de céréales ou autres.

4. — L'établissement d'un pâturage de longue durée, conservé en dehors de la rotation aussi longtemps que son rendement est satisfaisant, simplifierait la division des fermes. L'on pourrait supprimer le plus grand nombre de clôtures intérieures; les frais que représentent la construction et l'entretien seraient réduits au minimum. La terre serait mieux utilisée, les travaux de culture et d'égouttement rendus plus faciles, plus efficaces et moins coûteux. L'étendue réservée aux cultures spéciales, aux cultures sarclées, à celles des céréales et du foin peut rester soumise à un assolement aussi régulier que possible. La partie cultivée se trouve donc placée dans des conditions très avantageuses d'exploitation et de rendement.

Le reporter: Croyez-vous que l'amélioration des pâturages est le premier pas à faire en industrie laitière?

M. Bois: Ce problème des pâturages est très important. La production du lait reste l'entreprise principale sur la très grande majorité de nos fermes. La classe agricole du Québec en retire le plus clair de son revenu. Parmi les différents moyens qui s'offrent à lui pour obtenir de son troupeau une production laitière peu coûteuse (à cause du prix de vente relativement bas du lait), l'éleveur est forcé par les circonstances de choisir ceux qui nécessitent le moins de déboursés en argent tout en lui offrant une garantie raisonnable d'efficacité. L'amélioration des pâturages, par l'application d'engrais chimiques appropriés, rentre dans cette catégorie. Tous les cultivateurs savent qu'une très forte proportion de la production laitière de la province — j'oserais dire près des deux tiers — provient de troupeaux qui prennent presque exclusivement leur nourriture sur des pâturages durant la saison d'été.

Le reporter: Vous aviez raison de dire que cette question pourrait faire le sujet d'une longue causerie...

M. Bois: On pourrait même écrire un volume sur les pâturages si l'on s'attardait à en envisager tous les aspects. Mais avec les quelques remarques que je viens de vous faire, vous avez certainement la matière première voulue pour "barbouiller" une page ou deux.

Le reporter: C'est cela, Monsieur Bois, je réalise très bien que cette question vous passionne au plus haut point et que vous n'êtes pas à bout d'arguments, mais je ne voudrais pas trop prendre de votre temps.

M. Bois: Nous sommes toujours à la disposition des journalistes.

Le reporter: Bonsoir donc et mille mercis en mon nom et au nom des lecteurs de notre journal.

"Mercier"

PAR ROBERT RUMILLY

Répercussions de l'affaire Riel dans la province de Québec — Formation du premier parti national — Ce qu'il en est advenu — Rivalité de Chapleau et de Mercier — Mercier, précurseur des mouvements nationaux — L'affaire des "Biens des Jésuites" — Scandale de la Baie des Chaleurs — Chute et procès de Mercier — Moeurs politiques et électorales d'autrefois — Hommes politiques, hommes d'affaires, journalistes et étudiants d'il y a cinquante ans.

Un livre complet (550 pages), vivant et d'actualité: au Service de librairie du *Devoir*, au comptoir ou par la poste, $1.00.

Charles Braibant

Conférence de M. Raymond Parent

M. Raymond Parent, diplômé de l'Ecole des Chartes, a prononcé hier soir une conférence à l'auditorium du Plateau sous les auspices de la Société des conférences de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

M. Parent a parlé de Charles Braibant, romancier, critique et savant.

Voici la partie sur Braibant chartiste:

Dans une conférence prononcée récemment à la Société de l'Ecole des Chartes, M. Charles Braibant, archiviste en chef de la Marine, a préconisé l'emploi d'une nouvelle méthode de classement destinée, selon son expression, "à substituer la documentation à la paperasse par ses qualités de souplesse et de simplicité. "Je l'applique, a dit M. Braibant, depuis dix-sept ans dans mon service. Vous savez que dans la marine le personnel militaire est relevé tous les deux ans. J'ai donc eu fréquemment à instruire l'agent chargé de la documentation de mon service. C'est un quartier-maître fourrier ou un quartier-maître secrétaire, parfois même un simple matelot. Or j'ai toujours constaté que, quelle que fût son instruction, mon secrétaire s'initiait à ma méthode en quelques heures. Très peu de temps après mon arrivée dans le service, il en savait sur ce point autant que moi."

Le système repose sur la constitution de dossiers complétés par des fiches. Il est préférable à celui du classement chronologique, déjà adopté par plusieurs grandes administrations, parce que c'est toujours sous forme d'un dossier — se référant à une question donnée — que l'on consulte une documentation. Dans le système de M. Braibant, les dossiers sont numérotés à partir du numéro 1 et ainsi de suite jusqu'à l'infini: lorsqu'un dossier devient trop volumineux, on en ouvre un autre en prenant simplement le premier numéro libre de la série. Dans chaque dossier, chaque pièce a une côte individuelle, indiquée par rapport au numéro du dossier comme le dénominateur d'une fraction. Soit, par exemple, un bureau où l'aménagement des archives est l'objet du dossier, 88. Supposons que ce dossier contienne déjà 22 pièces et qu'on veuille y classer une note: celle-ci sera cotée 88-23.

Le numéro des dossiers et la cote des pièces sont reportés sur un registre-index, ce qui permet de donner à chaque nouvelle pièce sa cote sans qu'on soit obligé de déplacer le dossier,

Un fichier disposé par ordre alphabétique des sujets traités indique tous les dossiers consacrés à un sujet donné et permet de les grouper instantanément.

Bien souvent un ou plusieurs sujets "secondaires" sont également traités dans une pièce qui sera classée au dossier consacré au sujet dont elle traite principalement. Prenons une pièce qui concerne les sujets A et B. La pièce est classée au dossier A, mais qu'on ait à traiter le sujet B, on ne s'avisera pas que la pièce renseigne également sur lui. Pour éviter cela, il faut, au fichier alphabétique déjà nommé, porter une fiche sous le mot-souche consacré au sujet B. Le registre-index mentionné permet de classer exactement la fiche sans avoir à consulter le fichier (donc dans le minimum de temps) de même qu'il permet, nous l'avons vu, de classer une pièce sans se reporter au dossier.

Les fiches qui renvoient, sur un sujet donné, soit aux dossiers relatifs à ce sujet, soit à des pièces d'autres dossiers, devraient être complétées par des fiches renvoyant à la réglementation imprimée, dans les administrations où il existe un bulletin officiel. Ces fiches seraient constituées en collant sur des cartes des notices publiées dans chaque bulletin sur feuillets imprimés d'un seul côté. Ces notices comprendraient l'analyse de la pièce et l'indication du mot-souche sous lequel elles devraient figurer au répertoire-fichier.

Rien de plus utile et de plus simple à la fois, dit M. Braibant, que la tenue des fiches de ce type. Elles permettent de se documenter sûrement sur les textes réglementaires les plus récents, c'est-à-dire ceux dont on a le plus besoin. Une expérience faite il y a quelques années dans un ministère, sur ma proposition, a montré que les notices pouvaient être rédigées, pour des centaines de parties prenantes, par un seul agent. Encore celui-ci ne consacrait-il, à ce travail que quelques heures par semaine, épargnant le temps de très nombreux fonctionnaires qui, dans l'état de choses actuel, sont obligés de constituer des répertoires personnels".

La méthode préconisée par M. Braibant permet ainsi de mener les recherches avec un maximum de rapidité. S'agit-il de rechercher les documents relatifs à la documentation administrative, le répertoire-fichier permettra de retrouver à l'article "Documentation administrative":

1o Les dossiers constitués sur la question;

2o Les pièces d'autres dossiers relatives à la question;

3o Les pièces du bulletin officiel dans les administrations où il en existe un;

4o Eventuellement, des références à un ouvrage, à un discours parlementaire, au journal officiel, etc.

Cette documentation très dispersée, quelques minutes suffiront à la grouper. Ce n'est pas le moindre des avantages du système proposé par M. Braibant et qui, cela va de soi, ne se limite nullement aux administrations publiques, mais en raison de sa simplicité et de sa souplesse, convient aussi bien aux administrations privées.

Au Forum



JOSE ITURBI, le brillant pianiste virtuose qui dirigera l'Orchestre Symphonique de Philadelphie, dans un grand concert qui aura lieu au Forum, le 17 mai prochain. (Imprésario Louis-H. Bourdon). On peut commander, dès maintenant, des billets par la poste, en écrivant au Forum Canadian Arena Company, rue Sainte-Catherine ouest).

"Notre survivance française"

"Notre survivance française", la dernière brochurette du R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, $3 le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Si vous vous sentez nerveux et déprimés prenez le Tonique ZYMOPHOS contenant des glycérophates pour les nerfs et des enzymes pour la digestion.

EXCURSION à OTTAWA $2.25 Aller et retour de MONTRÉAL 7 et 8 MAI

ALLER: Dép. Gare Windsor 10.15 p.m.; VENDREDI. Aussi *7.15 a.m., 7.50 a.m., *12.10 p.m., 3.10 p.m. et 10.15 p.m. (Heure Solaire) SAMEDI. *Via Lachute.
RETOUR: Par trains réguliers (No 8 excepté) jusqu'au LUNDI p.m.
Voitures ordinaires seulement
Pacifique Canadien

FACTEURS qui caractérisent une grande flotte transatlantique



Le premier service transatlantique régulier et continu depuis l'inauguration en 1840.

La plus grande flotte atlantique.

Attention et service personnels à bord et à terre.

Le plus rapide des paquebots—R.M.S. "Queen Mary"

Quinze années durant, la Cunard White Star a plus transporté de voyageurs que toute autre ligne.

Le "Queen Mary" est la réalisation de l'idéal du fondateur—Samuel Cunard d'Halifax—et de tous ses successeurs à la Direction, mais en définitive, c'est le service personnel et attentif qui a été le principal facteur de tout un siècle de progrès continus.

A bord des grands paquebots—faisant la navette entre Montréal et l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la France—le voyageur est particulièrement frappé par la promptitude du personnel à répondre fidèlement et discrètement à ses moindres désirs. Même nos bureaux et représentants sont imbus de cet esprit de collaboration attentive.

CUNARD WHITE STAR LIMITED

230 rue de l'Hôpital (MA. 5651) ou 1312 ouest, rue Sherbrooke (PL. 6935), Montréal
Voyez votre représentant local

IVe Centenaire de la Plantation de la Croix aux Trois-Rivières

célébré par une Exposition Missionnaire

du 31 août au 8 septembre 1935

LE VOLUME-SOUVENIR

maintenant en vente. Assurez-vous ce volume triplement précieux. Conservez-le, c'est un riche document qui mérite une place d'honneur dans tous les foyers

Prix : $1.00 seulement

pour 370 pages, 100 gravures, 3 grands portraits des missionnaires.

En vente à la Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.



Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.

Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)

79



Le retour ne fut pas joyeux. Jean-Baptiste et son oncle se parlèrent à peine.... Radisson s'empressa de plaider sa cause auprès de Fox et des gouverneurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Entre temps, on cherche à gagner le jeune Groseillier en faisant miroiter devant lui un mariage avec une jolie anglaise richement dotée. Après tout, pourquoi ne pas suivre l'exemple de son oncle?

Que faire pour reconquérir leur liberté? Il fallait partir immédiatement pour la baie d'Hudson. Dans le même temps, le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, montait un complot pour entraîner Radisson et Jean-Baptiste des Groseilliers.

Les sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et d'Ontario

Etroite collaboration en vue d'une action nationale plus efficace — Questions à l'étude — Voeux

La réunion de dimanche au Monument National

Le dimanche 25 avril, les directeurs de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* recevaient, au Monument National, les représentants des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste des provinces de Québec et d'Ontario. Ils avaient invité à se joindre à eux les aumôniers, les présidents et les secrétaires des comités régionaux et les présidents des sections paroissiales de la Société de Montréal.

Les directeurs de la Société ont établi la coutume, en 1934, d'organiser, deux fois par année, ce genre de réunion afin d'entretenir entre ces organismes nationaux des relations plus suivies et d'établir des moyens de contact plus fréquents. C'est un fait reconnu que l'effort de cohésion s'impose et qu'il est nécessaire de dresser des plans d'ensemble pour l'orientation commune de notre action. La solidarité et l'adhésion à un mouvement concerté constituent une puissance qui apaise les inquiétudes, stimule les énergies. D'où l'importance de resserrer les liens entre les diverses sociétés nationales et de créer une atmosphère d'action nationale adaptée aux besoins et nécessités de chaque milieu dans l'unité de pensée.

Au cours de cette assemblée, les délégués étudièrent plusieurs questions d'actualité, entre autres:

a) la fondation de sociétés de Saint-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses de quelque importance et de les grouper en sociétés diocésaines, là où ce n'est déjà pas fait;

b le deuxième Congrès de la Langue française au Canada;

c) l'aide financière aux Associations qui organisent un Concours de français annuel dans les provinces à minorité française;

d) l'oeuvre de la colonisation; quote-part des sociétés de Saint-Jean-Baptiste;

e) le centenaire des Patriotes de 1837;

f) l'organisation de la célébration de la fête nationale, le 24 juin, partout où c'est possible;

g) le fonctionnarisme et les justes revendications des Canadiens français.

Après la prière d'ouverture récitée par le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., aumônier du comité régional du nord, M. J. Ernest Laforce, sous-ministre de la colonisation, président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, souhaite la bienvenue aux assistants, explique le but de la réunion et dirige la discussion et l'étude des différents articles de l'ordre du jour.

Le Conseil général était représenté par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.D., recteur de l'Université de Montréal, aumônier-adjoint de la Société; MM. Arthur Tremblay, premier vice-président, Joseph Dansereau, deuxième vice-président, J.-Albert Bariteau, trésorier, Guy Vanier et V.-Elzéar Beaupré, anciens présidents, Emile Pigeon, Donat Allaire, directeurs, Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat, Alex. Grenon, adjoint, T.-Auguste Poupart organisateur-propagandiste.

Les Sociétés de Saint-Jean-Baptiste avaient délégué: M. l'abbé Gilbert Grimard, de Saint-Joseph-d'Alma, MM. Ernest Drolet, président de Québec, le Dr Jean-Marie Laframboise, M.D., président, Louis Charbonneau et Lucien Laplante, d'Ottawa, Aurèle Paquette, président, Alexandre Bourque, Daniel Lapointe, Léon Bégin, de Eastview Centre, Ontario, Fred. Lefebvre, président et Rodolphe Danis, de Cornwall, Ontario, Me Louis Houde, président, Pressisville, Maurice Gélinas et Me Hervé Biron, des Trois-Rivières, le Dr Valmore Olivier, président, et Armand Thibodeau, de Sherbrooke Victor Sylvestre, président, et J.-Ephrem Paquin, de Saint-Hyacinthe, Aimé Leduc, président, Frédéric Girard, Antonin Caillhier, Georges Leboeuf, Paul Desjean, C.-E. Charbonneau et A.-A. Cadieux, de Valleyfield, Emile Lamontagne, Georges Bhérer, Delphis Lachance, Philippe Lamontagne, Aimé Savard, P. Martineau, J. Tondreault, Jos. Boulet de Village Montmorency, le Dr G. Phenix, M.D., de Saint-Jean-de-Québec, Georges-A. Morin, président, de Rimouski. On remarquait aussi MM. Elzéar Lavergne, président des Chevaliers de Carillon de Montréal, et Henri Allard, de Sherbrooke.

Les Sociétés de Saint-Jean-Baptiste de Sudbury et de Belle-Rivière, Ontario, l'Islet, Courville, Montmagny, Rivière-du-Loup, Cap-de-la-Madeleine, Témiscamingue, n'ont pu se faire représenter à cette assemblée, mais ont promis aux organisateurs leur plus entière collaboration.

Le R. P. Alphonse de Grandpré, C.S.V., aumônier, MM. Edouard Emond et Télesphore Rivard, du comité régional du nord, M. l'abbé J.-P. Savaria, aumônier du comité régional de l'ouest, M. P.-Zéphyrin Nadon, secrétaire du comité régional du centre, le Dr Paul Denis, M. D., vice-président du comité régional de l'est, représentaient les comités régionaux de Montréal.

Des sections paroissiales de la Société, assistaient: MM. Georges Cherrier et Eugène Beauséjour, (Saint-Jean-de-la-Croix), L. Galarneau, (Saint-Nicolas), le Dr René Major, M.D., (du Père Marquette), J.-P. Lacerte, (Saint-Clément de Viauville), Edmond Boisclair (St-Paul), Réal Morel, (Notre-Dame-de-la-Paix), J. Dubois, Etienne Parent et Joseph Grenier, (François-Xavier Garneau), C. Bujold, (Montcalm), Albert Charest, Louis Hébert et Louis-Marie Gagnon, (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs), Louis-A. Germain et Victor Grenier (Desnovers), Alexandre Dupont-Hébert, Alphonse Nobert et Jules Massé (Côme-Cherrier), W. Bélanger, (Saint-Joseph), Victor Archambault, (Saint-Antonin), Olivier Pagé, (Saint-Edouard) J.-Oliva Moquin, (Longueuil), J.-Maurice Cousineau, (Saint-Laurent), Raymond Denis, (Notre-Dame-de-Grâce), Alfred Boyer, (Saint-Irénée), L.-A. Lapalme, (Saint-François-Solano), Sylvio Gauvin, (Saint-Jean-Baptiste), Ed. Machet, (de Salaberry).

Chaque article de l'ordre du jour fut l'objet, au cours de la réunion, d'expressions d'opinions favorables. Parlant au nom des Sociétés diocésaines qu'ils représentaient, les délégués résumèrent l'action de ces groupements dans leur milieu respectif. Tous reconnaissent l'importance et la nécessité de sociétés diocésaines de Saint-Jean-Baptiste avec sections paroissiales. Dans les diocèses où ils n'existent pas encore, on travaille à créer ces organismes. Afin de grossir leurs rangs, plusieurs sociétaires souhaitent que la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* établisse un lien assez puissant pour retenir ceux qui entrent dans les cadres de la société.

Congrès de la langue française

Concernant la préparation du Congrès de la langue française de Québec, les délégués assurèrent que partout le travail d'organisation se poursuit avec ardeur, car c'est le souhait unanime que cette manifestation soit sans précédent. Les Sociétés de Saint-Jean-Baptiste coopèrent, autant qu'elles le peuvent, au succès de ce grand événement patriotique.

Concours de français

Les délégués furent saisis d'admiration à l'énoncé des efforts déployés par nos compatriotes des provinces à minorité française, en faveur de l'enseignement de la langue française. Tous souscrivirent à l'action de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* à l'effet d'aider pécuniairement et d'encourager les concours de français institués dans les écoles de ces provinces et à la diffusion de la littérature française par l'entremise de l'*Oeuvre du livre français*.

Colonisation

Le président de l'assemblée, M. J.-Ernest Laforce, demanda aux Sociétés de Saint-Jean-Baptiste de concourir à l'oeuvre de la colonisation dans la province. Il exposa tout le problème au moyen de données précises sur les nécessités de l'heure présente et les avantages qui découleraient de la réalisation des projets qu'il énuméra. Il y eut plusieurs opinions émises par les délégués et des remarques propres à aider avantageusement tout mouvement pratique.

Hommage à Mgr Maurault

Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P. D., fut salué par des applaudissements répétés, à son entrée dans la salle. M. le président lui offrit ses hommages et ses félicitations au nom de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* ainsi qu'en celui de toute l'assemblée, à l'occasion de sa récente élévation à la prélature de la Maison de Sa Sainteté, en sa qualité de recteur de l'Université de Montréal.

Le distingué prélat remercia le président de cette marque d'estime et de respect qu'on veut bien lui témoigner. Ajoutés à tant d'autres, ces hommages me portent à croire, dit-il, que l'opinion publique est favorable à l'Université. Comment ne le serait-elle pas, quand on voit des endroits, dans le sud des Etats-Unis, moins avancés que nous sous divers rapports, qui sont fiers de leurs universités et qui ont le souci de leur maintien. Faisant allusion à son récent voyage en Louisiane, avec la Croisière Cavelier de la Salle, Mgr dit avoir visité avec orgueil et fierté ces contrées découvertes et explorées par les nôtres, où il a entendu parler le français mieux que dans un grand nombre d'endroits de la province de Québec. La leçon doit nous profiter. Nous avons le devoir de perfectionner notre langage, d'apprendre notre grammaire et de développer notre vocabulaire. Ces moyens affermiront l'esprit français chez nous et nous encourageront à maintenir nos institutions d'enseignement secondaire et supérieur.

Centenaire de 1837

Les délégués conviennent de commémorer le centenaire des Patriotes de 1837. C'est l'occasion, pour nos historiens, de faire la lumière sur une situation qui a poussé les nôtres à la révolte. On voulait décapiter notre race dans l'ordre scolaire et dans l'ordre politique. C'est une page d'histoire qui mérite d'être enseignée et apprise. Le moment est propice. L'organisation de conférences, — qui pourraient être reproduites en brochures et en tracts, — est un mode d'enseignement facile que les Sociétés de Saint-Jean-Baptiste peuvent utiliser avec succès.

Société d'entreprise du Canada

Au point de vue économique, les délégués affirment que leurs sociétés respectives collaboreront avec empressement à l'organisation de la *Société d'entreprise du Canada*, organisée par un groupe de financiers de Montréal et approuvée par le ministère de l'Industrie et du Commerce. M. Guy Vanier expliqua brièvement la nature de cette société et démontra le bien qu'elle est appelée à rendre à notre nationalité.

Fonctionnarisme

La question du fonctionnarisme fut l'objet de remarques acerbes et de griefs justifiés relatifs aux procédés employés pour éliminer les Canadiens français des positions importantes dans les divers ministères fédéraux et les empêcher d'y arriver. Il est convenu que les Sociétés de Saint-Jean-Baptiste continueront de réclamer la juste part des emplois publics à laquelle les Canadiens français ont droit et s'entendront sur le choix des candidats aux postes qui deviendront vacants.

Réunions inter-sociétés

A l'issue de la séance, les délégués décidèrent de nouveau de répéter fréquemment ces réunions intersociétés de Saint-Jean-Baptiste, afin de coordonner de plus en plus l'action de chacune par un échange de vues entre leurs chefs respectifs et de faciliter la fondation et la vie de sociétés analogues dans chaque paroisse des autres provinces où il y a un nombre suffisant de Canadiens français.

Voeux

En plus, ils adoptèrent les voeux suivants:

Il convient de célébrer dignement, chaque année, la Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens français, et de lui donner un caractère éducatif en organisant des manifestations paroissiales ou régionales d'une grande portée patriotique et sociale: feu de la St-Jean, messe solennelle avec sermon, décoration des demeures, soirée patriotique, etc.

Ils demandent à tous les corps publics de favoriser l'oeuvre de la colonisation, en formant l'opinion publique en vue de l'établissement, sur des terres, des fils de cultivateurs, et de la création d'un bureau de classement des terres où ils pourraient s'établir. A cette fin, ils approuvent l'ordre du jour suivant:

Attendu qu'il se trouve plus de 50,000 familles de chômeurs dans la province de Québec, et que, pour une grande proportion, ces gens viennent de la campagne;

Attendu que cet état de choses coûte plus de vingt-cinq millions de dollars annuellement et que cet argent, une fois dépensé, les assistés ne sont pas dans une meilleure situation qu'auparavant;

Attendu que, pour aider à résoudre le problème de l'établissement des jeunes de la ville, l'Etat dépense beaucoup d'argent pour mettre en rapport direct les employeurs et les employés;

Attendu que dans chacune de 987 paroisses agricoles de la province de Québec il se trouve 50 jeunes et plus en âge de fonder des foyers;

Attendu que nous avons intérêt nationalement, à ce que toute cette population campagnarde s'établisse à la campagne;

Attendu que si nous ne préparons pas l'établissement de la jeunesse rurale à la campagne, elle viendra ou prendre la place des travailleurs urbains à la ville, ou se faire nourrir par l'Etat;

Les membres des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste de Québec et d'Ontario, réunis en assemblée, ce 25 mars 1937, prient le gouvernement de prendre des dispositions pour que tous les ruraux puissent s'établir sur les terres du pays découvert par leurs ancêtres.

* * *

Ils s'unissent aux Canadiens français de Montréal et aux dirigeants de l'Université de Montréal, en particulier à son distingué recteur pour obtenir les moyens de parachever l'immeuble de l'université et assurer la survivance de cette importante et indispensable institution.

* * *

Ils votent un témoignage de sympathies à Madame Olivar Asselin et à sa famille à l'occasion de la mort récente de M. Asselin, ancien président de la société nationale de Montréal, qui, pendant son court règne à la tête de la société, a institué le *Sou de la Pensée française*, pour aider les Canadiens français de la province d'Ontario au plus fort de leurs difficultés scolaires.

* * *

Ils s'unissent pour féliciter les Canadiens français et témoigner leur adhésion au travail qu'ils poursuivent avec constance, en dépit de nombreux obstacles, à la survivance de la langue et de la nationalité françaises, dans les Provinces Maritimes et dans celles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie canadienne.

* * *

La journée se termina par un dîner intime chez Kerhulu et Odiau. M. Laforce remercia les représentants des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste qui ont répondu avec tant d'empressement à l'invitation qu'elles ont reçue et il les assura de l'entière collaboration de leur société mère.

La politique fédérale

Un résumé de notre histoire parlementaire — Un essai de psychologie politique — Une analyse de la situation actuelle des partis fédéraux québécois — Une méthode d'action qui ne bouleverse rien et qui n'engage pas l'avenir

Ceux qui s'intéressent à la politique en général, et à la politique fédérale en particulier, trouveront tout cela dans la brochure de Pierre Vigeant, qui vient de paraître dans la collection du DOCUMENT :

POUR UN PARTI NATIONAL FEDERAL

La brochure (36 pages) est en vente au Service de Librairie du "Devoir" et dans les bonnes librairies de Montréal et de Québec aux prix suivants, payables avec la commande:

L'unité	$0.10
La douzaine	$1.00
Pour 25 exemplaires	$2.00
Le cent (port en plus)	$7.00

Nationalisation des chemins de fer

En France

Paris, 29 (A. P.). — M. Vincent Auriol, ministre des Finances, a déclaré à la Chambre des députés hier que le gouvernement français projetait de nationaliser toutes les compagnies de chemins de fer du pays. Forcé, depuis plusieurs années, de combler annuellement les déficits de plusieurs de ces entreprises privées, le gouvernement considère, en effet, qu'il est incapable de continuer cette politique dont les résultats sont désastreux. En centralisant en un seul organisme les diverses compagnies de chemins de fer, il arriverait à pratiquer des économies substantielles dont bénéficieraient tous les citoyens. M. Auriol a précisé que les chemins de fer devaient actuellement à l'Etat 25,000,000,000 de francs (environ $1,115,000,000)

Une fois la nationalisation reconnue, l'Etat s'appliquerait à abaisser les taux de transport de façon à donner un nouvel essor au commerce. Quant aux tarifs actuellement en vigueur pour les voyageurs, ils resteraient les mêmes.

Pour mettre ce plan à exécution, le gouvernement aura recours aux mêmes procédés que ceux dont il usait récemment pour mettre la main sur les fabriques d'armes et de munitions.

M. Auriol a aussi répondu aujourd'hui aux demandes de la Confédération générale du travail, qui exige de l'Etat qu'il vote quelque chose comme $400,000,000, afin de faire exécuter des travaux publics destinés à diminuer le chômage. Il a déclaré à ce puissant organisme que le gouvernement se refusera toujours de faire droit à une demande aussi exagérée, parce qu'y accéder ce serait entraîner la France dans une véritable catastrophe financière.

En terminant, le ministre a signalé que le peuple français était confiant et qu'il était faux que le trésor se trouvait presque à sec. Il pria aussi le gouvernement de ne pas laisser baisser davantage la valeur du franc.

Les grands festivals

Parmi les grands festivals européens celui de Salzbourg mérite une mention particulière pour le magnifique essor qu'il a pris en moins de vingt ans.

Fondé en 1917 par F. Gehmacher et H. Damisch, tous deux fervents admirateurs de Mozart, il n'est devenu annuel que vers 1920 grâce au travail acharné d'un comité composé de Strauss, Max Reinhardt, Hugo von Hoffmanstall, Shalck et Alfred Roller.

Ce festival, qui a toujours lieu l'été, dure près d'un mois pendant lequel toute la ville est en liesse. Les jardins publics, les théâtres, les églises, cathédrales, offrent tour à tour de très beaux concerts. Les plus grands chefs d'orchestre allemands sont invités à diriger non seulement les symphonies et opéras du grand Mozart, mais aussi des oeuvres choisies parmi les meilleures de toutes les écoles.

Le programme des fêtes comporte en outre, les mystères renouvelés du moyen âge, ou écrits à leur instar, par Hugo von Hoffmanstall, joués sur le parvis de la cathédrale, par des paysans sous la direction de Max Reinhardt.

S'inspirant de ce magnifique exemple et encouragés par l'accueil enthousiaste de l'an dernier, les Concerts Symphoniques de Montréal, présenteront à Saint-Laurent en juin prochain, un second festival de musique dont la tenue mérite l'appui de tous les Canadiens.

Le "Radiophile franco-canadien"

Le "Radiophile franco-canadien", publié à Edmonton, Alberta, est l'organe national de la Ligue des radiophiles franco-canadiens et il est le seul journal de langue française au Canada consacré exclusivement à promouvoir les intérêts des Canadiens français dans le domaine de la radio. Nous sommes heureux de présenter à tout le public canadien-français, le deuxième numéro du "Radiophile" qui vient de sortir des presses du journal franco-albertain, *La Survivance*, d'Edmonton. Ce numéro porte comme sommaire:

1) Monsieur Arbi, capitaine Fracasse; 2) Le français au poste CKUA de l'Université d'Alberta; 3) A un siècle de distance; 4) Le principe des grenouilles; 5) 3000 appels téléphoniques; 6) Le programme du Congrès de la Langue française; 7) En écoutant le "Metropolitan Opera"; 8) Programme de France; 9) Nous avions plus que raison; 10) Un article tapé; 11) Le poste CKCH de Hull; 12) Revue de la presse; 13) Presque un poisson d'avril; 14) Aux radiophiles amateurs; 15) La prostitution de l'atmosphère; 16) Notre attitude; 17) Le radio amateur et les missions; 18) On nous écrit de...

L'abonnement au "Radiophile franco-canadien" est de $1.00 par année. On peut devenir membre de la Ligue des Radiophiles en s'adressant directement à la Ligue des radiophiles franco-canadiens, 10010-109e rue, Edmonton, Alberta. Edifice *La Survivance*. Bureau No 4.

(Communiqué)

$7,300,000 pour travaux de voirie

Ottawa, 29. (C.P.) — Il y aura cette année, partout au Canada, des travaux de voirie remédiateur au chômage. Le gouvernement fédéral contribuera pour sa part 87,500,000 à des entreprises de ce genre.

C'est ce que l'on apprend au ministère du Travail.

M. T.-B. McQuesten, ministre de la Voirie en Ontario, doit venir ici aujourd'hui s'entretenir avec M. Rogers, du programme de travaux de secours de la province qu'il représente, et M. William Trembiay, ministre du Travail de la province de Québec, doit venir vendredi.

Les ministres des Provinces Maritimes doivent présenter leurs demandes la semaine prochaine.

Le gouvernement fédéral s'est déjà entendu avec les provinces de l'Ouest sur les grandes lignes des projets à exécuter.

Au Conseil législatif

Préambule de bill considéré humiliant pour l'ancien gouvernement — Motion Martin — Ajournement à cet après-midi

Québec, 29. — Se basant sur le principe qu'il n'est pas bon ni sage d'introduire de la politique dans la législation et que le préambule d'un projet de loi doit intimement concorder avec l'objet de la loi, le Conseil législatif, au cours d'une séance qu'il a tenue hier après-midi, a très sensiblement amendé le titre et le préambule de la loi portant pour titre: "Loi pour sauvegarder et protéger les meilleurs intérêts de la colonisation et réparer les erreurs de l'ancien gouvernement à ce sujet".

On a tout d'abord, sur quelques remarques faites par M. Martin, et une motion de M. Laferté, modifié le titre en retranchant dans ce titre les mots suivants: "et réparer les erreurs de l'ancien gouvernement à ce sujet".

Sir Thomas Chapais, tout en ne s'objectant pas à la proposition, a fait quelques remarques. Il ne comprend pas pourquoi l'opposition s'offusque de cette partie du titre qui est la constatation du fait qu'un ancien gouvernement a commis des erreurs. Or, personne n'a jamais renconiré un gouvernement qui n'ait pas commis d'erreurs. Tous les gouvernements passés en ont commis, et je confesse, ajoute sir Thomas Chapais, que les gouvernements dont j'ai fait partie en ont également commis. La nature humaine est viciée dans sa nature même. Le bill que nous avons sous les yeux ne fait, en somme, que constater des erreurs naturelles. On a donc tort de s'offusquer du fait que l'ancien gouvernement auquel on fait allusion aurait commis des erreurs. Le procédé est peut-être inusité mais le fait est là; et il est tout naturel.

M. Hector Laferté fait remarquer que même en fouillant tous les statuts de la province on ne trouvera jamais un titre de cette nature. Il est sans précédent. En laissant passer un titre semblable, on n'augmente pas le prestige du Conseil législatif.

M. Nicol fait remarquer que, non seulement, le titre mais tout le préambule est humiliant pour l'ancien gouvernement. C'est, dit-il, un préambule politique. Rien dans le bill ne le justifie. On ne doit pas ainsi introduire la politique dans notre législation.

Le préambule d'un projet de loi doit commencer avec l'objet du bill.

M. Nicol demande donc qu'on enlève dans le préambule le mot "l'ancien" appliqué à gouvernement et qu'on le remplace par le seul mot "le" et auss les "mots" "de beaucoup" dans le troisième "Attendu" où l'on dit que l'ancien gouvernement a contracté des engagements pour un montant excédant "de beaucoup" la somme votée. Dans aucune loi, fait encore remarquer M. Nicol, on ne fait allusion à un ancien gouvernement. Les ministres passent et le gouvernement reste.

On allait étudier la proposition de M. Nicol quand M. Du Tremblay fit remarquer que l'objet réel et véritable du projet de loi était de voter une somme de $8,200,000 à la colonisation et que seuls devaient rester dans le préambule du bill, les "attendus" qui avaient trait à cet objet. Par conséquent, il propose d'enlever du préambule, les deuxième, troisième, quatrième et cinquième "attendus" qui n'ont aucun rapport avec l'objet du bill. L'amendement est adopté sans qu'il y ait vote, et le comité, sur la proposition de M. Champagne, se lève. Le bill est adopté en deuxième lecture avec ses amendements.

* * *

Au début de la séance, M. Médéric Martin a donné avis de la motion suivante:

Que cette Chambre est d'avis que l'honorable Ministre de l'Industrie et du Commerce et l'honorable Ministre du Travail serviraient les meilleurs intérêts de la province et du pays tout entier en s'entendant avec les autorités fédérales pour prévenir l'augmentation des prix qui s'effectue dans les matériaux de construction depuis que la loi fédérale garantissant des emprunts pour réfections de maisons 1937 a été mise en vigueur."

* * *

Les bills suivant ont été passés en troisième lecture:

Loi modifiant le code civil concernant la pétition de droit et le cautionnement en appel;

Loi abrogeant la loi 24 George V, ch. 85 relative aux aqueducs;

Loi reconnaissant l'indépendance des institutions religieuses; sur division.

Loi sauvegardant l'autonomie municipale;

Loi modifiant la loi des bourses pour des cours additionnels;

Loi concernant la dation en paiement par la Chambre de Commerce du ditsrict de Montréal à Crédit Foncier Canadien;

En deuxième lecture, la Chambre a adopté:

Loi refondant la charte de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

La Chambre Haute s'est ensuite ajournée à cet après-midi.

Au Club de Publicité de Montréal

A sa réunion hebdomadaire, donnée à l'hôtel Mont-Royal, le club de publicité de Montréal a présenté hier, à ses membres comme hôte d'honneur et comme conférencier M. C. Lewis, gérant des entreprises des frères Lewis, de Truro, Nouvelle-Ecosse. M. Arthur Smith, surintendant du service de la publicité des Chemins de fer Nationaux et vice-président du club, a présidé le dîner-causerie. M. W. Reynolds a enumère les avantages de la semaine de nettoyage que lance à toutes les années depuis vingt-sept ans, la ville de Montréal. Il y a maintenant 121 autres villes du Canada qui suivent son exemple.

Puis M. Lewis, parlant surtout de l'industrie qu'il représente, expose les difficultés de toutes sortes qu'elle a eues à affronter, ses procédés de fabrication, le soin qu'elle prend de ses employés et ses différents débouchés commerciaux.

Essayez le thé

"SALADA"

Orange Pekoe

S16F

Croisière de la "Normandie" au Brésil

Le représentant officiel de la Ligne française à Montréal et du Bureau du Tourisme français, M. Richard Faivre, annonce que le paquebot *Normandie*, le plus gros du monde, fera une croisière au Brésil en 1938. Voilà plus d'un an que la Ligne française et une autre agence de voyages mûrissent le projet d'une croisière de la *Normandie* de New-York à Rio-de-Janeiro de 21 jours. Le départ aura lieu de New-York le 11 février et le retour le 5 mars. Le paquebot fera une escale de 4 jours à Rio-de-Janeiro. En route, il s'arrêtera en plusieurs ports.

* * *

Hier midi, le paquebot *Normandie* a appareillé de New-York avec de nombreux passagers, entre autres: les membres de la délégation américaine à l'Exposition de Paris; des représentants de gouvernements; le conseiller législatif du Québec, M. Gordon W. Scott, et sa fille, Mlle Hélène Scott; de nombreux artistes et écrivains; Morris W. Wilson, président et gérant de la Banque royale du Canada, et sa famille; M. et Mme Albert Dupuis; M. et Mme Emile Desnoux; Mme Philippe Picard; M. et Mme J.-A. Giroux, M. et Mme P. Thibodeau; le Père Gabriel Bellouard, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal; M. Gascon et Mlles Elisabeth, Gabrielle et Simone Gascon; Mlle Normandin, et autres.

Le paquebot italien *Saturnia* arrivera demain à New-York avec 645 passagers.

Réunion de la Société de gastro-entérologie

Demain, 30 avril, à 9 heures du soir, il y aura, au *Cercle Universitaire*, une réunion de la Société de gastro-entérologie, sous la présidence du Dr J.-Edmond Dubé.

On procédera tout d'abord à la mise en nomination des officiers, puis le Dr Mercier Fauteux présentera une communication sur l'éventration diaphragmatique (opération, guérison) et le Dr Jean LeSaye, une communication sur l'appendicite chronique à forme latente (observation, enfin, discussion par le Dr Albert Jutras.

Les médecins de l'Est à l'hôpital Notre-Dame

Ce soir, à 9 heures 15, il y aura réunion de l'Association des médecins de l'Est au pavillon des gardes malades de l'hôpital N.-Dame, 2205 Maisonneuve. Le Dr Paul Bourgeois, urologiste, traitera de la "conception" moderne du traitement de la blennorragie. Il y aura ensuite discussion sur les intérêts professionnels, le chômage et l'assistance médicale. Appel téléphonique, Hôpital Notre-Dame, pavillon de garde, CH. 1151.

VOUS SOUFFREZ DES REINS?



L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations, et votre activité est réduite à rien. Alors, vous devez éliminer les cristaux d'acide urique. L'URODONAL, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître votre *lumbago*, vos *rhumatismes* et vous rendra souplesse, vigueur et santé. 100,000 médecins en ont fait l'expérience.

URODONAL

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal pour recevoir brochure gratuite.

CHATELAIN — C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

Proclamation

SEMAINE DU NETTOYAGE DU PEINTURAGE ET DE LA PLANTATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la période comprise entre

LE SAMEDI, 1er MAI PROCHAIN, ET LE SAMEDI, 8 MAI PROCHAIN, INCLUSIVEMENT, a été choisie comme **SEMAINE DU NETTOYAGE, DU PEINTURAGE ET DE LA PLANTATION**

Les citoyens de Montréal sont invités à coopérer avec les autorités municipales et les associations publiques pour que cette campagne, entreprise dans le but de promouvoir la propreté, soit couronnée de tout le succès possible.

Vous êtes tout spécialement priés de nettoyer vos maisons, gazons, cours, terrains vagues et dépendances. Réparez et peinturez les usines et les maisons. Plantez des fleurs et aidez à embellir notre ville, **EN PREVISION DU COURONNEMENT.**

Les citoyens sont également priés d'observer fidèlement tous les règlements municipaux ayant trait à la propreté et à l'hygiène publique et de transformer, si possible, leurs cours en jardins, dans le but de rendre attrayant l'arrière des maisons et de contribuer à améliorer l'apparence de la ville.

ADHEMAR RAYNAULT,
Maire.

Cabinet du Maire,
Hôtel de ville,
Montréal, 29 avril 1937.

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez: BElair 3361

Voyez et comparez

La qualité, la forme et l'élégance de ce soulier



Pour le professionnel et l'homme d'affaires, c'est le soulier tout indiqué et préféré.

Pour l'incomparable qualité Léonard entrez chez

LEONARD ENR'G

La grande chaîne de magasins de chaussures
Maison canadienne-française — J.-R. LEONARD, propriétaire

Douze magasins commodément situés

Pour les adresses, consultez l'annuaire du téléphone, page 242



COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Queen City Jobbers, suite 234, 410 St-Nicolas. Morris Richman.

N. C. Yull, peintre-décorateur, William-Chas Yull.

Coldwater Brand, Hotwater Brand, Whetherall Clothes, Co.,2050, Bleury. Sam Hershorn.

White Rose Lunch, 5922 ouest, Sherbrooke. A. B. Schneider.

Marie Beauté Parlor, 1928a ouest, Ste-Catherine. Marie Théberge.

Snowdon Cigar Store, 5322, Chemin Reine-Marie. Thomas-W. Lafontaine.

Superior Javel Water Reg'd, Eau de Javelle Supérieure Enreg., 5084, Papineau. Joseph-Pierre Doutre.

Royal York Gents Furnishing, 1126 ouest, Ave Bernard. Joseph Guidazio.

Atelier Mécanique Beloeil. Beloeil Station. Léopold Handfield.

Papineau Lumber Company, 5187, Ave Papineau. Blanche aineault, épouse de Donat Pilon.

Restaurant Jeannine, 412 Gilford. Alice Kouri, épouse de Théophile Beauchamp.

Tempo Press, 1007, Bleury, Peter Freygood.

Central Chibougamau Gold Mines, Limited, 276 ouest, St-Jacques. E. A. Schmidt, président.

Progress Frocks Reg'd, suite 503, Edifice "Lennox", Jack Fleischer.

Les nouvelles en raccourci

Recettes du C.P.R.

Les recettes nettes du Pacifique Canadien pour le mois de mars se traduisent par $1,738,164 en gain de $390,430 par rapport à celles du même mois de l'an dernier. Les recettes brutes ont été de $11,748,489 en gain de $1,068,812.

Pour le premier trimestre de l'année les recettes nettes sont de $814,709 que celles de la même période de l'an dernier.

Voici un tableau comparatif:

	MARS 1937	1936	Aug.
	$	$	$
Brutes	11,748,389	10,679,577	1,068,812
Frais	10,010,224	9,331,843	678,381
Nettes	1,738,164	1,347,733	390,430
	TROIS MOIS 1937	1936	Aug.
	$	$	$
Brutes	31,667,081	29,283,992	2,383,088
Frais	28,024,668	26,456,289	1,568,378
Nettes	3,642,413	2,827,703	814,709

Nommé gérant

M. J. R. Gervais vient d'être nommé gérant de la nouvelle succursale que la Banque de Montréal ouvrira à Senneterre le 29 avril.

Commercial Alcohols

Les droits de souscription de la Commercial Alcohols, Ltd., expirent samedi; à partir de jeudi ils se vendront argent comptant.

Canada Malting Co.

M. J.-E. Grant, de Winnipeg, a été élu hier directeur de la Canada Malting Company à la réunion annuelle des actionnaires qui a eu lieu ici. Les autres directeurs ont été réélus. Le président a déclaré que les affaires cette année se sont maintenues au même niveau que l'an dernier.

La compagnie a déclaré le dividende trimestriel régulier de 37 1-2 cents par action; ce dividende sera mis en paiement le 15 juin prochain.

Notre commerce extérieur

Le traité de commerce de 1932 entre le Canada et la Grande-Bretagne, ne donnant guère satisfaction aux deux parties intéressées, fut récemment remanié au complet. En échange de concessions accordées à l'Angleterre sur les aciers, les textiles et les métaux ferreux, le Canada a obtenu le maintien de l'entrée libre au Royaume Uni du blé, du lard et des bestiaux. L'Angleterre a, toutefois, la faculté d'imposer des contingentements sur l'importation des denrées si les importations augmentent à une cadence trop rapide. Sauf quelques objections qui viennent des industries obligées de subir la concurrence britannique, le nouveau traité de commerce anglo-canadien bénéficie à l'heure actuelle, d'un prélugé favorable venant, surtout, de la part des cultivateurs et des éleveurs canadiens qui y trouveront leur profit, souligne Bruno Jeannotte.

Production d'électricité

Au cours de la semaine dernière, la production d'électricité dans les centrales aux Etats-Unis a augmenté de 14.3% comparativement à 12.4% durant la semaine précédente.

Les prix de gros

Ottawa, 29 (P.C.) —Le nombre-indice des prix de gros pour la semaine terminée le 23 avril se dresse à 85.8 contre 86 la semaine précédente et 72.3 la semaine correspondante de l'an dernier. L'Office fédéral de la Statistique rapporte que c'est le troisième recul hebdomadaire consécutif; le recul de la dernière semaine a aussi été le plus prononcé depuis le début de la hausse des subsistances en juin dernier.

Modifications tarifaires

Le Ministre de l'Agriculture de l'Etat Libre d'Irlande a pris des dispositions en vue de l'émission de permis autorisant l'importation des pommes crues durant la période du 29 mars 1937 au 15 juillet 1937 inclusivement, franco du droit de douane de 1d. la livre imposé par la Loi financière de 1933.

Le Canada à Paris

Une Exposition Internationale des Arts et Techniques dans la Vie moderne, organisée par le gouvernement français, doit se tenir à Paris de mai à novembre de l'année courante. Le terrain de l'Exposition couvrira une superficie de 150 acres au centre de la cité et s'étendra sur les deux rives de la Seine. Le Canada est à édifier son propre pavillon, dont les plans ont été dessinés par un architecte canadien, la construction étant sous la surveillance directe de la Commission des expositions du ministère du Commerce du Canada. Les plans sont d'un genre type canadien, et le pavillon occupe un emplacement bien en vue, au pied de la tour Eiffel. Dans son enceinte seront exposées les principales ressources du Canada dans le domaine de l'agriculture, des forêts, des mines, des fourrures, et de la fabrication, et il y aura des sections réservées aux paysages et aux sports du Dominion.

Comme son nom l'indique, l'Exposition n'est pas surtout une entreprise commerciale; mais des étalages industriels seront acceptés pour le pavillon canadien, du moment qu'ils seront artistiques, instructifs, et qu'ils indiqueront le développement scientifique moderne dans l'industrie. Par exemple, le produit d'un fabricant pourra être exposé pourvu que soient montrées les différentes étapes que doit traverser la matière première avant d'en arriver à l'article fini.

Les détails de tous ces étalages doivent être soumis aux autorités de l'Exposition pour admission avant qu'ils soient acceptés.

Dans le pavillon canadien une quantité limitée d'espace est disponible moyennant un loyer de $2.60 par pied carré, ou de $28 par mètre carré. Les firmes canadiennes intéressées devront communiquer avec le sous-ministre du ministère du Commerce, à Ottawa, Canada, ou avec la Commission des Expositions du gouvernement canadien, Blackburn Road, Londres, N.W. 6, Angleterre.

Consolidated Paper

Les ventes de Consolidated Paper Corporation ont accusé une augmentation de 6 pour cent sur l'an dernier au cours du premier trimestre, vient de déclarer le président de la compagnie à l'assemblée annuelle. M. L. J. Belnap a ajouté que le prix de $50 la tonne pour le papier-journal au début de 1938 était raisonnable mais il a avoué qu'il ignorait jusqu'à quel niveau il pourrait monter par la suite.

Quelques causes de la dégringolade d'hier

Dans quelques milieux, on attribue la baisse des valeurs sur le marché de New-York, baisse qui s'est effectuée hier, aux perspectives d'une intervention possible de M. Roosevelt pour rendre les lois contre les monopoles plus sévères afin d'enrayer les tendances inflationnaires. Un autre facteur qui a influé dans une certaine mesure serait encore la liquidation de quelques gros intérêts de Londres qui se sont vus dans l'obligation de se couvrir à cause des dernières baisses des mines d'or.

La Banque d'Angleterre

Londres, 29 (P.A.) —Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre montre les changements suivants, en mille livres sterling, pour la semaine terminée le 28 avril dernier:

Circulation, 468,816, aug. 4,792; lingots, 314,669, dim. 24; réserves, 45,853, dim. 4,816; dépôts publics, 26,161, aug. 576; dépôts privés, 127,142, dim. 2,907; fonds publics, 97,729, aug. 3,665; autres valuers, 27,434, dim. 1,173.

Le coefficient de la réserve de la banque au passif est de 29.30% comparativement à 32.50% la semaine dernière. Le taux de réescompte est de 2%.

Banque de France

Paris, 29 (P.A.) — Le dernier rapport hebdomadaire de la Banque de France annonce les changements suivants, en millions de francs, comparativement à la semaine précédente:

Réserve d'or, 57,358, pas de changement; soldes à vue à l'étranger, 11, dim. 1; billets achetés à l'étranger, 1,113, dim. 20; effets commerciaux escomptés en France, 7,822, aug. 757; avances temporaires à l'Etat, avant le 18 juin 1936, 12,199, dim. 1; avances temporaires à l'Etat, depuis le 18 juin 1936, 7,800, pas de changement; avances sur gages collatéraux, 3,683, dim. 46; circulation, 85,169, dim. 527; crédit total aux comptes commerciaux, 18,756, aug. 1,357; avances à trente jours sur fonds publics, 835, aug. 65; taux de réescompte, 4 pour cent.

Piggly Wiggly

Piggly Wiggly, section canadienne, rapporte des profits d'opération qui se chiffrent pour l'an dernier à $95,836, comparativement à $90,342 en 1935. Compte tenu d'une provision de $52,876 pour dépréciation, le revenu net l'an dernier a été de $16,470, soit l'équivalent de $1.97 environ par action sur les actions cumulatives privilégiées à 7 pour cent.

Aluminum of America

Pittsburg, 29 (P.A.) — Le juge Robert Gibson s'est rendu à une requête de l'Aluminum Company of America pour débouter une première procédure légale intentée par Washington contre la défenderesse à qui on reproche d'avoir enfreint la loi des cartels en fixant des prix arbitraires dans un domaine où elle exerce un monopole.

Les céréales

Blé Northern no 1	$1.38½
Blé Northern no 2	$1.37½
Avoine no 2	.65
Avoine no 3	.63½
Avoine d'alimentation	.62½
Orge no 3	.80½
Maïs d'Argentine	.95

A Wall Street

La liquidation enrayée — Les cours réagissent favorablement — La Bourse de Londres s'alourdit tandis que celle de Paris est faible — Les marchés des obligations et des denrées irréguliers

(P.A.) — La liquidation sur les marchés étrangers a cessé et Wall Street s'en portait beaucoup mieux ce matin alors que l'on enregistrait une légère tendance à la hausse quand plusieurs valeurs ont fait des gains de quelques fractions de point jusqu'à trois points et plus.

Les ferroviaires, conduits par Santa Fe, ont battu la marche. U. S. Steel a aussi réagi vigoureusement avec Bethlehem, Republic, General Motors, Chrysler, Yellow Truck, N. Y. Central, Southern Pacific, Northern Pacific, U. S. Rubber, Goodyear, Goodrich, Sears Roebuck, International Harvester, Phillips Petroleum, Deere, Western Union, Seaboard Oil, Skelly Oil, Shell Union Oil, Westinghouse, DuPont et Allied Chemical.

Juneau, McIntyre et Porcupine ont fléchi.

Les cours ont clôturé à la baisse à Londres et faibles à Paris. Les marchés des obligations et des denrées étaient irréguliers.

Sur le Curb

La situation est meilleure — Les papiers et les titres miniers en vedette — O'Brien se distingue — Plusieurs gains importants

(P.C.) — Les papiers et les titres miniers ont été les grandes vedettes au cours de la matinée à cause de leur tendance à s'améliorer.

Abitibi priv. a fait un gain de 2 points à 60 et Donnaconna de 1 1-2 à 15. Fraser Voting Trusts a avancé d'un point à 73, Consolidated de 7-8 et les actions communes d'Abitibi de 1-2. Price Bros. priv. a glissé de 1 1-2 à 64 1-2.

Asbestos à 83 et Mitchell à 28 ont chacun fait un point. General Steel Wares a fléchi de 3 points à 100, Massey Harris priv. de 2 points à 61 1-2 et B. C. Packers d'un point à 19. Royalite a reculé d'autant à 36 tandis que Fairchild a fléchi de 1-2 et Vickers de 1-4.

Après être tombé à 7.75, O'Brien est remonté à 8.35 pour faire un gain net de 10 sous.

En Bourse locale

Hésitants au début, les cours se remettent — Les métaux, les titres de construction, les utilités, les ferroviaires et les papiers s'améliorent sensiblement — Les pétroles et les instruments aratoires sont fermes — Plusieurs gains

(P.C.) — A l'ouverture, les cours étaient faibles, mais ils se sont améliorés au cours de la matinée et avaient réussi à s'orienter légèrement vers la hausse ce midi. Les métaux ont fait preuve de plus de vigueur pour entraîner les titres de construction, les utilités, les ferroviaires et les papiers, tandis que les pétroles et les instruments aratoires étaient plus fermes.

Après avoir fléchi au début de la séance, Noranda s'est repris et a fait un gain de 2 1-2 à 62. Nickel à 56 1-2 et Smelters à 74 1-2 ont chacun fait un gain de 1-2. Brazilian a avancé de 1 3-4 à 20 1-4, Shawinigan de 1-4 à 62, Power Corp. de 1-2 à 22 1-2, National Steel Car à 40 1-3 et Canadian Car à 14 1-2 de 1-2 et C.P.R. de 5-8 à 12 5-8.

Dom. Steel and Coal a fait 5-8 à 17 5-8, General Steel Wares 1 1-4 à 14 1-2, United Steel 3-8 à 7 3-8, Foundation 1-2 et Cement 1-. Dom. Bridge a glissé de 2 1-2 à 49 1-2 et Steel of Canada d'un point à 79.

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien & Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, L.S.	$4.86	2-3 $4.93¾
France, franc	$0.0392	.0448½
Belgique, belga	0.1390	.1689
Italie, lire	0.0526	.0546
Suisse, franc	0.193	.2292
Hollande, florin	0.402	.5483
Espagne, peseta	0.193	.0550
Suède, cour.	0.268	.2547
Norvège, cour.	0.268	.2484
Danemark, cour.	0.268	.2206
Brésil, milreis	0.1196	.0640
Etats-Unis, dollar	$1.00	—3-16% E.
Allemagne, R.M.	0.2382	.4022

A MIDI

Cours fournis par la Presse canadienne:

A Montréal:	
Livre sterling	$4.93 5-8
Franc français	.0447 1-2
Dollar américain	.99 25-32
A New-York:	
Livre sterling	$4.94 3-4
Franc français	.0448 3-4
Dollar canadien	$1.00 13-16
A Paris:	
Livre sterling	110.37 1-2 frs
Dollar américain	22.30 frs
Dollar canadien	22.34 3-4 frs
En or:	
Livre sterling	11 sh. 1 d.
Dollar américain	59.51 s.
Dollar canadien	59.66 s.

Farine

(Prix du boisseau en sacs de 98 lbs. Escompte de 5 sous le sac pour commandes au comptant).

Première patente	$7.50
Deuxième patente	$7.10
Forte à boulanger	$7.00

Engrais

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commande au comptant).

Son	$35.25
Gru rouge	$36.25
Gru blanc	$39.25

Foin

Extra no 2	$10.00
No 2	$9.00
No 3	$7.00

Bourse de Montréal

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE

84 ouest, Notre-Dame, Montréal)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11.00
35	Ass. Brew.	14			
760	Bathurst "A"	17	17¼	17	17½
105	Bruck Silk	7			
10	Bell Telephone	158			
4905	Brazilian	19¼	20⅜	19¼	20¼
420	C. Celanese	24½	24½	24	24½
280	C. Cement	15⅞	16¼	16	16¼
930	C. C. & Fd.	13½	15	13½	15
265	C. C. & Fd. pr.	23	24	23⅜	23⅜
180	C. Ind. Al. 'A'	5½	5½	5¼	5¼
950	C. P. Ry.	12½	12⅝	12¼	12⅝
35	C. Steam. pr.	6⅜			
95	Cockshutt Pl.	15	15½	15	15
1305	C. Smelters	72½	75	72½	75
10	Dist. Seagr.	20			
720	D. Bridge	49	49¼	49	49¼
3555	D. Steel&Cl'B'	18¼	18¾	17⅞	17⅞
25	Dryden	14			
690	Found. Co.	24	24	23½	23½
510	Gen. Steel W.	13	14½	13	14½
75	G. Chs & Co.	9¾	10	9¾	10
330	Gyp. L. & Co.	13½	14½	13¾	14½
940	H. Smith	25½	26	24⅞	26
125	H. Smith pr.	100			
140	Ham. Bridge	13½	14	13¼	14
265	Holl. C. Gold	11	11½	11	11½
1405	Int. Nickel	54	56⅛	54	56
305	Lake of Woods	33¾	33¾	31½	32
765	Mass.-Harris	11⅞	12	11¼	12
545	McColl Front.	8.7			
630	Mt. Pow.	29	29½	29	29
49	Mt. Pow. Deb.	50⅜			
116	Mt. Tram.	86			
265	Nat. Brew.	37¾	38½	37¾	38½
345	Nat. Steel Car	40	41	40	40½
830	Noranda	59	62	59	62
5	Ogilvie Flour	238			
170	Pow. Corp.	21⅞	22½	21⅞	22½
85	Reg. Knit. c.	8			
3415	St. Law. C.	11	12	10⅞	11⅜
1410	St. Law. C. pr.	28	30½	28	30
355	St. Law. P. pr.	74⅞	76	74⅞	75
350	Shaw. W. & P.	25⅝	26¼	25⅝	
160	Sher. Williams	25			
	Steel of Can.	80	80	78	78
5	Viau	4			
75	Winn. El.	5			
70	Winn. El. pr.	4½			
	BANQUES				
13	Commerce	193			
30	Montréal	232	232	231	231

Le Curb

(Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE, 471, St-Fra-Xavier, Montréal)

		Ouv.	Haut	Bas	Midi
540	Asbestos	80	86	80	83
1975	*Abitibi	8¾	9	8¾	9
385	Br. Am. Oil	22		21⅞	
25	*Br. Cor. prf	17⅛			
155	Can. Vick.	10		9¾	
30	*Can. Malt.	37½			
4366	*Cons. Paper	15¼	17	15	17
20	Dom. E. W.	60			
410	Donna. A.	13½	13¾	13½	13¾
2120	Fras. V. T.	34¼	38	34	38
1200	Home Oil	1 75			
125	Int. Util. B.	2 00			
495	Abit. 6% prf	56	60	56	60
120	M. Har. prf	63			
145	M. R. & Co	19	20	18	20
100	Melcher Prf	7 00			
2428	*Price Bros	36	37	35½	37
175	*Royalite Oil	36			
220	B. C. Pack.	19½		19	
120	McLar. prf	27			
	MINES				
3500	Aldermac	1 02	1 07	1 02	1 05
1900	Bouscad.	45	47	45	
2100	*Brownlee	6	7	6	
300	*Can. Mal.	1 25			
1300	Cart. Mal.	22			
1800	Cons. Chib.	1 10			
9000	*Du Parquet	10			
1900	East Mal.	1 00			
5250	*Eldorado	2 25	2 30	2 20	2 30
6100	Francoeur	75	85	75	85
200	J. M. Cons.	34			
200	*Macassa	5 15	5 40	5 15	5 40
1000	*Murphy	4			
2000	*Moffatt H.	4			
4190	O'Brien	7 75	8 50	7 75	8 50
1400	Pend'Oreil.	2 75	3 00	2 75	3 00
1200	Perron	1 05			
800	Pato	2 25		2 20	2 25
4800	Reward	10			
1200	*Redcrest	95		93	95
3800	Shawkey	60			
1400	*Sher. Gord.	2 10	2 20	2 10	2 20
1550	Siscoe	3 75	4 10	3 75	4 10
4700	Slad. Mal.	1 10		1 08	1 15
54950	*Stadacona	1 25	1 45	1 25	1 45
5400	Sullivan	1 30	1 37	1 29	1 37
7000	Th. Cadil.	75	1 00	74	1 00
500	Ventures	1 87			
2700	Wood	40	41	40	41

* Titre hors-liste.

Le commerce canadien avec l'Allemagne

Hambourg. — Stimulées vers la fin de l'année par les effets salutaires de l'Accord sur les paiements entre l'Allemagne et le Canada, les importations allemandes du Dominion ont accusé une augmentation appréciable en 1936 comparativement à la période précédente. En 1935, elles avaient atteint leur bas point depuis la reprise des relations commerciales normales à la suite de la guerre, avec une valeur de 13,300,000 R.M. Pendant la période sous revue, elles ont augmenté de 41 pour cent, au total de 18,800,000 R.M.

Au cours des dix années précédant 1934, l'Allemagne s'était classée comme l'un des principaux clients étrangers du Canada surtout à cause de ses grosses importations de blé, supplémentées par des quantités considérables de minéraux, de métaux, et d'autres matières premières. Le mouvement normal du commerce commença tout d'abord à être entravé par les restrictions sur les transports dès que celles-ci furent appliquées en 1931. En dépit d'une aggravation progressive de ces difficultés, les importations du Canada à ce pays continuèrent à revêtir de l'importance jusqu'en 1934. Ce fut durant cette année-là que la politique du gouvernement allemand dénommée "nouveau système" fut mise en application. Conformément à ce système, l'Allemagne entreprit d'éliminer les importations de ce que l'on regardait comme des marchandises non essentielles et d'acheter des denrées nécessaires seulement lorsqu'elle disposait d'assez de change étranger pour faire les paiements. Le but était d'empêcher une augmentation de la dette étrangère du pays.

Conséquemment, outre l'élément de la production domestique de plus en plus abondante, les importations de blé allemandes furent détournées du Canada vers d'autres pays avec lesquels des ententes de compensation et de "clearing" donnaient des résultats.

L'effet de cette politique se fit sentir immédiatement dans la valeur des importations du Canada, qui tombèrent de 62,800,000 R.M. en 1934 à 13,300,000 R.M. en 1935.

IMPORTATIONS D'ORIGINE CANADIENNE

Le blé était autrefois le plus important produit acheté du Canada par l'Allemagne, et entre 1931 et 1934 représenta une moyenne approximative de 70 pour cent de la valeur de tous les envois canadiens à ce pays.

En 1936, du mineral de nickel d'une valeur de 5,631,000 R.M. a été, par une grosse marge, la plus importante denrée importée par l'Allemagne du Canada, et a même représenté près de 30 pour cent de la valeur des importations. Les minerais, les métaux et les produits minéraux, pris collectivement, ont eu une valeur de 9,995,000 R.M., ou un peu plus de la moitié de toutes les importations, qui ont valu 18,800,000 R.M.

La laine et le crin animal ont suivi le nickel avec 2,358,000 R.M.; le blé s'est classé au troisième rang avec 2,210,000 R.M. Les autres produits importants ont compris des boyaux à saucisses, du cuivre, et des produits minéraux non spécifiés. Ceux-ci renferment du mineral d'or, du mineral d'argent, et du mineral renfermant de l'uranium, de la titanite et du molybdène.

EXPORTATIONS AU CANADA

Les valeurs des exportations allemandes au Canada — 35,100,000 R.M. en 1936 comparativement à 22,900,000 R.M. en 1935 — n'ont pas fluctué à un degré aussi considérable que les importations d'origine canadienne, et au cours des deux dernières années elles les ont dépassées par une forte marge.

Le champ couvert par les marchandises exportées, de même que leur variété, est beaucoup plus considérable que dans le cas des importations, et ces exportations consistent surtout en marchandises ouvrées.

(1 R.M. équivaut à $0.2382 au pair)

Oeufs

A-1 gros	.29-.31
A-1 moyens	.26-.28
A-1 poulettes	.25-.27
A gros	.26
A moyens	.24
A de poulettes	.23
B de poulettes	.23
C de poulettes	.22

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 1 sou de moins.

Mines non inscrites

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Place d'Armes, Montréal

	Offre	Dem.
Admiral Cad.	—	.35
Albany River	.46	.49
Algold	—	.45
Amity Gold	.03	.03½
Bailor	.04	.05
Basin Gold	—	.10
Bidlamaque	—	.25
Big Long Lac	.04	.05
Big Master	.09	.11
Blimac	.15	.18
Blouin Lake	—	.15
Bousquet Gold	.03	.04
Brae Breest	—	.15
Brown Bousquet	.08	.10
Brown Cadillac	.10	.12
Can. Pandora	.11	.13
Candalaca	—	.46
Cap. Rouyn nouv.	—	.17
Chibmac	—	.11
Clerno	—	.16
Coin Lake	—	.14
Cripple Creek	—	.26
Cuniptau	.10	.12
Darwin	—	.25
Dawson White	.18	.21
Dempsey Cad.	.26	.29
Dunlop nouv.	.08	.10
Duverny	.28	.32
Empress	—	.08
Fleming	.26½	.28½
Fontana	—	.50
Garnet L.L.	.04	.05
Gateway Pat.	.09	.11
Gold Bar	.10	.13
Gilbec	.04	.05
Golden Gate	.46	.50
Goldside	.04½	.05½
Hays Cadillac	—	.15
Horseshoe	.04	.05
Hudson Pat.	—	.06
Hutchison Lake	.20	.24
Johnson Nip	.04	.05
Kaw Crow	.12	.15
King Kirkland	.03	.04
Kenricia	—	.68
Lake Geneva	—	.58
Lakehill	—	.16
Lake Rowan	—	.50
Lamaque	$7.75	$8.25
Lafayette L.L.	.03	.04
Leroy Mines	.08½	.09½
Martin Bird	.83	.87
Magnet L.	.11	.14
Mal. Goldfields	.38	.41
McCarthy Web.	—	.34
Moffatt Hall nouv.	.06	.08
Monarch	.14	.16
Mooshla	—	.45
Mosher	.50	.52
Murmac	.07	.09
Norlake	—	.12
Obalski	.22	.25
Oklend	—	.28
Old Diamond	.06	.08
O'Leary	.12	.15
Oriole	.10	.12
Pascalis	.27	.31
Potterdeal	—	.46
Pan Canadian	.30	.35
Porcupine Lake	—	.40
Quebec Eureka	.07	.08
Red Gold	.30	.32
Routhier Cad.	.22	.26
Rubec	.05	.06
Salmo Cons.	.03	.04
Schreiber	.09	.11
Séguin Rouyn	.08	.10
Scott Chib.	—	.28
Shawmac	.18	.20
Shenango	.24	.28
Sigma	—	$6.60
Siscoe Ext.	—	.33
Skoookum	.14	.17
So. McKenzie Is.	—	.05
Smelters Gold	.04	.05
St-Pierre Cad.	—	.15
Stanley Gold	.12	.15
Sturgeon River	—	.37
Tiblemont Is.	—	.36
Tonawanda	.07½	.08½
Upper Canada	.72	.75
Wawbano	.09	.10
Wendigo	.20	.23
West Red Lake	.06	.07
White Horse	.16	.19
Westwood Cad.	.22	.23
Winoga	.20	.24
Young Davidson	.14	.17
Young Shannon	—	.10

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, 471 rue Saint-Fran.-Xavier

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	224½	224½
American Can	99	99½
American & Foreign Power	7⅞	8⅜
American Power & Light	9⅜	9⅜
American Smelting	81⅞	83¼
American Water Works	18½	19
American Tel. & Tel.	160⅛	161
Anaconda	49⅜	50⅛
Atchison	82¼	83¾
Atlantic Refining	29⅝	30
Auburn	27½	27½
Baldwin Locomotive	6⅜	6½
Baltimore & Ohio	32½	33⅛
Bendix Aviation	21	21
Bethlehem Steel	82	84
Canadian Pacific	12½	13
Cerro de Pasco Copper	65	65
Commercial Solvents	14¾	15
Chrysler Motors	112	113⅜
Coca Cola	150	150
Columbia Gas & Electric	12½	13
Consolidated Edison	38	37⅞
Douglas Aircraft	50¾	53
Dupont	151	152½
Electric Auto Lite	34⅞	34¾
Elec. Power & Light Corp.	18⅜	18⅝
General Motors	55¾	56¼
Gillette	15½	15⅝
General Electric	51⅜	52¼
Hudson Motors	18	17⅝
Int. Harvester	28½	29½
Illinois Central	104	105⅜
Int. Tel. & Tel. Co.	10⅜	10½
Johns Manville	125½	126
Kennecott Copper	51½	52¼
Loews Theatres	76⅛	77
Montgomery & Ward	53¾	54¾
Nash Car Co.	19¾	19⅝
National Biscuit	25½	25⅝
National Power Light	9¾	9⅞
New York Central	45⅛	46
North American	24½	24½
Packard Motors	9⅜	9⅜
Pennsylvania R.R.	42¼	43⅛
Phillipps Pete	54⅛	54⅜
Pub. Serv. of New Jersey	42¾	42¾
Pullman	58½	58⅝
Radio Corporation	8⅛	8⅞
Republic Iron & Steel	36½	37⅜
Sears Roebuck	85	86¾
Schenley Distillers	42⅝	42¾
Simmons Bed	45¼	46½
Standard Brand	13	13
Standard Gas & Electric	8⅜	8⅞
Standard Oil of New Jersey	65½	66⅛
Socony Vacuum Oil	18⅛	18⅝
Studebaker	15⅞	15⅞
Texas Corp.	59⅞	60½
Union Pacific	140	140
United Aircraft	24⅞	25¼
United Gas Improvement	13¼	13½
U. S. Rubber	54½	56
U. S. Steel	100⅞	102⅛
Vanadium	26	27⅛
Western Union	60½	61¼
Westinghouse	134	136¼
Woolworth	48⅛	49

Marché de Calgary

Cours fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477, Saint-Fran.-Xavier, Montréal.

	Offre	Dem.
Advance	.16	.25
Alberta Pacific	.33	.35
Anaconda	.19½	—
Baltac	.05	.08
Banner	—	.15
Benton	.05	—
British Dominion	.28	—
Calgary & Edmonton	$3.25	$3.45
Calmont	.62	.64
Commoll	.27	.30
Commonwealth	.31	.34
Dalhousie	.92	$1.00
Davies Petroleum	.34	.35
Devenish	.07	.08
East Crest	.24	.25½
Foundation	—	.32½
Freehold	.10¼	.11½
Graystone	.16½	.17½
Highwood Sarcee	.25¾	.27
Home Oil	$1.89	$1.95
Hylo	—	.07½
Hunter Valley Warrants	—	.17
Lethbridge	.08½	.06
Madison	.10½	.12
Mar Jon	.21	.23
McDougall Segur	.22	.22¾
Mercury	.32	.32½
Mid Royal	.06	.08
Mill City	.20	.26
Model	.45	.50
Monarch	.25	.26
New Federal	.06½	.07
Nordon	—	.22
Okalta, com.	$1.43	$1.50
Ranchman's	.65	.70
Rand	—	.08
Reward	.10½	.12
Ritchfield	.15¾	.17
Royalite	$37.00	—
Spooner	—	.30
Sunshine	—	.09½
Turner Valley	.10	—
United Oils	.24½	.26
Vanalta	—	.10
Vulcan	$1.30	$1.32
Wait Valley	.21	—
Waymarn	.20	.24

Les obligations

COURS EN FERMITURE HIER

Dominion du Canada:	Offre	Dem.
2½%, oct. 15, 1939	102	103
2½% juin 1er 1943	100½	101½
3% juin 1950-55	94⅝	95⅝
3% oct. 15 1947	102¾	103¾
3% perp.	85⅝	86⅝
3¼% juin 1956-66	94¾	95¾
3½% oct. 15 1944-49	100½	101½
4% oct. 15 1943-45	104¾	105¾
4% oct. 15 1939	105¼	106¼
4½% sept. 1er 1940	107¼	108¼
4% oct. 15 1947-52	104	105
4½% oct. 15 1944	106¼	106¼
4½% fév. 1946	108	109

LA VIE SPORTIVE

Montréal gagne sa première partie, hier

Baltimore, 29. — Le club Montréal a enfin réussi à secouer la guigne et hier après-midi les gars de Rabbit Maranville parvenaient à remporter leur première victoire de la saison en triomphant des Orioles de Baltimore, considéré comme le plus puissant club du circuit, par un résultat de 7 à 3.

Lauri Myllykangas, qui avait perdu la partie d'ouverture à Newark et qui a vait dû quitter son poste dès la première manche, s'est révélé un lanceur de tout premier ordre hier et du commencement à la fin, exception faite d'une faiblesse passagère à la sixième manche, Laur ifut le maitre de la situation et n'accorda que cinq coups réussis aux rudes cogneurs du club local.

Harry Matuzak [illegible]nta comme lanceur pour les [illegible] mais il dut céder sa place à [illegible] après que les Royaux eurent obtenu douze coups réussis puis Rhodes termina la joute pour les locaux. Les successeurs de Matuzak tinrent les Royaux en échec mais les hommes de Maranville avaient déjà la victoire en main lorsque le changement se produisit.

Les frappeurs des visiteurs ont eu une belle tenue au bâton et Hafel et Myllykangas furent les seuls à ne pouvoir frapper en lieu sûr. Bell, Dunlap, Cobb, Sankey et Kies frappèrent chacun deux coups sûrs tandis que King, le deuxième but des Orioles et autrefois avec Montréal, a réussi à frapper pour le circuit à la huitième manche.

Bernard Cobb a joué sa première partie de la saison hier et sa tenue au premier but fut irréprochable. Gus Dugas dut rester inactif mais il est probable qu'il reprendra sa position au champ dans la partie d'aujourd'hui.

Jefries a enregistré le premier point des Royaux à la manche initiale, après que Harris eut frappé dans la direction du troisième but. Martin lança mal au deuxième dans sa tentative de faire une double-jeu et Jeffries put en profiter pour compter.

A leur tour au bâton, les Orioles égalèrent le score, King comptant sur un deux-buts de Power. A la 4e manche Cobb et Sankey ont frappé en lieu sûr et Kies se sacrifia pour les faire avancer. Myllykangas fit compter Cobb mais fut retiré au premier but. Ensuite Jeffries a ouvert la cinquième manche avec un trois-buts pour compter lorsque Dunlap frappa un coup en l'air.

Cobb ouvrit la sixième manche avec un coup bien placé dans le centre et avança au troisième but lorsque Sankey frappa dans la droite. Ensuite Kies fit compter Cobb sur un simple. Après que Myllykangas eut envoyé Sankey au troisième, Bell frappa dans la droite pour faire passer Kies. Le club avait l'air bien parti pour faire des siennes au bâton mais Jeffries frappa et fut retiré au cours d'un double-jeu.

A la septième manche, les Royaux furent encore agressifs. Dunlap ouvrit le bal avec un deux-buts et Matuzak se retira du monticule, après avoir été touché pour 12 coups sûrs. Leon Pettit lui succéda et commença par passer Harris sur des balles. Hafey les fit avancer avec un roulant puis Cobb fut passé sur des balles et les buts furent remplis. Sankey frappa dans la direction de ePttit qui manqua la balle et Dunlap put compter.

Les deux points des Orioles à la huitième manche furent le résultat d'un deux-buts de Hoffner suivi d'un circuit de King.

Résultat de la joute:

MONTREAL

	ab	p	cs	r	a
Bell 2b	5	0	2	2	3
Jeffries 3b	5	2	1	2	2
Dunlap cd	4	1	2	2	0
Harris cg	4	1	1	3	0
Hafey, cc	5	0	0	4	0
Cobb 1b	4	2	2	9	0
Sankey ac	4	0	2	1	2
Kies r	2	1	2	4	0
Myllykangas l	4	0	0	0	0
Total	37	7	12	27	7

BALTIMORE

	ab	p	cs	r	a
Hoffner ac	4	1	1	1	5
Kink 2b	2	2	1	4	6
Powers 1b	4	0	2	10	0
Puccinelli cd	4	0	0	2	0
Wright, cg	4	0	0	1	0
Abernathy cc	4	0	1	2	0
Martin 3b	4	0	0	2	0
Savino r	3	0	0	5	1
Matuzak l	2	0	0	0	2
Pettit l	0	0	0	0	0
xRemorenko	1	0	0	0	0
Rhodes l	0	0	0	0	0
Total	32	3	5	27	14

x—Frappa pour Pettit à la 8e.

Montréal	100 112 200—7
Baltimore	100 000 020—3

Sommaire:—

Erreurs: Martin, Pettit. Points produits par Powers; Harris, Myllykangas, Dunlap, Kies 2, Bell, Sankey, King 2. Deux-buts: Powers, Abernathy, Dunlap, Hoffner. Trois-buts: Jeffries. Circuit: Kinf. But volé: King. Sacrifice: Kies. Doubles-jeux: Hoffner à King à Powers (2). Laissés sur les buts: Montréal 8; Baltimore 3. Buts sur balles de Myllykangas 2; Matuzak 1; Pettit 3. Retirés au bâton, par Matuzak 2; Myllykangas 4; Pettit 2. Coups sûrs, sur balles de Matuzak, 12 en 6 manches; Pettit, 0 en 2 manches; Rhodes, 0 en 1 manche. Lanceur perdant: Matuzak. Arbitres: Van Graflan et Swanson. Temps 2.00.

Coups de circuit

Majeures:

Hier: Averill, Indiens; Walker, Tigers; Galan, Cubs; Weintraub, Reds; J. Moore, Phillies, un chacun.

Les meneurs: R. Johnson, Athlétiques, 3; Walker, Tigers, 2; Ott, Giants, 2.

Totaux: Américaine, 15; Nationale, 15. Total, 30.

Une victoire facile pour le Toronto

Jersey City, 29. — Les Leafs de Toronto, qui n'ont encore perdu aucune partie dans les séries de la ligue Internationale, n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Giants, de Jersey City, hier après-midi, dans la première joute de la série entre ces deux clubs car les gars de la Ville-Reine ont triomphé de leurs adversaires par un résultat de 8 à 1 pour conserver la tête du circuit avec un record intact.

Woodrow Davis, qui a commencé sa première partie de la saison, a été maitre de la situation du début à la fin de la joute. Il n'a eu qu'une faiblesse passagère à la 8e, alors que les Giants ont réussi à compter leur seul point.

Heath, avec deux buts et un simple, et Walsh avec deux doubles, ont mené l'attaque des Laifs.

TORONTO

	ab	p	cs	r	a	e
Madura, 2b	2	2	0	0	2	0
Gantbein, ac	5	0	1	1	5	0
Smith, cc	4	1	1	4	0	0
Petoskey, cg	4	1	1	1	0	0
Porter, cd	1	1	0	2	0	0
Walsh, 1b	5	0	2	11	0	0
Ross, 3b	3	1	1	0	2	1
Heath, r	4	1	3	8	0	0
Davis, l	3	1	1	0	1	0
Comorosky, cd	0	0	0	0	0	0
x-Blackerby	1	0	1	0	0	0
Oliver, cc	0	0	0	0	0	0
Totaux	32	8	11	27	10	1

JERSEY CITY

Gomez, 2b	3	1	1	2	4	0
Wilson, 3b	4	0	1	2	1	0
Lee, cg	4	0	1	2	0	1
Jolley, cd	4	0	0	0	1	0
Anton 1b	4	0	0	10	0	0
Smith, ac	3	0	2	2	3	0
Asbell, cc	4	0	1	3	0	0
Madjeski, r	4	0	1	6	2	0
Meketi, l	2	0	0	0	6	0
z-Redmond	1	0	0	0	0	0
Gilvary, l	0	0	0	0	0	0
Kardow, l	0	0	0	0	0	0
zz-Jackson	1	0	0	0	0	0
Totaux	34	1	7	27	17	1

x-A frappé pour Porter à la 9e.
z-A frappé pour Meketi à la 8e.
zz-A frappé our Kardow à la 9e.

Résultat par manche:

Toronto	100100123—8
Jersey City	000000010—1

SOMMAIRE

Points produits par M. Smith, Ross, Heath, Walsh 2, Lee, Comorosky, Petoskey, Blackerby. Coups de deux buts: Heath 2, Gomez, Walsh 2. But volé: M. Smith. Sacrifices: Porter et Davis. Doubles-jeux: Smith à Gomez à Anton; Madura à Gantenbein à Walsh. Laissés sur les buts: Toronto 7, Jersey City 8. Buts sur balles de Meketi 5, Davis 2, Gilvary 3. Retirés par Meketi 3, Davis 6, Gilvary 1. Coups sûrs sur balles de Meketi 8 en 8 manches; Gilvary, 2 en 1-3 de manche; Kardow, 1 en 2-3 de manche. Lanceur perdant, Meketi. Arbitres: Rommel et Campbell. Temps: 1 h. 53.

Le baseball

INTERNATIONALE

HIER

Montréal 7, Baltimore 3.
Toronto 8, Jersey-City 1.
Buffalo 7, Newark 3.
Rochester à Syracuse, remise, terrain détrempé.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.	Diff.
Toronto	6	0	1.000	...
Newark	5	1	.833	1
Bufflao	2	1	.667	2½
Jersey-City	2	2	.500	3
Rochester	1	3	.250	4
Syracuse	1	3	.250	4
Montréal	1	4	.200	4½
Baltimore	0	4	.000	5

AUJOURD'HUI

Montréal à Baltimore.
Toronto à Jersey-City.
Buffalo à Newark.
Rochester à Syracuse.

AMERICAINE

HIER

New-York 6, Washington 1.
Détroit 11, Saint-Louis 5.
Cleveland 7, Chicago 2.
Philadelphie à Boston, remise, pluie.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.	Diff.
New-York	4	1	.800	...
Détroit	3	1	.750	½
Philadelphie	3	2	.600	1
Cleveland	3	2	.600	1
Boston	2	2	.500	1½
Chicago	2	3	.400	2
Saint-Louis	2	4	.333	2½
Washington	1	5	.167	3½

AUJOURD'HUI

New-York à Washington.
Détroit à Cleveland.
Philadelphie à Boston.
Saint-Louis à Chicago.

NATIONALE

HIER

Brooklyn 3, New-York 2.
Philadelphie 7, Boston 4.
Cincinnati 10, Chicago 3.
Pittsburgh à Saint-Louis, remise, pluie.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	P.C.	Diff.
Saint-Louis	5	1	.833	...
Pittsburgh	4	1	.800	½
Philadelphie	4	2	.667	1
New-York	3	2	.600	1½
Brooklyn	3	3	.500	2
Boston	2	5	.286	3½
Cincinnati	1	4	.200	3½
Chicago	1	5	.167	4

AUJOURD'HUI

Brooklyn à New-York.
Cincinnati à Saint-Louis.
Chicago à Pittsburgh.
Boston à Philadelphie.

Le "Big Six"

P.A. —

	P.	Ab.	Pt.	Cy.	P.c.
Walker, Tigers	3	18	6	13	722
Ferrell, Red Sox	4	15	2	9	600
Waner, Pirates	5	19	6	10	526
Medwick, Card.	6	26	7	13	500
Bonura, W. S.	5	22	5	11	500
Brack, Dodgers	5	20	6	10	500

La première défaite du club Newark

Newark, 29 — Les Ours de Newark ont subi leur première défaite de la saison hier après-midi aux mains des Bisons de Buffalo lorsque ces derniers ont résusi à remporter la palme par un résultat de 7 à 3 dans la première joute d'une série de quatre parties.

Le circuit de John Tyler, avec Mulleavy au 1er grâce à une erreur, a donné les devants aux Bisons à la 7e, après que Buffalo eut croisé le marbre deux fois à la 6e. Ollie Carnegie et Ray Pepper ont aussi frappé des circuits pour les visiteurs.

BUFFALO

	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
Meyers, 3b	5	0	0	2	1
Mulleavey, a.c.	4	2	1	1	4
J. Tyler, c.c.	4	2	2	4	0
Pepper, c.g.	5	1	2	2	0
Carnegie, c.d.	5	1	1	0	0
MacCarmichael, 1b.	3	1	2	11	0
Olson, 2b.	4	0	2	2	5
Crouse, r.	4	0	0	5	1
Kline, l.	4	0	1	0	0
Totaux	38	7	11	27	11

NEWARK

	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
May, 3b.	4	0	0	0	3
Glynn, c.g.	3	1	1	0	0
McQuinn, 1b.	4	1	1	14	1
Seeds, c.c.	4	0	1	0	0
Keller, c.d.	4	1	3	3	0
Gordon, 2b.	4	0	1	3	8
Rosar, r.	2	0	0	5	0
Richardson, a.c.	3	0	0	1	2
Fallon, l.	2	0	0	1	2
xGleeson	1	0	0	0	0
Tamulis, l.	0	0	0	0	0
Beggs, l.	0	0	0	0	1
Totaux	31	3	7	27	17

x—A frappé pour Fallon à la 7e.

Buffalo	000002221—7
Newark	300000000—3

Sommaire—Erreur: May. Points produits par Keller 3, McCormick, Olson, Tyler 2, Carnegie, Kline, Pepper. Circuits: Keller, Tyler, Carnegie, Pepper. Sacrifice: Crouse. Doubles-jeux: May à Gordon à McQuinn; Olson à Mulleavy à McCormick; Mulleavy à Olson à McCormick; Mulleavy à Olson à McCormick. Laissés sur les buts: Buffalo 7; Newark 3. Buts sur balles de Fallon 3; Kline 2. Retirés au bâton, par Fallon 5; Kline 5. Coups sûrs, sur balles de Fallon, 7 en 7 manches; Tamulis, 2 en 0 manche; Beggs, 2 en 2 manches. Mauvais lancer: Kline. Lanceur perdant: Fallon. Arbitres: Jorda, Weafer et White. Temps: 1.55.

Ligue du Pacifique

HIER

Oakland	010 001 000—2	7	0
San Diego	010 120 00x—4	8	1

Rego, Haid et Raimondi, Baker; Salvo et Detore.

Sacramento	012 004 020—9	16	0
Missions	000 001 010—2	9	1

Seats et Clark; Beck, Lamanski et Sprinz.

Les Royaux au bâton

	P.	Ab.	Cs.	2b	3b	C.	Pcs	Pc.
Smythe	1	3	2	0	0	0	0	.667
Cobb	1	4	2	0	0	0	0	.500
Benning	2	4	2	0	0	0	0	.500
Johnson	1	2	1	0	0	0	0	.500
Jeffries	5	18	6	2	1	1	3	.333
Harris	5	21	7	1	0	1	3	.333
Bell	5	22	6	0	0	0	1	.273
Dunlap	5	22	6	2	0	0	2	.273
Hafey	5	20	5	0	0	0	3	.250
Duke	1	4	1	0	0	0	1	.250
Kimsey	1	4	1	0	0	0	0	.250
Dugas	3	13	3	1	0	0	1	.231
Sankey	5	19	4	6	0	0	2	.211
Kies	4	18	3	0	0	0	2	.167
Myllykangas	2	4	0	0	0	0	1	.000
Chandler	1	1	0	0	0	0	0	.000
Heintzelm'n	1	0	0	0	0	0	0	.000

LES LANCEURS

	P.	ml	Cs	Pts	bb	rab	G.	P.	Pc.
Myllykangas	1	9⅓	10	9	3	4	1	1	.500
Duke	1	7	2-3	9	2	2	2	0	1 .000
Johnson	1	7		9	7	2	3	0	1 .000
Heintzelm'n	1	1		0	0	1	1	0	0 .000
Smythe	1	8		8	1	0	2	0	1 .000
Kimsey	1	8	1-3	10	6	4	4	0	1 .000

Association américaine

HIER —

Louisville	000020103—6	8	0
Toledo	000000000—0	7	0

Signer et Berres; Sullivan, Cohen et Tresh.

Indianapolis	022201020—9	16	3
Columbus	210100002—6	12	1

Phillips et J. Riddle; Heusser, Gornicki, Lanier, Potter et Chervinko.

Kansas City	010000000—1	4	4
St-Paul	10300301x—8	8	0

Vance, Gibbs et Hartje; Welsh et Pasek.

Milwaukee	030000000—2	4	0
Minneapolis	10004043x—12	18	0

Blaeholder, Braxton et Helf; Grabowski et Dickey.

Le classement:

	G.	P.	P.C.
Milwaukee	7	3	700
Louisville	5	4	556
Indianapolis	5	4	556
Columbus	4	4	500
Saint-Paul	3	4	429
Toledo	4	6	400
Kansas City	2	6	250

Lepage et Audy passent en tête à Philadelphie

Philadelphie, 29 (P.A.) — Voici quel était, à 10 heures hier soir, le classement de la course de six jours qui se dispute ici cette semaine:

	M. T.	Pts
Lepage-Audy	1208-8	276
Spencer-Flynn	1202-8	164
O'Brien-McNauwens	1202-7	288
Gruber-Heaton	1202-?	147
Camastro-Clarizio	1202-7	125
Fielding-Gadou	1202-7	118
Wiliski-Saetta	1202-6	84
May-Hurley	1202-4	127
Keller-Brodeur	1201-8	73

John Katan doit abandonner contre Marvin

Le changement au programme et l'inclémence de la température ont été la cause de la piètre assistance hier soir à la séance de lutte au Forum et l'on peut dire que moins de mille personnes assistaient à la soirée organisée par le promoteur Jack Ganson.

Cy Williams devait rencontrer Marvin Westenberg dans le combat principal, mais un empoisonnement de sang, qui forcera peut-être le médecin d'amputer le bras de la "terreur de Talahassee", a forcé le promoteur local de substituer John Katan à l'athlète de la Floride et, malgré l'annonce que les combats d'hier etaient des éliminatoires en vue de trouver un rival à Yvon Robert pour sa rentrée dans l'arène au début de juin prochain, les amateurs de lutte se sont abstenus de se rendre en nombre au Forum et le promoteur devra accuser un assez lourd déficit.

Westenberg, qui est bien vu du public montréalais, sortit victorieux dans son combat contre le poids lourd de Winnipeg en s'assurant deux chutes consécutives dans un combat assez dur.

Katan, qui n'est pas tendre pour ses rivaux, a fait la vie dure à Marvin dans les vingt premières minutes de la rencontre, mais l'athlète de Tacoma, Washington, est parvenu à maitriser son adversaire et lui river les épaules au tapis au bout de 42 minutes et 2 secondes par un puissant ciseau de corps.

Katan resta étendu sur le matelas après la chute et le médecin de la Commission Athlétique de Montréal dut lui prodiguer les soins nécessaires pour lui permettre de revenir dans l'arène après une repos prolongé de quinze minutes.

Katan souffrait encore lorsqu'il revint pour le deuxième engagement et ,comme Westenberg eut recours à la même prise, le gars de Winnipeg dut concéder la chute en 1 minute et 6 secondes.

Tor Johnson, de Suède, un colosse de 365 livres, a fait ses débuts à Montréal hier soir et les amateurs ont pu constater que ce géant est doué d'une force extraordinaire et qu'il est solide devant les coups, car son rival, Tom Handley, n'a pu réussir à l'ébranler par ses coups d'avant-bras et en moins de quatre minutes le poids lourd d'Oklahoma, qui pèse 259 livres, dut s'avouer vaincu.

Johnson n'eut aucune difficulté à vaincre son rival et en moins de quatre minutes le colosse suédois faisait bousculer son adversaire pour l'écraser sur le carreau et s'assurer la victoire.

Mike Mazurki est sorti victorieux de Al Dunlop, de Toronto, dans le premier combat de la soirée et c'est en moins de sept minutes que l'ancien artiste du cinéma eut raison de son rival.

Le Dr Freddie Myers fut l'autre athlète qui sortit victorieux de la série éliminatoire, alors que le lutteur israélite prit une chute sur George Wilson en 24 minutes et 28 secondes.

Le promoteur Ganson a fait annoncer hier soir que Steve Casey, l'idole des Irlandais, sera au programme de mercredi prochain alors que se continuera le tournoi inauguré hier.

SOMMAIRE D'HIER

Marvin Westenberg, Tacoma, Washington, 233 livres, prend deux chutes consécutives sur John Katan, Winnipeg, 222 livres, en 42.02 et 1.06.

Tor Johnson, Stockholm, Suède, 365 livres, bat Tom Handley, Oklahoma, 259 livres, en 3.54.

Dr Fred Myers, New-York, 212 livres, triompre de George Wilson, Seattle, 209 livres, en 24.28.

Mike Mazurki, Albany, 226 livres, bat Al Dunlop, Toronto, 224 livres, en 6.36.

L'ouverture à Sherbrooke

La Ligue Provinciale de crosse fera dimanche l'inauguration officielle de sa saison alors que le Shamrock se rendra à Sherbrooke pour fairef ace au club de l'endroit dans la première joute des séries régulières de 1937.

A l'assemblée tenue hier soir à l'hôtel Quens il a été annoncé que cinq équipes feront partie de cette organisation cette année. Les clubs qui se disputeront les honneurs du championnat seront: C.N.R., Verdun, Shamrock, St-Augustin et Sherbrooke.

La direction de la ligue espère pouvoir augmenter son effectif de trois autres clubs avant que le calendrier des joutes ne soit officiellement adopté. Il est question des clubs Québec, Saint-Jérôme et Valleyfield.

Il s'entraînera à Grand Beach

Chicago, 29. — Joe Gould, gérant de James J. Braddock, a choisi une propriété de Grand Beach, comme camp d'entrainement du champion du monde. Elle est située à 65 milles de Chicago.

Braddock et ses compagnons d'entrainement s'y rendront vendredi ou samedi. Le champion défendra sa couronne contre Joe Louis au parc Cominsky le 22 juin prochain.

Frank Martie et exigeant

New-York, 29. — Lou Brix, gérant de Sixto Escobar, champion mondial des poids coq, a déclaré hier soir qu'il avait signé un contrat avec Lou Dettner, de Montréal, pour un combat entre son protégé et Frankie Martin,è champion du Canada et classé troisième dans la catégorie des poids coq.

Le gérant du champion a déclaré qu'il a voulu se rendre à la demande de l'échevin Frank Hogan, président de la Fédération Canadienne, qui réclamait un match pour le pugiliste canadien et Brix ne s'est nullement fait prier pour accepter les conditions du promoteur montréalais mais il appert que le gérant de Martin exige une garantie de $2,500 pour son protégé ce qui est cvonsidéré comme extravagant par Lou Dettner. L'on compte obtenir plus facilement la signature de Martin à la suite de son échec subi hier contre Morgan.



Eddie Marquette contre Tucker en semi-finale

Un autre grand match de lutte intéressera ce soir les amateurs qui suivent les programmes du jeudi à l'Arena Mont-Royal. Butch Shapiro, qui a fort impressionné à ses débuts locaux, jeudi dernier, rencontrera ce soir le champion milourd Ted Bell, qui a l'assurance de gagner une bourse supplémentaire s'il peut battre l'as juif dans cette finale de deux dans trois limitée à une heure et demie. Quel que soit le résultat de cette rencontre, elle ne peut manquer d'être très brillante en fait de lutte car elle met aux prises deux as, deux athlètes aux ressources quasi inépuisables.

On croit que ce match donnera lieu à des incidents et à des passes sensationnelles parce que Bell devient toujours sensationnel quand il a affaire à forte partie. Or, ce soir il faudrait dire qu'il aura comme adversaire le plus solide qui lui ait été opposé depuis longtemps.

Cette finale de deux dans trois, limitée à une heure et demie, peut compter comme une attraction horsligne, mais d'autres rencontres au même programme ne manqueront pas d'intéresser. Le match semi-final mettra aux prises Paul Gaudette et Jack Riley. Les deux athlètes sont à leur meilleur et devraient fournir de la lutte superbe dans un engagement de trente minutes ou d'une chute. Eddie Marquette rencontrera Al Tucker dans le match spécial de même durée possible s'il n'y a pas de chute. Tucker veut démontrer qu'il est mûr pour d'autres attractions que les préliminaires et il est bien possible de présumer que le matchmaker Ray Lamontagne a voulu voir de quel bois il se chauffe en lui opposant le redoutable Eddie Marquette. Si tel est le cas, alors pour Al Tucker c'est une véritable mise à l'épreuve que ce match d'aujourd'hui.

Les préliminaires sont les suivantes: Jack Miller vs Jack Rémillard, 20 minutes ou une chute; Paul Pelland vs John Marchand, 15 minutes ou une chute.

Eddie Carroll est à l'hôpital

New-York, 29. — Eddie Carroll, d'Ottawa, a été transporté à l'hôpital hier soir, souffrant d'une côte fracturée, blessure qu'il s'est infligée dans son combat avec Tony Rock mardi soir. Rock a gagné par knockout technique à la troisième ronde. Carroll fut couché deux fois avant que l'arbitre arrêtât le combat.

Jack Torrance hors de combat

New-York, 29. — Abe Simon, de New-York, a disposé de Jack Torrance, de la Louisiane, à la deuxième d'un combat de six rondes qui avait lieu hier soir. Torrance pesait 253 lbs et Simon 254 lbs.

Torrance fut couché à deux reprises avant que Simon parvint à loger le coup décisif, un direct de la droite à la mâchoire, en 1.02 minute après le commencement de la deuxième reprise. La tenue du boxeur de la Louisiane, qui avait gagné ses combats précédents par knockout, fut un gros désappointement pour les 4,500 spectateurs.

Frankie Martin perd à la huitième

Détroit, 29. — K. O. Morgan, poids coq de Détroit, n'a eu aucune difficulté à vaincre Frankie Martin de Montréal dans un combat qui devait être limité à dix reprises, hier soir.

Dans les sept premières rondes Morgan eut un avantage considérable sur le Montréalais puis à la huitième il frappa durement son rival et finalement il obtint un knockout technique sur le protégé de Sam Gibbs avant la conclusion de cette manche.

Martin était favori avant le combat à la suite d'une décision obtenue sur Morgan en 1934 mais hier soir l'Américain a pris une éclatante revanche envoyant deux fois le Montréalais au tapis dans la deuxième ronde. Morgan pesait 120 livres et Martin 123.

Le tennis

La coupe Davis

San-Francisco, 29. — Les préparatifs aux séries de la coupe Davis se sont continués et Don Budge est maintenant satisfait, ayant obtenu une raquette de 15 1-2 onces. Budge, qui dirigera les Américains contre les Japonais, n'était pas satisfait parce qu'il a dû s'entrainer avec des raquettes plus légères.

Le capitaine Edward G. Chandler a fait pratiquer Budge contre Frankie Parker et il a déclaré qu'il était satisfait de leur tenue. On n'a pas tenu de score. Gene Mako, qui joue avec Budge dans les doubles, a rencontré un joueur local. Chandler dit que Budge va continuer de s'améliorer maintenant qu'il a sa raquette favorite.

Le contingent japonais, dirigé par le capitaine Jiro Yamasishi, continue de faire de rapides exercices.

A Ville-Emard

L'Association de tennis de Ville-Emard a le plaisir d'annoncer à ses membres et à ses nombreux partisans qu'elle fera sous peu l'ouverture de sa saison de tennis.

Roger Durivage, l'excellent joueur montréalais, a bien voulu se charger de l'organisation, tant chez les hommes que chez les demoiselles. Le comité de direction se composera, comme l'an dernier, de MM. Achille Méthot et J. A. Gingros, principaux; du Dr McIntosh, du Dr Olivier et de M. J. A. Lacroix, professeur de mathématiques à l'école supérieure DeLévis.

L'Association tiendra une assemblée générale, sous la présidence de M. l'abbé Vaillancourt, vendredi, le 30 avril, au soubassement de l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Le club Stuart

Le club de tennis Stuart ouvrira officiellement sa saison samedi après-midi. A l'assemblée annuelle du club, qui a eu lieu récemment, M. Paul Bédard a été réélu président, Léo Cloutier, vice-président et capitaine, Eugène Payette, secrétaire, et René Gagnon, trésorier.

Quatre nouveaux directeurs ont été nommés: MM. Edouard Bernard, Georges Charron, Roland Thérien et Jacques Vadboncoeur. La direction a décidé de faire installer un système d'éclairage à 2 autres de ses courts.

Les champions de l'an dernier qui défendront leurs titres cette saison sont: Mlle Joséphine Mullarky, simple-dames; Léo Cloutier, simples-messieurs; Eugène Payette et Arnold Ridgway, doubles-messieurs1 Marie Dumont et Léo Clouiter, doubles-mixtes.

Comme par le passé, le club fera partie de la PQLTA et sera représenté aux tournois de cette association.

Le club Lambert

Le club de tennis Lambert ouvrira sa saison dimanche après-midi.

Les travaux d'amélioration des courts sont déjà commencés et tout sera à point pour l'ouverture.

Déjà les membres anciens ont presque tous renouvelé leur abonnement et ceux qui désireraient se joindre à ceux-là sont priés de bien vouloir communiquer avec la direction.







Sur la tombe de Samuel Genest

Quelques hommages

Du *Droit*, d'Ottawa, numéro du 26 avril:

Depuis hier, M. Samuel Genest dort de son dernier sommeil. Après une vie entièrement consacrée au service des siens, ce vétéran des luttes scolaires est allé rejoindre dans la tombe ces autres grands disparus, ces intrépides champions de l'école catholique et bilingue que furent Landry et Belcourt. Au même titre qu'eux, Samuel Genest a acquis le droit à la gratitude de tout un peuple.

Taillé en force, vigoureux, d'apparence martiale, l'oeil vif et franc, le front large, le nez légèrement busqué, un large sourire qui illuminait tout le visage, la barbe et la moustache à la Napoléon III, des cheveux ondulés que l'âge avait saupoudrés de neige, le teint rosé, tel apparaissait Samuel Genest. Au moral, c'était un mur de pierre sur lequel nos adversaires vinrent se briser la tête. Cet incomparable lutteur avait toujours le sourire aux lèvres et l'oeil pétillant de malice. Mais il ne fallait pas s'y tromper. Cette apparence bon enfant cachait une inébranlable détermination, un courage à toute épreuve. Ses qualités naturelles: bonne humeur, présence d'esprit, jugement solide et gros bon sens, il les fit servir au triomphe de la cause qu'il défendait. Samuel Genest n'était jamais pris au dépourvu. Ses reparties étaient merveilleuses d'à-propos; quelques-unes d'entre elles resteront célèbres.

Indifférent au début aux questions d'école et de langue, porté par nature à prendre la vie par le bon côté, Samuel Genest prit quelque temps à se révéler. Un jour — c'était en 1912 — un Frère du Sacré-Coeur lui téléphone que l'on était en train de hisser sur son école une inscription exclusivement anglaise, et il le charge de s'occuper de cette affaire. M. Genest acquiesce. A une assemblée de la commission scolaire, il proteste énergiquement. "Pourquoi faire tant de tapage pour si peu de chose? lui répond un de ses collègues de langue anglaise. "Faites-en votre deuil. D'ici deux ans, il ne s'enseignera plus de français dans les écoles de la capitale." — "Nous verrons, répliqua Genest. En tout cas, pour ce qui est de l'inscription, la commission scolaire peut en penser ce qu'elle veut, mais ce sont les citoyens qui vont la descendre."

L'année suivante, M. Genest était élu président de la commission des écoles séparées de la capitale, poste qu'il devait occuper pendant dix-huit années consécutives. Les difficultés pouvaient surgir. Le gouvernement et les adversaires des écoles bilingues auraient à qui parler. Le reglement XVII fut édicté. Genest l'ignora; l'injonction Mackell fut prise. Genest la contourna; tous les instituteurs furent disqualifiés, Genest les garda à son service; il reçut l'ordre de ne pas les payer, il les paya quand même; les inspecteurs officiels s'aventurèrent-ils dans nos écoles, les enfants en sortaient aussitôt; enfin, le jour où la police s'empara de l'école Guigues, ce furent les mères de famille elles-mêmes qui montèrent à l'assaut et firent décamper les agents. Avec un chef comme Genest, qui pouvait reculer? Un jour, pendant l'hiver de 1915, il se mit lui-même à la tête des enfants des écoles, qui portaient des pancartes sur lesquelles on lisait: "Nous voulons des écoles. — Nous réclamons les salaires de nos instituteurs", défila avec eux par les rues de la capitale, se rendit au Parlement et alla frapper à la porte du premier ministre pour lui demander le rappel des lois persécutrices.

Aux yeux de ceux qui n'ont pas vécu les années angoissantes qui s'écoulèrent, de 1913 à 1927, l'oeuvre accomplie par M. Genest risque peut-être, avec le recul du temps, de perdre un peu de sa signification et de sa véritable importance. Qu'on n'oublie pas que les adversaires de nos écoles en voulaient autant, sinon plus, à leur caractère catholique qu'à leur qualité de bilingue, et que, si la commission scolaire d'Ottawa avait flanché sur ce point, elle aurait été vite assaillie sur l'autre. Car Ottawa était le centre de la résistance, et notre commission scolaire donnait le ton à toutes les autres commissions de la province. Ottawa résistait et les autres tenaient le coup. Si M. Genest et ses commissaires avaient abandonné la partie, s'ils avaient cédé, c'en était fait, dans tout l'Ontario, de l'école bilingue et, partant de notre survivance nationale. Non seulement M. Genest a-t-il tenu tête aux adversaires de nos écoles, mais il a entraîné après lui tous ses compatriotes, triomphé des difficultés qui paraissaient insurmontables, pourvu à une organisation plus juste et plus rationnelle de l'enseignement catholique et bilingue en cette province. Lorsque, à la fin de 1932, M. Genest se retira de la vie publique et prit un repos largement mérité, les écoles bilingues franco-ontariennes, dont l'existence même avait été, quelques années auparavant, mise en péril, faisaient preuve d'une magnifique vitalité, et leur avenir était assuré. M. Genest n'avait pas lutté en vain. De son vivant, il récoltait le fruit de ses efforts.

Devant le cercueil de ce vaillant lutteur, amis et adversaires se découvrent et s'agenouillent. Quant à nous — pères de famille, gardiennes des écoles, écoliers et étudiants — pour qui il a sacrifié ses loisirs, sa santé, ses chances d'avancement, et la paix de sa vie familiale — ne lui ménageons pas les témoignages de notre admiration et de notre reconnaissance, et déposons sur sa tombe fraîchement ouverte l'hommage et le tribut d'abondantes prières. Que sa noble épouse et ses enfants dévoués, que ce deuil jette dans la désolation, soient assurés que nous-mêmes et tous les Franco-Ontariens partageons leur peine et que nous pleurons avec eux le cher et grand disparu.

Charles GAUTIER

* * *

De l'*Action catholique*, de Québec, numéro du 26 avril:

La mort de Sam Genest jette dans un deuil profond le peuple canadien-français, particulièrement nos compatriotes vivant à Ottawa. Cette nouvelle, qui nous arrive ce matin, ne manquera pas d'émouvoir nos lecteurs.

Sam Genest joua, au cours des luttes héroïques qui suivirent le fameux Règlement XVII et préparèrent la victoire finale un rôle de premier plan et fort utile.

Longtemps les Canadiens français seront reconnaissants au président de la Commission scolaire d'Ottawa d'avoir, par l'exemple de son intrépidité, galvanisé les courages et rendu possible le triomphe du droit.

Notre race a besoin d'hommes tels que Sam Genest pour mener jusqu'au bout la lutte de résistance à toutes les tentatives d'assimilation, les brutales comme les insidieuses.

Nous reviendrons sûrement sur la carrière patriotique de Sam Genest; mais il faut dès aujourd'hui inviter les Canadiens français à prier pour le repos éternel de ce patriote et rappeler au moins d'un mot ce qui lui conquit la juste admiration des siens: le courage déployé dans l'accomplissement d'un devoir difficile.

E. L.

* * *

D'un grand article du *Journal*, de Québec, numéro du 27 avril:

Ce matin à Aylmer, se déroulera une cérémonie bien émouvante alors que ses amis reconduiront au lieu du suprême repos M. Samuel Genest, l'héroïque président de la Commission scolaire catholique d'Ottawa.

Président, il avait cessé de l'être, mais c'est comme tel que, pendant dix-huit ans, il livra les combats dont la légende a'lait s'emparer. On le vit risquer la prison pour que triomphât la cause à laquel'e il avait attaché son nom. Il fut le Bédard d'une autre génération et d'une autre province, mais notre Histoire lui consacrera une de ses plus glorieuses pages.

Inauguration du club A. Godbout à Québec

Québec, 29. (C.P.) — M. Adélard Godbout, ancien premier ministre de Québec, a été hier soir l'hôte d'honneur à la réunion d'inauguration du club libéral Adélard-Godbout. Au cours de la réunion, MM. Cyrille Dumaine, député de Bagot, et Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup, ont porté la parole.

M. Walter Mitchell élu maire de Halifax

Halifax, 29. (C.P.) — M. Walter Mitchell, "ajusteur" d'assurance, a été élu hier maire de Halifax. Il succède à M. E.-J. Cragg, qui n'a pas fait acte de candidature.

M. Mitchell a recueilli 1,706 voix contre ses adversaires, MM. McCarthy et W.-A. Gates, respectivement 1,145 et 796 voix.

Prise de Durango par les blancs

VITORIA (Espagne), 29. (S.P.A.) — Des troupes blanches, qui se dirigent sur Bilbao, annoncent qu'elles ont pris Durango, ville qui constituait un rempart pour la capitale basque. On annonce du reste que les troupes du général Mola font reculer les Basques sur un front de 60 milles.

Il ressort d'un communiqué du quartier général blanc que les Basques et les rouges défaits à Durango étaient au nombre de 5,000 et qu'ils disposaient de 20 chars de combat. Il paraît qu'ils ont fui en désordre vers Bilbao.

Le bombardement de Guernica

Le président Aguirre accuse des aviateurs allemands

BILBAO, 29. (S.P.C.-Havas). — Pour répondre à ceux qui accusent les soldats basques d'avoir mis le feu à l'historique ville de Guernica, le président de la république basque, M. Aguirre, a dit: Devant Dieu et devant l'histoire, je déclare que, barbarie inimaginable, des avions allemands ont bombardé pendant 3 heures et demie la population de Guernica, qui était sans défense.

M. Aguirre a cité, pour corroborer son assertion, des déclarations de nombreux journalistes étrangers et de hauts fonctionnaires de consulats.

Le président de la république basque demande aux puissances de secourir quelque 300,000 femmes et enfants qui se sont réfugiés à Bilbao. Je ne demande rien pour les hommes, a-t-il ajouté, parce notre volonté de défendre la liberté nous permet d'envisager les plus grands sacrifices avec calme et sang-froid.

"Mensonges rouges"

Le dynamitage et l'incendie de Guernica

SALAMANQUE, 29. (S.P.C.-Havas). — Le grand quartier général blanc a publié une déclaration dans laquelle il qualifie de "mensonges rouges" les informations d'après quoi l'aviation blanche a mis le feu à des villes et à des villages des provinces basques et il dit notamment ceci: Le président de la république basque a affirmé que des aviateurs étrangers au service de l'Espagne nationaliste ont bombardé Guernica et y ont mis le feu. Aguirre ment. Ce n'est pas par nous qu'a été allumé l'incendie de Guernica. L'Espagne de Franco n'allume pas d'incendie. Mettre le feu est le monopole de ceux qui ont brûlé Irun et Eibar, et qui ont cherché à brûler vifs les défenseurs de Tolède. Nous avons respecté Guernica, comme nous respectons tout ce qui est espagnol et tout ce qui fera bientôt partie de l'Espagne nouvelle. L'armée du général Franco conquiert honorablement, au moyen des armes. Les hordes rouges détruisent, sachant que l'Espagne ne leur appartiendra jamais. Le pays basque sait que nous respecterons ses traditions.

La déclaration se termine par l'appel suivant: Basques, déposez vos armes. On vous pousse à la ruine. On vous cache la vérité. Confiez-vous à la justice de Franco, qui a sérénité et noblesse.

* * *

VITORIA (Espagne), 29. (S.P.A.) — Les blancs disent que la garnison rouge de Guernica a dynamité et incendié cette célèbre ville basque, avant de s'enfuir.

L'heure d'été à St-Hyacinthe

Dimanche prochain

Saint-Hyacinthe, 29. — (D.N.C.) A partir de dimanche prochain, 1er mai, la ville de Saint-Hyacinthe adoptera l'heure d'été, en conformité avec Montréal et la plupart des villes des environs. Ce régime de l'heure d'été est adopté pour la deuxième année consécutive. Dès dimanche prochain, dans toutes les églises de Saint-Hyacinthe, les offices religieux seront célébrés suivant l'heure avancée, c'est-à-dire une heure plus tôt que d'habitude, par rapport à l'heure solaire. Il va sans dire que les citoyens feront bien, samedi soir, d'avancer d'une heure leurs montres et horloges. C'est à cette condition seule qu'ils devront d'arriver à l'heure à l'église. Les citoyens se sont prononcés en faveur de l'heure d'été, le 4 mai 1936. Propriétaires et locataires avaient voix au chapitre, et le vote donna une majorité de 600 voix en faveur de l'heure d'été. La ville de Saint-Hyacinthe n'avait pas eu cette heure depuis 1920, les citoyens s'étant prononcés contre à quatre reprises, entre 1920 et 1935. L'an dernier, l'heure d'été fut en vigueur ici du 10 mai au 27 septembre.

Chauffeurs décorés

L'Association sécuritaire des Utilités publiques du Québec récompensait, hier soir, à l'issue d'un dîner qui eut lieu "Chez Maurice", sous la présidence de M. P. C. Drake, trésorier de la compagnie, 90 chauffeurs de la Montreal Light, Heat & Power Cons., qui ont su conduire leurs voitures sans le moindre accident, pendant un, deux, trois, quatre et même cinq ans.

Vingt chauffeurs ont reçu des insignes en argent pour n'avoir pas eu ou causé le moindre accident pendant trois ou quatre ans, et soixante et un ont été décorés de l'insigne en bronze pour avoir évité tout accident en 1935 et en 1936.

Voici les noms de ceux qui ont reçu des insignes:

Insignes en or (5 ans): F. Bougie, C. Bouley, J.-L. Brosseau, P. Burgess, H. Pleau, J. R. Robertson, R. F. Schmitt, F. Thompson, J. H. Kelly.

Insignes en argent (4 et 3 ans): D. Amyotte, W. Coull, F. Mott, J. Plante, W. J. Pead, A. G. Ovenden, W. J. Yorgan, W. Rashotte, T. Allen, D. Bain, A. Bleau, F. Bourbonnais, C. E. Chamberland, A. Rabeau, O. Verville.

Insignes en bronze, (2 et 1 ans): W. Adams, J. Cameron, H. Colette, H. Desforges, J. Filman, A. Fortier, A. Hooper, J. O'Brien, H. C. Osler, F. L. O'Dell, L.-S. Sach, L. Théoret, A. Arbic, W. Bailey, J. Bellemare, A. Bilodeau, G. Bode, C. Boies, E. Bouchard, A. Bourbonnais, D. Bourbonnais, M. Bourke, A. Corbeil, D. Dauphinais, R. J. Hébert, J. G. Kennedy, H. Labelle, A. Lalonde, J. Lalonde, J. H. A. Laniel, A. Leblanc, A. Ledoux, E. Lapointe, L. Cleary, L. H. Lapointe, L. H. Marrotte, R. Ménard, A. Moreau, E. Mose, E. Myles, A. Owden, A. Peloquin, J. Pollock, U. Robert, H. Rosenthal, C. R. Ryan, L. S. Ryan, F. Sauvageau, H. Shaver, L. B. Temple, O. Thibault, T. Thompson, A. Tremblay, A. Valois, R. H. L. Yuong, R. Brunelle, O. Chartrand, K. MacBride, C. Martin, G. Priest, et G. Reglin.

Cour d'appel

Les arrêts rendus hier

Voici le sommaire des arrêts rendus hier par la Cour d'appel:

1097—Sarrazin & Choquette contre Duquette. Appel rejeté avec dépens. Le jugement, qui rend l'opinion unanime du Tribunal, a été lu par le juge Galipeault. La Cour confirme ici le principe qu'un acte dommageable dirigé contre une collectivité ne peut pas être poursuivi par un individu comme membre de cette collectivité à moins qu'il ne soit prouvé qu'il a été personnellement visé. Me André Fauteux, c.r., de l'étude juridique Fauteux et Fauteux, occupait pour l'intimé;

1177—Macgillevray contre la cité de Montréal. Appel maintenu avec dépens et indemnité de $4,086 accordée. C'est le juge Barclay qui a donné lecture du jugement unanime du tribunal. La Cour confirme ici le principe que le juge n'a pas le droit de substituer son opinion à celle du jury dans l'appréciation des faits quand les jurés ont rendu un verdict qui n'est pas déraisonnable. Il s'agissait ici d'une poursuite en dommages à la suite d'un accident de trottoir. Me Max S. Kaufmann, assisté de Me Louis Fitch comme conseil, représentait l'appelant;

1153—Provident Assurance Co. contre Munick Co. Jugement remis au prochain terme. Il s'agit d'un règlement de comptes à la suite d'un contrat d'assurance. Me J.-Alexandre Prud'homme, c.r., de l'étude Geoffrion et Prud'homme, représente ici l'appelante tandis que l'intimée est représentée par Mes Robinson et Shapiro;

1231—Gagné contre Fuller. Appel rejeté avec dépens. Le juge St-Germain a donné lecture du jugement où les juges sir Mathias Tellier et Galipeault sont dissidents. Il s'agit ici d'une action en dommages à la suite d'un accident d'automobiles. Me W. F. Bowles, c.r., agissait pour l'intimé. C'est une cause du district de Bedford;

1215 — Forest contre Gadbois. Appel rejeté avec dépens. Le juge Galipeault a donné lecture du jugement unanime de la Cour. Il s'agit ici d'une action en dommages à la suite d'un accident d'automobile où il y a eu mort d'homme. C'est une cause du district de St-Hyacinthe. Me T.-Adélard Fontaine, c.r., de Saint-Hyacinthe, occupait pour l'intimé;

1282—Roberge contre la Compagnie des Frais Funéraires de Sherbrooke. Appel maintenu avec dépens et indemnité de $261 accordée. Le juge Bernier a lu le jugement de la Cour où le juge Barclay est dissident. La Cour décide ici que le voiturier est responsable du vol d'effets qu'il transporte s'il a laissé sa voiture stationner dans la rue sans gardien quand bien même elle aurait été fermée à clef. C'est ici une cause du district de Saint-François. Mes Samson et Gérin occupaient pour l'appelante;

1178—Gauthier contre Gauthier. Appel maintenu avec dépens. Le juge en chef sir Mathias Tellier a donné lecture du jugement unanime du Tribunal. Il s'agit ici d'une action en annulation d'actes authentiques. C'est une cause du district de Saint-Hyacinthe. Me Gaétan Sylvestre occupait pour l'appelant;

1064—Lévesque contre Hudon. Appel rejeté avec dépens. Le juge en chef sir Mathias Tellier a donné lecture du jugement unanime de la Cour. C'est une action en annulation de testament. Mes Lachapelle et Denis occupaient pour l'intimé.

Examen de 40 thèses à l'Ecole Polytechnique

Le conseil de perfectionnement, composé de professeurs et d'ingénieurs diplômés de cette école, tient séance aujourd'hui — Les thèses des finissants

Le conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique composé de professeurs et d'ingénieurs éminents diplômés de cette institution, tient aujourd'hui séance à l'Ecole polytechnique pour examiner les thèses de fin d'études des finissants de cette institution. Chaque élève de l'Ecole est tenu de préparer, au cours de sa dernière année d'études, un travail qui démontre au bureau d'examinateurs que constitue le Conseil de perfectionnement, qu'il a acquis les qualités qui caractérisent l'ingénieur.

Les travaux ainsi présentés sont examinés au point de vue valeur professionnelle, difficultés techniques, difficultés documentaires, présentation, originalité, valeur économique, etc.

Le Conseil de perfectionnement siège toute la journée pour l'examen de ces travaux, et continuera son travail dans la journée de demain pour l'examen d'autres travaux techniques préparés par les élèves sous la direction de différents professeurs.

Parmi les ingénieurs faisant partie du Conseil de perfectionnement on remarque: M. Armand Circé, directeur adjoint; MM. Augustin Frigon, Olivier Lefebvre; MM. Maurice Archambault, Léon Bernardin, Paul-Emile Bourbonnais, Paul d'Aragon, Paul DeGuise, A.-O. Dufresne, Gabriel Hurtubise, Emile Lacroix, Eug. Larochelle, Alexandre Larivière, L.-J. Leroux, Emile Malo, Huet Massue, A. H. Paradis, Gaston Ranger; MM. les professeurs S. A. Baulne, Raymond Boucher, Louis Bourgoin, Arthur Duperron, Alphonse Gratton, Théo. J. Lafrenière, J. Antonio Lalonde, J. Arthur Villeneuve, Roméo Valois, Ludger Venne, Pierre-Paul Vinet.

Le nombre des finissants est de quarante. Il y a donc quarante thèses à examiner.

"Canadian Press"

M. Duchemin, du "Post Record" élu président

Toronto, 29 (C. P). — M. H.-P. Duchemin, directeur-gérant du *Post Record* de Sydney, a été élu hier à la présidence de la *Canadian Press*, succédant à M. W.-B. Preston, de l'*Expositor* de Brantford.

Cette nomination, en même temps que l'élection des officiers du bureau de direction, a eu lieu hier à l'occasion de l'assemblée annuelle de cette coopérative d'information. Le premier geste du nouveau bureau a été de passer à l'unanimité un vote de reconnaissance à l'adresse du président sortant de charge, "dont l'énergie et l'activité ont fait de son terme l'un des plus progressifs de l'histoire de la *Canadian Press*.

Parmi les différents articles au programme de l'assemblée, il y a eu la nomination d'un comité d'enquête pour examiner l'opportunité et les moyens d'établir un système coopératif de photographie par tout le pays, système à peu près identique à celui de l'échange des nouvelles.

Les nouveaux officiers supérieurs sont, à part du président, M. W.-Rupert Davies, président et éditeur du *Whig Standard*, de Kingston, qui fut élu premier vice-président; M. J.-A. McNeil, de la *Gazette*, de Montréal, deuxième vice-président, et M. E. Nichols, du *Vancouver Province*, de Vancouver, réélu président honoraire.

Des directeurs furent choisis dans les différentes provinces. Dans Québec, les directeurs sont E.-J. Archibald, du *Star*, de Montréal, Henri Gagnon, du *Soleil* de Québec, Oswald Mayrand, de la *Patrie*, de Montréal, et M. McNeil. M. Eugène Lamarche, de la *Presse* de Montréal, a été nommé au comité représentant la *C. P.* au conseil de l'*Empire Press Union*.

Contrats à l'"Action catholique"

Pour un montant de $17,599.32 par le gouvernement Duplessis

Québec, 29. — Au cours de la séance d'hier après-midi, M. Maurice Duplessis a appris à M. René Chaloult, qui interpellait le gouvernement à ce sujet, que le gouvernement a accordé des contrats à l'*Action Sociale Limitée*, éditrice de l'*Action Catholique*, depuis son avènement au pouvoir, pour un montant de $17,599.32 et que ces contrats n'ont pas été annulés par le gouvernement.

* * *

Pour le Ministre de la Colonisation on a répondu à M. Bastien que le gouvernement avait acheté du bois du Dr Camille Giguère, de Rouyn, depuis le 26 août 1936.

Nouveau service des messageries du Canadien Pacifique

La compagnie de Messageries du Pacifique Canadien annonce aujourd'hui, par l'intermédiaire de M. A.-C. Thorn, son agent général à Montréal, qu'elle inaugurera dès samedi, dans la métropole et aux environs immédiats, un nouveau service d'enlèvement et de livraison des marchandises qui viendra compléter le service que cette compagnie maintient déjà à Montréal pour l'enlèvement et la livraison à domicile des colis d'express.

Ce nouveau service, qui sera connu sous l'appellation de "Département de Camionnage du Pacifique Canadien", aura pour but d'accélérer le mouvement des gros envois de marchandises entre les gares et les domiciles ou établissements d'afaires des clients. Il sera effectué dans Montréal et la banlieue par un groupe de 92 camions neufs, de deux à cinq tonnes, dont la compagnie vient de faire l'acquisition et pour lesquels un nouveau garage est actuellement en construction, rue Notre-Dame, près des entrepôts à Marchandises de la gare Viger.

Déjà, en mars, Ottawa et Sherbrooke furent dotées d'une pareille organisation et, en juin prochain, ce sera au tour de St-Hyacinthe et des Trois-Rivières de bénéficier de ce service.

Le jardin botanique

Le F. Marie-Victorin donnera au Mont-Saint-Louis, le samedi 1er mai, à 8h. 30 du soir, dans la salle du collège une conférence intitulée: Le Jardin Botanique de Montréal et l'éducation.

Le Manitoba obtient $493,000 d'Ottawa

Winnipeg, 29. (C.P.) — La province du Manitoba a obtenu $493,000 du gouvernement fédéral. C'est ce qu'a déclaré ici hier soir l'échevin E.-D. Honeyman, à son retour d'Ottawa, où M. W.-R. Clubb, ministre provincial des Travaux publics est en conférence avec des représentants du gouvernement central. Cette somme sera employée à terminer des travaux déjà commencés un peu partout dans la province.

Feu M. l'abbé McGovern

Springfield, Mass., 29. (A.P.) — M. l'abbé Thomas-A. McGovern, 67 ans, curé de Holy Name qu'il fonda en 1909, et prêtre en vue du diocèse de Springfield, est mort soudainement ce matin. Né à Worcester, il avait fait ses études au collège de Saint-Laurent et au grand séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre en 1894. Il avait débuté dans le ministère à Syracuse, N.-Y.

Aux employés de bureau

L'Association des Employés de Bureau, Inc., ne tiendra à l'avenir, qu'une assemblée générale mensuelle. Cette réunion sera tenue le troisième jeudi de chaque mois, à 8h., dans l'édifice des Syndicats Catholiques, 1231, rue DeMontigny est, coin Beaudry.

Les nouveaux membres peuvent s'enregistrer tous les soirs, en s'adressant à M. A. A. Cameron, entre 7 et 8h. au No 4658a rue Marquette, téléphone FA. 1709.

A Sainte-Julie

Samedi soir, 1er mai, aura lieu à Sainte-Julie-de-Verchères la 9e exposition régionale annuelle des produits de l'érable. Un grand souper de cabane réunira les nombreux visiteurs habituels, ainsi que MM. les députés, maires, présidents, professionnels et représentants du gouvernement de la Province.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ
DUPUIS

SPECIAL VENDREDI

Chemises pour hommes

qualité valant ordinairement 1.50

$1 CHACUNE



1200 chemises de marque PRINCE en broadcloth de coton de qualité supérieure à prix de vente.

Nouvelles rayures pour le printemps. Coupe ample, confection soignée. 2 faux cols empesés. Longueurs des manches: 33, 34, 35". Encolures: 13½ à 17½.

Venez ou téléphonez votre commande:

PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Réveille-matin Westclox

"AMERICA"

Diamètre, 4 pouces chacun.

1.45



Porte la GARANTIE DUPUIS. Boîtier nickelé, sonnerie sonore, mouvement de qualité recommandée.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL sup. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

STIMULE ET RAFRAÎCHIT



VAUT 2 FOIS SON PRIX

FC 219

Une session de la Cour du Banc du Roi

avant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de justice, en la cité de Montréal, le

LUNDI, DIXIEME JOUR DE MAI PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
OMER LAPIERRE

Bureau du Shérif,
Montréal, 22 avril 1937.

Voyages aubaines

EXPOSITION PARIS



30 Jours Inoubliables $209*

DONT 13 A PARIS

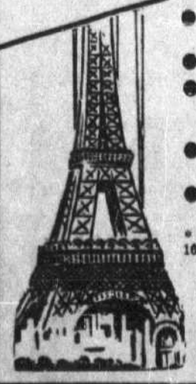
Privilège de prolongation

Départs hebdomadaires de Montréal et Québec

— y compris —

- Passages aller et retour en 3ème moderne; cabine et tous repas à bord.
- Train spécial Havre-Paris et retour.
- Hôtel location centrale à Paris et tous petits déjeuners — chambre à 2 (léger supplément chambre à 1 lit).
- Visite en autocar avec guide: Paris, Versailles et Malmaison.
- Carte légitimation donnant droit à 10 entrées à demi-tarif à l'Exposition et autres privilèges.

* Légère majoration passages à l'aller du 18 juin au 16 juillet et au retour du 13 août au 17 septembre.



GRANDE DEMANDE, S'INSCRIRE TOT.

LE DEVOIR — VOYAGES

430 Notre-Dame Est - (BElair 3361) - Montréal